



ALPIQ

2013

Rapport de gestion

Chiffres clés 2013

Groupe Alpiq

En mio de CHF	Variation +/- 2012 - 2013 en % (résultat opérationnel)	Résultat opérationnel avant effets exceptionnels		Résultats selon IFRS	
		2012	2013	2012	2013
Chiffre d'affaires net	-26,4	12 723	9 370	12 723	9 370
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	-20,2	997	796	1 212	789
Amortissements et pertes de valeur	-37,2	-473	-297	-2 136	-510
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	-4,8	524	499	-924	279
en % du chiffre d'affaires net		4,1	5,3	-7,3	3,0
Résultat net	29,2	212	274	-1 094	18
en % du chiffre d'affaires net		1,7	2,9	-8,6	0,2
Désinvestissements nets	12,8	358	404	358	404
Total des fonds propres				4 817	5 839
en % du total du bilan				32,4	40,2
Total du bilan				14 863	14 522
Effectif à la date de clôture	-1,0			7 926	7 845

Chiffres clés par action

En CHF	Variation +/- 2012 - 2013 en %	2012	2013
Valeur nominale	0,0	10	10
Cours boursier au 31.12.	-6,9	131	122
Plus haut	-30,2	189	132
Plus bas	-15,9	126	106
Résultat net ¹	-99,1	-38,76	-0,37
Dividende ²	0,0	2,00	2,00

1 Calcul voir note 11

2 Proposition à l'attention de l'Assemblée générale du 24 avril 2014

L'aperçu des années 2009 - 2013 est visible aux pages 140 et 141 du rapport financier.

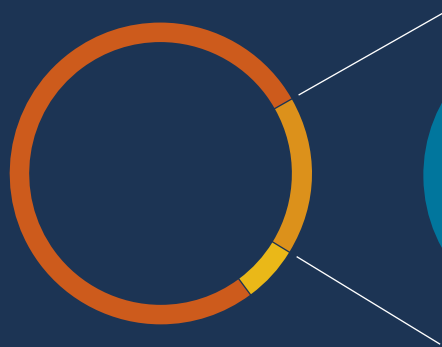
Parc de centrales 2013

	MW	MW	GWh	GWh
Centrales hydroélectriques		2 745		5 873
Suisse	2 745		5 873	
Petites centrales hydroélectriques, parcs éoliens, centrales solaires		309		588
Suisse	13		48	
Bulgarie	73		145	
France	13		39	
Italie	205		340	
Norvège	5		17	
Centrales nucléaires		785		5 668
Suisse	785		5 668	
Centrales thermiques conventionnelles		2 623		5 040
Suisse	55		182	
France	408		153	
Italie	318		1 290	
Espagne	846		684	
République tchèque	593		1 809	
Hongrie	403		922	
Puissance totale installée Alpiq¹		6 462		17 169

1 Hors contrats à long terme

Achats d'énergie en 2013

(hors activités spéculatives)



Approvisionnement

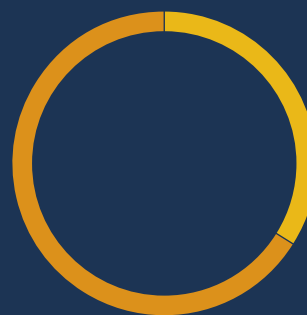
Marché	77 %	78 410 GWh
Production propre	17 %	17 169 GWh
Contrats à long terme	6 %	5 867 GWh
Total		101 446 GWh
Total 2012		136 816 GWh

Production

Thermique conventionnel	29,4 %	5 040 GWh
Nucléaire	33 %	5 668 GWh
Hydraulique	34,2 %	5 873 GWh
Nouveau renouvelable	3,4 %	588 GWh
Total		17 169 GWh
Total 2012		19 988 GWh

Ventes d'énergie en 2013

(hors activités spéculatives)



Generation	34 %	34 734 GWh
Commerce & Trading	66 %	66 712 GWh
Total		101 446 GWh
Total 2012		136 816 GWh



Rapport annuel 2013

Sommaire

Lettre du Président du Conseil d'administration	4
Lettre de la CEO	8
Aperçu de l'année	13
Corporate Governance	21
Rapport de rémunération	40
Rapport financier	49

Alpiq met le cap sur le marché de l'énergie du futur



Photo : Keystone / Laurent Gillieron

Hans E. Schweickardt,
Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

En Europe, le marché de l'électricité se transforme de manière fondamentale. D'un point de vue économique, le prix du pétrole jouait autrefois un rôle décisif dans la production électrique. Depuis, beaucoup de choses ont changé. Ainsi, sur les marchés de l'énergie, les cours du gaz et du pétrole se sont désolidarisés et le boom du gaz de schiste aux Etats-Unis a fait plonger les prix du charbon en Europe. Sur le marché des certificats de CO₂, les cours sont également bas. A cela s'ajoutent, dans le cadre de la réglementation, les subventions massives dont bénéficie la construction d'équipements photovoltaïques et dont l'injection est jugée prioritaire en Europe. Tous ces éléments déstabilisent le système actuel d'électricité. Ces facteurs ainsi que la baisse de la demande d'électricité dans l'industrie, due à la faiblesse persistante de la conjoncture économique en Europe, ont également entraîné une chute d'environ 25% des prix de gros en Suisse durant la période sous revue.

Les effets d'une possible reprise de l'économie sur le prix du marché de gros restent incertains, en raison de la fabrication en masse d'équipements éoliens et photovoltaïques et des distorsions affectant le marché de l'électricité. Par ailleurs, le secteur de la production électrique tend à délaisser la production centralisée des grandes centrales traditionnelles, au profit de structures décentralisées, du photovoltaïque et de centrales de cogénération. Face à ces défis et aux évolutions à venir, la Direction générale et le Conseil d'administration d'Alpiq ont entamé un processus stratégique global au premier semestre 2013 et ont adopté à l'unanimité des orientations opérationnelles nouvelles fin 2013.

Nouvelles orientations stratégiques

En réponse à la nouvelle donne, Alpiq souhaite, dans les années à venir, réorienter son activité d'exploitant de centrales pour devenir une entreprise de services. Nous cherchons à combiner avec efficacité la rentabilisation de notre parc de centrales avec une offre accrue de prestations en services énergétiques. Nous allons poursuivre l'exploitation de notre portefeuille de production, tout en accordant davantage d'importance à la prestation de services, afin d'optimiser nos activités. En sus de vendre des kilowattheures, nous allons donc renforcer notre position comme fournisseur de solutions complètes pour la gestion de l'énergie décentralisée et l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, en nous appuyant sur des partenaires de choix, nous souhaitons faire notre entrée, de manière sélective, sur le segment des consommateurs finaux en Suisse et en Europe. Grâce au nouveau marché de prestations de services énergétiques, nous nous ouvrirons, par le biais d'un partenariat, un accès aux marchés visés ainsi qu'aux technologies et savoir-faire correspondants.

Nous allons adapter l'exploitation classique de notre parc de centrales aux nouvelles conditions-cadres, tout en mettant au premier plan l'exploitation du parc de centrales flexibles. Grâce à son accès à toutes les grandes bourses d'énergie européennes, Alpiq est à même de commercialiser sa propre électricité et celle de ses clients. Nous souhaitons étoffer notre cœur de métier en matière de technique industrielle et de technique des installations, de manière stratégique, en mettant davantage l'accent sur le démantèlement des installations et des centrales.

La production d'énergie hydraulique, une tradition vieille de plus d'un siècle chez Alpiq, est liée à la situation géographique de la Suisse et nous disposons d'un riche savoir-faire en la matière. Alpiq va s'impliquer sur tous les plans, afin que les conditions-cadres politiques et économiques permettent une exploitation profitable de nos centrales hydro-électriques et que les investissements nécessaires dans les infrastructures soient assurés à l'avenir. Par ailleurs, Alpiq envisage, avec des partenaires de sites sélectionnés en Europe, de procéder à des investissements dans les nouvelles énergies renouvelables. La société prévoit également d'exploiter les installations correspondantes.

Concernant le secteur nucléaire, notre priorité est l'exploitation efficace et sécurisée des installations existantes en Suisse. Au niveau politique, les conditions doivent être posées le plus rapidement possible afin qu'Alpiq et les autres exploitants de centrales nucléaires domestiques puissent assurer la sécurité de leurs investissements et la planification à long terme.

Alpiq continuera à exploiter les centrales à énergie fossile en Europe, tout en cherchant une diversification géographique optimale des sites. En fonction des besoins et en cas de rendement assuré, Alpiq est également prête à évaluer des projets sur territoire suisse.

Cap sur l'avenir

Comme nous l'avons dit, la chute des prix de l'électricité, les subventions massives et la priorité accordée aux nouvelles énergies renouvelables modifient fondamentalement la structure du marché de l'énergie. La dévalorisation du parc de cen-

trales existantes, en particulier à gaz et hydrauliques, augmente les coûts externes et provoque des pertes chez les exploitants. Dans le cadre de la transition énergétique, l'influence qu'auront en définitive les mesures gouvernementales sur la rentabilité de la production d'électricité n'est pas encore mesurable. Cependant, Alpiq en a la certitude, ce n'est pas l'activisme interventionniste, mais un marché sans entraves qui profite le plus aux fournisseurs, aux clients, et finalement à l'ensemble de l'économie nationale. Ainsi, nous allons soutenir pleinement le monde politique dans ses efforts pour redonner aux forces du marché une plus grande marge de manœuvre.

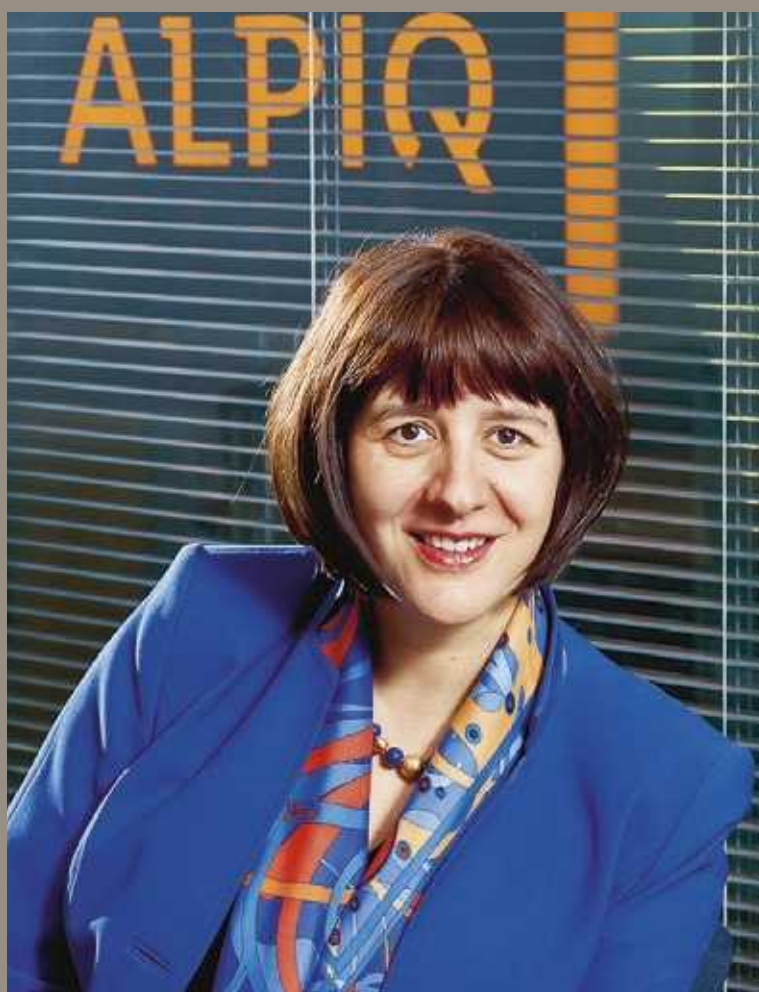
Le Conseil d'administration est convaincu qu'Alpiq, de par sa nouvelle orientation stratégique, est sur la bonne voie. Nos racines sont en Suisse, mais nous sommes également implantés dans une douzaine de pays européens. Ce positionnement large, associé à une combinaison optimale de production d'énergie et de prestation de services en énergie, nous offre des avantages stratégiques pour l'évolution future de l'entreprise.

Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie de votre confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Schweickardt', with a stylized flourish at the end.

Hans E. Schweickardt
Président du Conseil d'administration

Les bases pour la transformation du Groupe Alpiq sont posées



Jasmin Staiblin,
CEO

Chers actionnaires,

En 2013, la progression du résultat opérationnel et de nouvelles orientations stratégiques nous ont permis de poser les bases de la transformation du Groupe Alpiq. Au niveau opérationnel, l'exercice 2013 a été un défi pour Alpiq, principalement pour deux raisons : D'une part, pendant l'exercice sous revue, les prix du négoce de l'électricité ont chuté d'environ 25 %, alors que les conditions-cadres restaient aléatoires sur le plan politique et réglementaire. D'autre part, la fermeture des activités non rentables et la cession de participations non stratégiques ont réduit le portefeuille d'activités. Ces deux facteurs ont exercé une influence directe sur le résultat opérationnel, qui est conforme aux attentes du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Activités opérationnelles en bonne voie et conditions-cadres difficiles

Les conditions-cadres demeurent très difficiles pour les exploitants de grandes centrales conventionnelles. La demande en électricité restera faible en raison des difficultés conjoncturelles persistantes en Europe. Parallèlement, on assiste à un excédent d'offres lié au développement des nouvelles énergies renouvelables, fortement subventionnées, comme l'éolien et le photovoltaïque. Les prix de l'électricité sont donc historiquement bas et mettent, dans toute l'Europe, la rentabilité des centrales conventionnelles durablement sous pression. En Suisse, les centrales hydrauliques sont particulièrement touchées. En Europe, le bas niveau du prix du charbon a par ailleurs entraîné une renaissance de cette source d'énergie, au détriment des centrales à cycle combiné à gaz qui émettent nettement moins de CO₂.

En 2013, Alpiq a pu s'affirmer au niveau opérationnel malgré un contexte difficile. L'énergie qui ne faisait pas l'objet de contrats à terme a pu être vendue avec profit sur les marchés à court terme et sur le marché des services-système. Les nouvelles énergies renouvelables, dont les volumes de production ont été nettement supérieurs à ceux de l'année précédente, ont connu une évolution réjouissante. En revanche, la disponibilité réduite de la centrale nucléaire de Gösgen a pesé sur le résultat. Les mesures adoptées au cours des exercices précédents en vue de réduire les coûts ainsi que la cession de participations non stratégiques ont eu un effet positif sur le résultat.

En Suisse, Alpiq a bien progressé sur les grands projets en cours. Les travaux d'excavation pour la centrale de pompage-turbinage de 900 mégawatts de Nant de

Drance, en Valais, ont avancé conformément aux attentes, si bien que les premiers travaux d'installation pourront débuter au printemps 2014. De plus, les travaux d'excavation pour l'extension de la centrale de pompage-turbinage FMHL+ dans le canton de Vaud ont avancé selon les prévisions. La puissance installée y sera doublée, passant de 240 à 480 mégawatts. En République tchèque, une nouvelle unité de 135 mégawatts a été mise en service fin 2013, si bien que la puissance de la centrale à charbon a augmenté. Les quelque 50 000 habitants de Kladno, des hôpitaux, des écoles et des entreprises industrielles utilisent la chaleur à distance produite par la centrale moderne d'Alpiq.

Nos activités dans les services énergétiques ont, elles aussi, connu une évolution favorable. En matière de technique du bâtiment et des transports, Alpiq est leader sur le marché suisse et a pu développer ses activités. En ce qui concerne l'extension du tunnel de base du Gothard, Alpiq s'est vu confier la direction du projet d'extension de la technique ferroviaire dans le cadre du consortium «Transec Gotthard». L'efficacité énergétique prend une importance grandissante dans la technique du bâtiment. Ce secteur constitue pour Alpiq un pôle de croissance dont nous avons rapidement identifié le potentiel commercial. Nous proposons d'ores et déjà nos services sur plus de 80 sites en Suisse. Concernant la mobilité électrique, Alpiq est leader dans les infrastructures de recharge des véhicules électriques en Suisse. Dans ce domaine, nous avons conforté notre position en 2013, grâce à de nouveaux partenariats avec les constructeurs automobiles. A l'étranger, sur le marché de la construction d'installations et des services, Alpiq a perçu les réserves en matière d'investissements dans de grands projets de construction de centrales conventionnelles. Le savoir-faire d'Alpiq dans le domaine du démantèlement de centrales et des prestations destinées aux installations industrielles ouvrent de nouvelles opportunités.

Un endettement net diminué de moitié et une capacité sur le marché des capitaux assurée

Sur le plan financier, les activités de l'exercice sous revue ont porté sur la sécurité de l'accès au marché des capitaux et la réduction de l'endettement net. Depuis 2012, environ 1,6 milliard de CHF ont été désinvestis. Grâce au placement de l'emprunt hybride de plus de 1 milliard de CHF, Alpiq a renforcé son bilan – ceci également avec le soutien de nos actionnaires principaux suisses, ce qui est une belle preuve de confiance. Le renouvellement anticipé jusqu'à fin 2017 d'un crédit consorsial arrivant à échéance, à hauteur de 400 millions de CHF, augmente encore la flexibilité finan-

cière de la société. Grâce aux mesures énumérées, Alpiq a réduit de moitié son endettement net à la fin 2013, qui passe de 4 milliards de CHF à quelque 2 milliards de CHF. En parallèle, le Groupe dispose toujours d'une importante liquidité de 2,4 milliards de CHF, ce qui est décisif pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et la réorientation de l'entreprise qui en découle.

Alpiq saisit les opportunités qu'offre l'avenir énergétique

Des jalons importants ont été posés en 2013 pour cette réorientation. En réduisant son portefeuille d'activités, Alpiq peut simplifier les processus et systèmes internes ainsi que la complexité historique, et baisse durablement les coûts.

Avec la nouvelle stratégie décidée fin 2013, nous nous consacrerons dans les années à venir aux changements fondamentaux et durables des marchés de l'énergie et saisissons les opportunités qui en résultent. Dans le secteur de l'énergie, la création de valeur traditionnelle tend à passer du producteur d'électricité au consommateur. Grâce à de nouvelles technologies, la production et le stockage d'électricité seront de plus en plus décentralisés. En outre, la consommation sera gérée de manière plus efficace. Au fur et à mesure, le consommateur deviendra un producteur autonome. Avec la nouvelle stratégie, Alpiq diversifie son offre dans la chaîne de création de valeur et répond aux nouveaux besoins avec des solutions complètes. Ceci entraîne des investissements dans de nouvelles technologies et compétences, mais aussi des partenariats avec de nouveaux acteurs dans d'autres secteurs. Nous développons les activités actuelles dans les domaines de la gestion des centrales et des portefeuilles ainsi que dans l'optimisation et le négoce. La technique du bâtiment et des transports ainsi que la construction d'installations constituent, elles aussi, une part importante de la nouvelle stratégie et seront développées.

Alpiq s'engage en faveur de l'énergie hydraulique suisse

Au terme de ma première année en tant que CEO d'Alpiq, je regarde vers l'avenir avec réalisme. Avec une part de plus de 50 %, l'énergie hydraulique est la principale source d'énergie indigène. Si ensemble, avec la politique nationale et cantonale, nous nous engageons pour des conditions-cadres économiquement supportables, l'énergie hydraulique jouera un rôle primordial dans l'approvisionnement suisse en énergie, à l'avenir également. Depuis plus de 100 ans, forte de son savoir-faire, Alpiq produit de l'électricité exempte de CO₂ avec cette source d'énergie renouvelable. Et nous voulons continuer. Alpiq s'engage activement pour cela. Nous reconnaissons la nou-

velle réalité et considérons que le changement fondamental dans le secteur de l'énergie n'est pas seulement un défi, mais aussi une chance à saisir. Pour qu'elle ne nous échappe pas, nous avons mis en place des phases opérationnelles et stratégiques. Au cours des années à venir, nous poursuivrons résolument ce processus pour créer une plus-value durable au profit de nos partenaires.

Nos collaborateurs méritent un remerciement particulier. En 2013 aussi, ils ont largement contribué au succès d'Alpiq. Au nom de la Direction générale, je les remercie de leur grande disponibilité, de leur engagement et de leur loyauté.

Chers actionnaires, au nom de la Direction générale, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.



Jasmin Staiblin
CEO





Nant de Drance : en Valais (Suisse), Alpiq participe à la construction d'une centrale de pompage-turbinage souterraine située entre les lacs de retenue d'Emosson et du Vieux Emosson.

Clients gagnés, progrès accomplis

En 2013, Alpiq a pu gagner de nouveaux clients et développer des projets d'envergure. Afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité, elle a également investi dans l'optimisation de ses propres installations de production.

Les avantages clients comme objectif

Alpiq offre des services innovants à ses clients en Suisse et en Europe et les aide à se développer. En 2013, Alpiq a pu gagner de nouveaux clients et développer des projets d'envergure.

L'utilisation efficace de l'énergie – qu'il s'agisse d'électricité, de chaleur ou de froid – constitue un facteur de réussite économique et écologique, et ce particulièrement pour les entreprises. Grâce à ses services et produits innovants, Alpiq soutient des entreprises et des institutions de toutes tailles dans la réalisation de cet objectif.

En 2013, Alpiq InTec et Alpiq EcoServices ont modernisé à Coire les installations de réfrigération de Swisscom, le plus grand fournisseur suisse de services de télécommunications. Grâce à un concept de rénovation innovant, Swisscom réduit ses dépenses énergétiques de 50% et ses émissions de CO₂ de 20 tonnes par an.

A Turin, Alpiq InTec réalise les installations électriques du nouveau siège du groupe bancaire Intesa Sanpaolo. En 2013, elle a mis en réseau la tour de 166 mètres de haut au moyen de câbles, de luminaires ainsi que d'éléments de contrôle et de sécurité. Un système de gestion novateur contrôle l'ensemble des installations et optimise l'efficacité énergétique du bâtiment. Deuxième plus haute tour de la métropole italienne, elle ouvrira ses portes en 2014.

Importante commande de l'Institut Paul Scherrer

Le célèbre Institut suisse Paul Scherrer (PSI) a mandaté le consortium EquiFEL pour la construction du bâtiment ainsi que l'installation et la mise en service de l'infrastructure technique très complexe du nouvel instrument de recherche SwissFEL (laser à rayons X à électrons libres). Chef de file du consortium EquiFEL, Alpiq s'est vue confier l'étude de projet et la réalisation technique du bâtiment ainsi que la mise en place des installations de chauffage/ refroidissement, du système de ventilation, des équipements sanitaires et des installations électriques.

Dans le domaine des techniques de transport, la filiale d'Alpiq Mauerhofer & Zuber SA a décroché un contrat pour la modernisation des systèmes de sécurité et de signalisation du Mont-Blanc Express sur la ligne Saint-Gervais-Vallorcine. Ce tronçon de près de 37 kilomètres appartient au réseau des chemins de fer français et revêt une importance croissante dans le transport régional. Pour la première fois, un système de sécurité suisse sera installé sur une voie ferrée française. Ces vastes travaux de modernisation permettront de doubler la capacité actuelle de la ligne.

Le Saint-Gothard franchit des étapes cruciales

Avec ses 57 km, le tunnel de base du Saint-Gothard, en Suisse, est le tunnel ferroviaire le plus long du monde. Il ouvrira en 2016. Principal partenaire de la communauté de travail Transtec Gotthard, Alpiq Infra est responsable de l'installation des équipements ferroviaires des deux galeries et des voies d'accès. Sont incluses la voie de circulation, la ligne caténaire, l'alimentation en courant de traction, l'alimentation électrique, les installations de télécommunication et de sécurité. En plus du tunnel et des tronçons ouverts, Alpiq Infra équipe cinq bâtiments d'ingénierie ferroviaire avec des systèmes électriques, de télécommunication, de sécurité et d'automatisation.

Les travaux de ce grand projet se déroulent dans les délais prévus. En 2013, des étapes cruciales ont été franchies. Les installations de technique ferroviaire ont été mises en place dans les deux galeries de la section nord de 21 km de long environ. La construction de la section centrale et de la section terminale sud a commencé.

Depuis le début de la période d'essai en décembre 2013, les trains roulent pour la première fois à des vitesses pouvant atteindre 220 km/h sur le tronçon sud du tunnel Faido-Bodio Ouest. La nouvelle ligne de 4 km de long au sud, à Pollegio, a été reliée à la ligne principale et la phase d'exploitation commerciale a débuté.

Valeur ajoutée pour les grands consommateurs et les producteurs

Au cours de l'exercice 2013, Alpiq a acquis de nouveaux clients d'envergure dans le domaine de la distribution d'électricité. Alpiq a ainsi conclu un contrat d'approvisionnement en électricité sur plusieurs années avec, entre autres, le producteur d'acier Swiss Steel. Avec une consommation électrique de plus de 400 gigawattheures par an, l'entreprise compte parmi les plus gros consommateurs industriels suisses. Grâce à Alpiq, depuis le 1^{er} janvier 2014, elle bénéficie de conditions intéressantes et d'une plus grande flexibilité.

Alpiq crée également de la valeur ajoutée pour les producteurs grâce à des solutions novatrices. En Hongrie, par exemple, Alpiq regroupe la production de machines à gaz situées dans des zones industrielles. En 2013, le nombre d'installations gérées de manière centralisée et utilisées sur le marché des services-systèmes s'élève à 24 unités. Les propriétaires confient l'exploitation de machines à gaz aux experts d'Alpiq

qui en maximisent la valeur sur le marché des enchères de l'exploitant national du réseau. En retour, les propriétaires participent aux bénéfices.

Mobilité électrique: position renforcée

Grâce à ses bornes de recharge, Alpiq établit le lien entre fabricants et acheteurs de véhicules électriques. En 2013, Alpiq E-Mobility était le premier fournisseur d'une borne de recharge rapide 3 en 1 qui combine trois connecteurs, adaptables à tous les types de véhicules actuels munis d'un port de charge rapide. Suite à son lancement fin 2012, l'initiative EVite, dont Alpiq E-Mobility est partenaire, a mis en service près d'une douzaine de bornes. D'ici fin 2014, elle devrait en installer 80 unités.

En plus de partenariats conclus avec d'autres constructeurs automobiles, Alpiq E-Mobility a étendu sa coopération avec Mitsubishi Suisse en 2013. Alpiq prend en charge la planification, l'installation et la mise en service des bornes de recharge rapides EVite pour Mitsubishi. Pour les acquéreurs d'un modèle Mitsubishi en Suisse, Alpiq E-Mobility détermine en outre la meilleure solution de recharge, à domicile ou sur le lieu de travail, au meilleur prix.

Des investissements pour l'avenir

Efficacité et sécurité sont des éléments décisifs dans les activités d'Alpiq. En 2013, elle a donc poursuivi ses investissements pour optimiser ses installations de production et pour contribuer au développement durable grâce à son parc de véhicules sobres.

De par sa configuration géographique, la Suisse est prédestinée à exploiter l'énergie hydraulique. Alpiq occupe une place importante sur le marché de la production d'électricité à partir de cette source d'énergie propre et flexible. Elle y renforce encore sa position grâce aux investissements qu'elle réalise dans des installations actuelles ou nouvelles.

Après trois ans de travaux de modernisation, la centrale hydroélectrique de Navizence dans le canton du Valais est à nouveau entièrement opérationnelle. Trois nouveaux groupes de 24,3 mégawatts chacun ont remplacé les sept anciens, âgés de plus de 60 ans. Ces travaux ont permis d'augmenter la puissance de 20 mégawatts. Les coûts de modernisation de la centrale, dans laquelle Alpiq détient une participation de 54 %, s'élèvent à 75 millions de CHF.

Toujours en Valais, Alpiq investit, conjointement avec ses partenaires, près de 1,9 milliard de CHF dans la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance (900 mégawatts) qu'elle détient à 39 %. Ce projet contribuera grandement à la sécurité d'approvisionnement en électricité en Suisse. Les travaux de construction ont avancé rapidement en 2013 tout en respectant le budget et le calendrier. Les travaux de surélévation de 20 mètres du barrage du Vieux-Emosson ont commencé. L'excavation de la caverne des machines a bien progressé et se terminera au printemps 2014. La mise en service de la centrale de Nant de Drance se fera par étapes dès 2018.

L'énergie solaire associée à l'énergie hydraulique

La réhabilitation de la centrale au fil de l'eau des Forces Motrices de Martigny-Bourg en Suisse romande s'est achevée en 2013. La puissance de la centrale a été augmentée à 14,4 mégawatts (+ 10 %). En outre, Alpiq InTec a mis en place une installation

photovoltaïque composée de 320 modules sur le toit de la centrale. Ces modules produiront environ 80 000 kilowattheures pour approvisionner 20 foyers en électricité. Alpiq détient une participation de 18 % dans la centrale de Martigny-Bourg.

Lancés en avril 2011, les travaux d'extension de la centrale de pompage-turbinage de Veytaux, qui fait partie de l'aménagement romand des Forces Motrices Hongrin-Léman, se sont déroulés comme prévu en 2013. La centrale, dans laquelle Alpiq détient une participation de 40 %, devrait ainsi doubler sa puissance d'ici fin 2015 pour atteindre 480 mégawatts. Au cours de l'exercice 2013, les vannes de prise d'eau ainsi que deux vannes de vidange de fond de l'installation actuelle ont été remplacées, opération pour laquelle il a fallu abaisser le niveau du lac de retenue de l'Hongrin.

Pour des raisons d'optimisation de la production et de réduction des coûts, Alpiq a suspendu l'exploitation de la centrale de Chandoline en 2013. Des analyses ont montré qu'une modernisation de cette centrale, qui fait partie du complexe Dixence en Valais, ne permettrait qu'une faible amélioration de l'efficacité. Il est plus rentable d'utiliser l'eau du barrage de la Grande Dixence pour alimenter la centrale de Bieudron que celle de Chandoline. Grâce à la meilleure performance de la centrale de Bieudron, il est possible de produire 60 gigawattheures supplémentaires d'électricité d'origine renouvelable par an.

Sécurité aux séismes confirmée

La sécurité des barrages revêt une importance particulière en Suisse. En tant qu'exploitant et propriétaire de barrages, Alpiq a l'obligation de prouver régulièrement leur sécurité vis-à-vis de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Alpiq surveille en permanence les ouvrages concernés. En 2013, elle a spécifiquement vérifié la résistance aux séismes de tous ses barrages. Conformément aux attentes, les installations d'Alpiq ont obtenu de très bons résultats à ces tests.

Modernisation à Gösgen et Kladno

Alpiq investit continuellement dans la sécurité et l'efficacité de ses centrales thermiques. A la centrale nucléaire de Gösgen en Suisse, dans laquelle elle détient une participation de 40 %, Alpiq a ainsi entièrement modernisé le groupe de turbo-générateurs lors de la révision annuelle 2013. Ces travaux ont accru le rendement de l'installation : grâce à une puissance supplémentaire de 30 mégawatts, la production annuelle augmente d'environ 240 millions de kilowattheures. Durant la période 2010 à 2017, la centrale de Gösgen a prévu d'investir environ 1 milliard de CHF. 40 % de cette somme seront consacrés à des mesures de sécurité, 20 % à l'augmentation de l'efficacité et 40 % à la maintenance de la centrale sur le long terme et à de nouveaux investissements.

Pour répondre aux réglementations environnementales plus strictes à partir de 2016, Alpiq a remplacé une unité de la centrale au charbon de Kladno à Prague. En l'espace de trois ans et demi seulement, Kraftanlagen München, filiale d'Alpiq, a planifié et construit la nouvelle unité de 135 mégawatts, mise en service fin 2013. La centrale joue un rôle important dans l'alimentation de secours du réseau électrique tchèque et fournit du chauffage à distance aux distributeurs locaux.

20 % d'émissions en moins

Dans une perspective d'avenir, Alpiq InTec a décidé en 2013 d'uniformiser sa flotte d'environ 1 800 véhicules et de les remplacer progressivement par des modèles moins polluants. Ainsi, la consommation de carburant diminuera d'environ un quart par an et les émissions de CO₂ de 20 % sur trois ans. Par conséquent, Alpiq InTec économisera en moyenne plus de 1 000 tonnes de CO₂.



Swiss Steel : à partir de 2014, Alpiq fournit de l'électricité au producteur d'acier suisse.

Transparence et compliance

Alpiq s'engage en faveur d'une gouvernance d'entreprise transparente et responsable. Des systèmes de gestion et de contrôle efficaces, une politique d'information ouverte et des principes éthiques garantissent la transparence et l'équité. Les principes et règles de gouvernance d'Alpiq sont définis dans les statuts, le règlement d'organisation, le règlement de la Direction générale, les directives du Groupe, l'organigramme et le rattachement des sociétés en participation. Le présent rapport décrit les pratiques du Groupe et suit, quant à la structure et au contenu, les directives de la SIX Swiss Exchange en matière de gouvernance d'entreprise. Sauf indication contraire, les informations se réfèrent à la situation au 31 décembre 2013.

Structure du groupe et actionariat

La structure de gestion du Groupe Alpiq a connu des changements importants en 2013. Au 31 décembre 2013, le Groupe Alpiq se compose de trois domaines opérationnels : Generation (Production), Commerce & Trading et Energy Services (Services énergétiques). Le Group Center regroupe deux domaines fonctionnels : Financial Services et Management Services. Management Services est géré depuis le 1^{er} septembre 2013 par la CEO (a.i.).

Cotation en bourse

La société mère Alpiq Holding SA, dont le siège est à Lausanne, disposait au 31 décembre 2013 d'un capital-actions de 271 898 730 CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune.

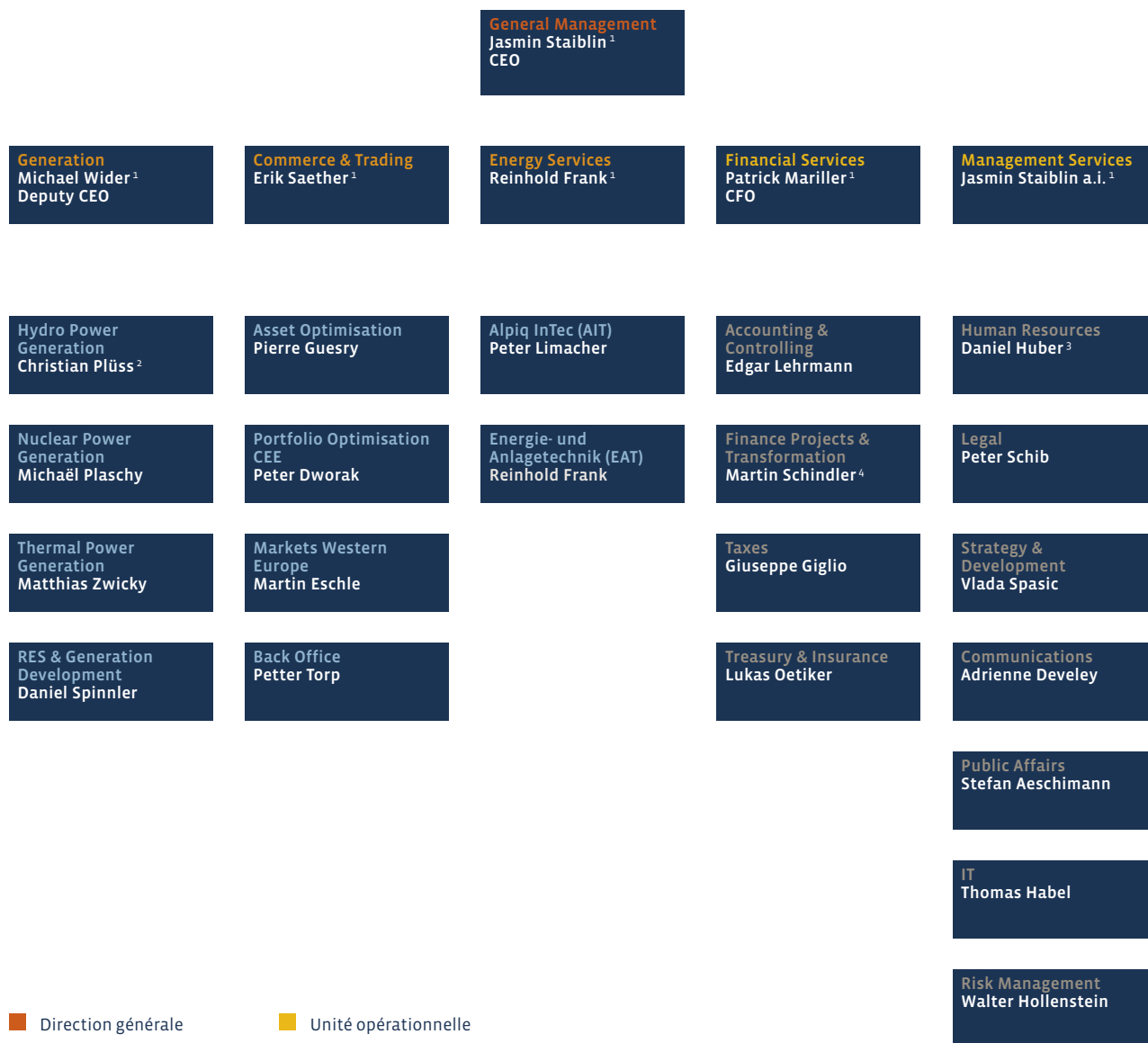
Les actions nominatives sont cotées à la SIX Swiss Exchange sous le code ISIN CH0034389707. La capitalisation boursière en fin d'année s'élevait à 3 328 040 455 CHF (calcul : cours de clôture au 31 décembre 2013 x nombre d'actions = 122,4 CHF x 27 189 873 actions nominatives).

La Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno (SES) avec un capital-actions de 16 500 000 CHF est également cotée à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH0004699440). Fin 2013, la capitalisation boursière s'élevait à 165 000 000 CHF (150,0 CHF x 1 100 000). Alpiq a cédé la participation de 60,9% dans SES en 2013. La déconsolidation a été effectuée le 9 juillet 2013.

Les principales sociétés consolidées du Groupe sont énumérées aux pages 133 à 139 du rapport financier (version intégrale du rapport de gestion 2013). Les principaux actionnaires tels qu'inscrits au registre des actions sont recensés à la page 114 du même rapport et présentés ci-après (version intégrale du rapport de gestion 2013).

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA, conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, ne sont pas tenus de procéder à une offre publique d'achat (Opting-out). Il existe une Convention de consortium, respectivement une convention d'actionnaires, entre EOS Holding (Lausanne), EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI, Martigny) et le consortium des actionnaires minoritaires suisses, composé de la Société coopérative Elektra Birseck (EBM, Münchenstein), de la Société coopérative Elektra Baselland (EBL, Liestal), du canton de Soleure, d'IBAarau AG, d'Aziende Industriali di Lugano SA (AIL) et de Wasserwerke Zug AG (WWZ). La Convention de consortium régit le regroupement d'Aar et Tessin SA d'Electricité avec les unités opérationnelles d'EOS Holding SA, ainsi que la

Organigramme au 31 décembre 2013



¹ Membre de la Direction générale

² à partir du 1^{er} février 2014

³ à partir du 1^{er} avril 2014

⁴ à partir du 1^{er} juin 2014

part d'EDF (50%) aux droits de prélèvement d'électricité d'Emosson SA. Le regroupement a été signé le 27 janvier 2009. La Convention de consortium définit en outre les principes de gouvernance d'Alpiq ainsi que les droits de préemption réciproques pour les partenaires du consortium.

Participations croisées

Il n'y a pas de participations croisées.

Structure du capital

Capital-actions

Le capital-actions d'Alpiq Holding SA s'élevait au 31 décembre 2013 à 271 898 730 CHF (inchangé par rapport à l'année précédente), se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Alpiq Holding SA ne dispose ni de capital conditionnel ni de capital autorisé.

Modifications du capital

Le rapport financier décrit les variations des capitaux propres aux pages 62 et 63 pour le compte annuel consolidé du Groupe Alpiq et à la page 149 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA (version intégrale du rapport de gestion 2013). Les variations des fonds propres pour l'exercice 2011 figurent dans le rapport de gestion 2012 d'Alpiq Holding SA ainsi qu'à la page 60 du rapport financier pour le compte consolidé du Groupe Alpiq, et à la page 139 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA (version intégrale du rapport de gestion 2013).

Actions

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale d'Alpiq Holding SA. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Aucun bon de jouissance ou de participation ni obligation convertible n'est dû à la société.

Actionnaires au 31 décembre 2013

Alpiq Holding SA	31,38	EOS Holding
	25,00	EDFAI
	13,63	EBM
	7,12	EBL
	5,60	Canton de Soleure
	2,12	AIL
	2,00	IBAAarau
	0,91	WWZ
	12,24	Divers (bourse)

Participations en pourcentage

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision et des orientations stratégiques du Groupe Alpiq dans son ensemble, et veille sur la Direction générale.

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de 13 membres qui n'exercent aucune fonction dirigeante dans l'entreprise.

Autres activités et intérêts particuliers

Les curriculum vitæ, parcours professionnels et informations sur les autres activités des membres du Conseil d'administration sont consultables sur le site Internet d'Alpiq sous www.alpiq.com/bod.

Selon les dispositions statutaires actuelles, la durée d'un mandat est de trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Les administrateurs élus en remplacement d'un membre sortant en cours de mandat exercent la durée de mandat restante de leur prédécesseur. L'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) prévoit des mandats d'une année. Ces dispositions entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2014 et seront appliquées pour la première fois à l'occasion de l'Assemblée générale du 24 avril 2014.

Le Conseil d'administration se constitue lui-même. Il élit chaque année, parmi ses membres, le président et le vice-président. Il élit également le secrétaire, qui ne doit pas être membre du Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni dix fois à raison de quelque six heures par séance, à quoi s'est ajoutée une séance supplémentaire d'environ une heure dans le cadre d'une conférence téléphonique. Le président fixe l'ordre du jour des séances après consultation de la CEO. Tout administrateur peut exiger par écrit l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Les administrateurs reçoivent avant chaque séance une documentation leur permettant de se préparer aux différents sujets qui y seront discutés.

Les membres de la Direction générale assistent en principe à titre consultatif aux séances du Conseil d'administration. Ils se refusent lorsque le président l'ordonne.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents habilités à voter. Le président tranche en cas d'égalité des voix. S'il y a conflit d'intérêts, les administrateurs concernés se refusent. Les délibérations et décisions du Conseil d'administration sont consignées dans un procès-verbal adressé aux administrateurs et approuvé à la séance suivante. En dehors des séances, chaque membre peut s'informer auprès de la CEO sur la marche des affaires ou sur des activités particulières, avec l'aval du président. De même, le président peut autoriser un administrateur à consulter comptes et dossiers, lorsque l'accomplissement d'une mission l'exige.

Conseil d'administration au 31 décembre 2013

Nom	Première élection	Fin de mandat ¹
Hans E. Schweickardt, CH-Neerach, Président	2006	2015
Christian Wanner, CH-Messen, Vice-président	2006	2015
Conrad Ammann, CH-Zurich	2012	2015
Michael Baumgärtner, DE-Leonberg	2013	2015
Dominique Bompoin, FR-Le Vésinet	2013	2015
Olivier Fauqueux, FR-Bièvres	2013	2016
Damien Gros, FR-Issy-les-Moulineaux	2013	2015
Alex Kummer, CH-Laufen	2013	2015
Claude Lässer, CH-Marly	2009	2015
René Longet, CH-Onex	2013	2015
Guy Mustaki, CH-Pully	2009	2015
Jean-Yves Pidoux, CH-Lausanne	2009	2015
Urs Steiner, CH-Laufen	2006	2015

Le secrétaire du Conseil d'administration : Roger Schoch

Outils de pilotage et de surveillance

Chaque année, la Direction générale informe le Conseil d'administration de la nature et de la mise en œuvre des objectifs stratégiques, annuels et à moyen terme. Durant l'exercice, la Direction générale rend compte trimestriellement de la marche des affaires, de la réalisation des objectifs et d'autres évolutions essentielles. Le Conseil d'administration reçoit en outre un résumé régulier comportant les indicateurs financiers, la situation en matière de risques et l'état des audits internes en cours, ainsi qu'un rapport trimestriel où figurent des informations détaillées sur les finances et sur les principaux projets et activités au sein des différents domaines opérationnels et fonctionnels.

La société de révision présente au Conseil d'administration, par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter) et d'un rapport oral, le résultat de ses contrôles et les priorités accordées à ses futures activités. La révision interne (Group Internal Audit), qui rapporte directement au Président du Conseil d'administration,

¹ Selon l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), la durée du mandat est dorénavant d'un an. Cette disposition sera appliquée pour la première fois à l'occasion de l'Assemblée générale du 24 avril 2014. Les statuts seront adaptés en conséquence.

fournit un service de contrôle et de conseil indépendant et objectif visant à créer des plus-values et à améliorer les processus opérationnels. Elle soutient l'organisation dans la réalisation des objectifs en évaluant l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de directive et de surveillance, en vue de les améliorer. Group Internal Audit est un instrument de conduite du Conseil d'administration et de ses comités, notamment de l'Audit and Risk Committee (ARC). Il a pour mission d'assister le Conseil d'administration et la Direction générale dans la réalisation de leurs tâches de contrôle et de surveillance. Le Conseil d'administration approuve tous les ans, sur proposition de l'ARC, la planification des audits orientée sur les risques et établie par Group Internal Audit, et prend connaissance du rapport d'activité. Les divers rapports d'audit sont présentés au Président et, sous forme de synthèse, à l'ARC où ils font l'objet d'une discussion à chaque séance. Pour son travail, Group Internal Audit fait appel, le cas échéant, à un conseiller externe de la révision.

La gestion des risques concerne les risques liés aux activités, aux marchés, aux crédits et aux finances. Un rapport annuel écrit renseigne le Conseil d'administration sur les aspects déterminants de la gestion des risques à l'échelle du Groupe et de leur évolution. Il en décrit les principes, les limites, les mises en œuvre ainsi que les étapes de développement prévues. Un comité Risk Management central, subordonné à la CEO, propose les limites pour chaque domaine, en fonction du résultat des analyses. La catégorisation des risques incombe à la Direction générale. Le Conseil d'administration fixe une fois par an la limite générale pour le Groupe. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des limites et des principes.

Group Compliance est également subordonné au Président du Conseil d'administration. Ses missions principales sont l'établissement du rapport de conformité, la sensibilisation aux risques de conformité éventuels, la formation des collaborateurs et collaboratrices en matière de bonne conduite, la gestion du système d'alerte, le conseil relatif aux questions en rapport avec la conformité et la gestion des directives. Group Compliance soutient le Conseil d'administration et la Direction générale dans le respect des règles de conduite de l'entreprise.

Le Conseil d'administration comprend en outre deux comités : l'Audit and Risk Committee (ARC) et le Comité de nomination et de rémunération (CNR).

Audit and Risk Committee (ARC)

Le comité ARC est composé comme suit : Damien Gros (président), qui succède à Stéphane Tortajada depuis l'Assemblée générale du 25 avril 2013, Jean-Yves Pidoux

(membre) et Conrad Ammann (membre) qui succède à Alex Stebler, également depuis le 25 avril 2013.

L'ARC a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de ses obligations de surveillance, notamment: vérifier l'activité et évaluer l'indépendance de la révision externe et interne et du système de contrôle; veiller à la bonne présentation des comptes trimestriels, semestriels et annuels; veiller à l'application des principes en matière de gestion des risques, de conformité et de gouvernance d'entreprise.

L'ARC soumet des propositions au vote du Conseil d'administration et rend compte, par oral, à chaque séance, de ses activités, décisions, conclusions et recommandations. Si, lors d'une prise de décision propre, la majorité des voix n'est pas atteinte, la décision incombe au Conseil d'administration. Les procès-verbaux de l'ARC sont portés à la connaissance des administrateurs. En outre, l'ARC présente au Conseil d'administration un compte-rendu annuel de ses activités durant l'exercice.

En principe, le président du Conseil d'administration, la CEO, le CFO ainsi que les responsables respectifs du Group Internal Audit et de l'organe de révision assistent aux séances de l'ARC.

D'autres responsables d'unités et membres de l'organe de révision externe prennent également part aux séances selon l'ordre du jour. Durant l'exercice sous revue, l'ARC s'est réuni sept fois en séances ordinaires, et deux fois en séances supplémentaires de quelque trois heures chacune. Les questions abordées concernaient essentiellement la restructuration du Groupe Alpiq, les corrections de valeur, l'endettement et la couverture des liquidités.

Comité de nomination et de rémunération (CNR)

Le CNR est composé comme suit: Guy Mustaki (président), Michael Baumgärtner (membre), qui succède à Gérard Roth depuis l'Assemblée générale du 25 avril 2013, et Urs Steiner (membre).

Le CNR a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de ses obligations de surveillance concernant les tâches suivantes: planification de la relève au sein du Conseil d'administration et de la Direction générale, définition de la politique de compensation, conditions d'embauche, dispositions contractuelles concernant la CEO, la Direction générale et les responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles.

Le CNR soumet des propositions au vote du Conseil d'administration et rend oralement compte, à chaque séance, de ses activités, décisions, conclusions et recommandations. Les procès-verbaux du CNR sont portés à la connaissance des administrateurs. Le président du Conseil d'administration, la CEO et le responsable du Group Human Resources prennent généralement part aux séances. Le CNR s'est réuni trois fois en séances ordinaires durant l'exercice sous revue, et huit fois en séances supplémentaires d'une durée moyenne de près de trois heures.

Règlement des compétences

Le Conseil d'administration a confié à la CEO l'ensemble de la direction opérationnelle du Groupe Alpiq. La CEO préside la Direction générale et a délégué certaines fonctions directoriales aux membres de la Direction générale.

Les compétences respectives et la répartition des tâches entre le Conseil d'administration, la CEO et la Direction générale sont stipulées dans le règlement de la Direction générale et le règlement d'organisation. Dans le cadre des directives du Groupe, la CEO a édicté une délégation des compétences applicable à l'échelle du Groupe.

Direction générale

Au 31 décembre 2013, la Direction générale se compose de cinq membres, lesquels sont présentés aux pages 38 et 39 du présent rapport. Les curriculum vitæ, informations sur les autres activités et intérêts particuliers des membres se trouvent sur le site Internet d'Alpiq sous www.alpiq.com/executive-board. Il n'existe pas de contrat de gestion.

Rémunérations, participations et prêts

Les principes, les objectifs et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que des membres du Conseil d'administration sont décrits en détail dans le Rapport de rémunération séparé aux pages 40 à 47.

Droit de participation des actionnaires

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Seuls les quotas spécifiés dans le Code des obligations s'appliquent lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée conformément aux règles établies par le Code des obligations.

Ordre du jour

Les droits de participation des actionnaires sont régis par la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur Internet à l'adresse www.alpiq.com/statuts.

Les actionnaires peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour avec un préavis d'au moins 50 jours avant l'Assemblée générale s'ils représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de CHF au minimum. L'inscription des actions nominatives au registre des actions est la condition de l'octroi du droit de vote à l'Assemblée générale. Elle est possible jusqu'à une semaine avant sa tenue.

Changement de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA, conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, ne sont pas tenus de procéder à une offre publique d'achat (Opting-out). Les statuts ne comprennent pas d'autres mesures de défense.

Clauses de changement de contrôle

Les contrats de travail des membres de la Direction générale ne contiennent aucune clause de changement de contrôle.

Organe de révision

Depuis 2002, Ernst & Young SA à Zurich assure les fonctions d'organe de révision d'Atel Holding SA, respectivement d'Alpiq Holding SA. L'Assemblée générale élit l'organe de révision et le réviseur des comptes consolidés pour un mandat d'une année. Les prestations et les honoraires sont vérifiés chaque année. Le responsable du mandat d'Ernst & Young SA en poste exerce sa fonction depuis 2013. En sa qualité d'organe de révision et de réviseur des comptes consolidés, Ernst & Young SA a perçu pour ses services, lors de l'exercice précédent, une indemnité d'environ 5 millions de CHF, décomposée comme suit : près de 3,2 millions de CHF pour des services d'audit, environ 1,1 million de CHF pour des services liés à l'audit, environ 0,4 million de CHF pour des conseils fiscaux et près de 0,3 million de CHF pour des conseils relatifs aux transactions.

Outils d'information de la révision externe

L'Audit & Risk Committee (ARC) est l'organe de surveillance de l'organe de révision externe. Cet organe informe l'ARC au moins une fois par an des révisions effectuées et des constats et recommandations qui en résultent. L'ARC examine au préalable les programmes d'audits avec l'organe de révision externe et évalue son travail. L'organe de révision externe informe le Conseil d'administration une fois par an par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter). L'ARC peut à tout moment convoquer l'organe de révision externe aux séances, comme cela s'est produit sept fois au cours de l'exercice sous revue.

Politique d'information

Alpiq informe les actionnaires, investisseurs potentiels et autres acteurs concernés de manière exhaustive, régulière et en temps utile, par le biais de ses rapports trimestriels, semestriels et annuels, lors de conférences d'analystes financiers et de conférences de presse, et à l'occasion de l'Assemblée générale. Le site Internet constamment mis à jour (www.alpiq.com) ainsi que les communiqués de presse concernant les événements essentiels complètent le volet communication. Les adresses de contact sont disponibles en ligne sur www.alpiq.com/contact. Les principales échéances de l'exercice en cours peuvent être consultées à l'avant-dernière page de ce rapport.

Assemblée générale 2013

Lors de la 5^e Assemblée générale ordinaire d'Alpiq Holding SA du 25 avril 2013, les 479 actionnaires présents ont approuvé les comptes consolidés 2012 du Groupe Alpiq, ainsi que le rapport annuel et les comptes annuels 2012 d'Alpiq Holding SA. L'assemblée a également accepté la proposition du Conseil d'administration de verser un dividende de 2 CHF par action nominative d'Alpiq Holding SA, sous la forme d'un remboursement de dotations en capital. Elle a en outre donné décharge aux membres du Conseil d'administration. Pour succéder à Gérard Roth, Patrick Pruvot, Stéphane Tortajada, Alex Stebler et Daniel Mouchet (membres sortants), Michael Baumgärtner, Dominique Bompoin, Damien Gros, Alex Kummer et René Longet ont été élus au Conseil d'administration pour un mandat courant jusqu'en 2015, et Olivier Fauqueux pour un mandat complet de trois ans (jusqu'en 2016). Le mandat de l'organe de révision a été renouvelé pour une année supplémentaire.

Conseil d'administration au 31 décembre 2013

1 Hans E. Schweickardt Président

- Ing. él. dipl. EPF Zurich, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- PCA: Grande Dixence SA, Sion; Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne
- Vice-président: Swisselectric, Berne
- Président adjoint du conseil de surveillance de la société responsable, ainsi que membre du Comité présidentiel, du comité stratégique et du comité de rémunération et nomination: European Energy Exchange AG (EEX), Leipzig
- Membre du conseil de surveillance: EPEX Spot SE, Paris; EEX Power Derivatives GmbH, Leipzig; European Commodity Clearing AG (ECC), Leipzig
- Membre du Comité directeur: economiesuisse, Zurich

4 Michael Baumgärtner Membre

- Diplômé en gestion d'entreprise (Université de Pforzheim)
- Nationalité allemande
- STEAG GmbH, Essen D, membre de la direction

7 Olivier Fauqueux Membre

- DESS Certificat d'aptitude à l'Administration des Entreprises, Option fiscalité (I.A.E. Paris); DESS Droit de la Communication (Université Paris I); Maîtrise en droit des Affaires (Université Paris I)
- Nationalité française
- Directeur Juridique Corporate d'EDF
- CA: Electricité de Strasbourg, France; EDEV, France
- Membre du conseil de surveillance: ERDF, France
- Membre du Comité des Associés: Dalkia Investissement

10 Alex Kummer Membre

- Lic. en droit et oec HSG /avocat et notaire /médiateur d'affaires IRP-HSG
- Nationalité suisse
- PCA: Aluminium – Laufen SA Liesberg, Liesberg; Grebet Immobilien AG, Bettlach; EBM (Société coopérative Elektra Birseck), Münchenstein
- CA: Duravit Schweiz AG, Othmarsingen; Sportshop Karrer AG, Laufen; Gremolith Verwaltungs AG, Kirchberg SG
- PCF d'EGK Gesundheitskasse, Laufen; EGK Grundversicherungen, Laufen

13 Damien Gros Membre

- Nationalité française
- CA: Accuracy S.A.S, Neuilly-sur-Seine; Accuracy Worldwide Coop. SA, Luxembourg

2 Christian Wanner Vice-président

- Agriculteur, ancien Conseiller d'Etat du canton de Soleure
- Nationalité suisse
- PCA: Privatklinik Obach AG, Soleure
- CA: Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln (jusqu'à mi-juin 2014)

5 Claude Lässer Membre

- Lic. rer. pol, ancien Conseiller d'Etat du canton de Fribourg
- Nationalité suisse
- PCA: Groupe E SA, Granges-Paccot
- CA: EOS Holding SA, Lausanne; FRIGAZ SA, Givisiez

8 Guy Mustaki Membre

- Avocat, professeur à l'université de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA: Romande Energie Holding SA, Morges; EOS Holding SA, Lausanne
- CA: Grande Dixence SA, Sion

11 Urs Steiner Membre

- Ingénieur en énergie ETS, CEO de la Société coopérative Elektra Baselland, Liestal
- Nationalité suisse
- PCA: Geopower Basel AG, Bâle; Waldenburgerbahn AG, Waldenburg; IReL AG Gebäudeautomation Energietechnologie, Liestal
- VPCA: Efforte AG, Olten
- CA: Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden; Geo-Energie Suisse AG, Zurich; Kraftwerk Augst AG, Augst

3 René Longet Membre

- Lic. Phil. de l'Université de Genève
- Nationalité suisse
- VPCA: Services industriels de Genève, Vernier
- CA: EOS Holding SA, Lausanne

6 Dominique Bompont Membre

- DEA de Droit Privé (Bordeaux)
- Avocat, Cabinet Bompont, Paris
- Nationalité française

9 Jean-Yves Pidoux Membre

- Docteur en sociologie et anthropologie, Député au Grand Conseil du canton de Vaud, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA: SI-REN SA, Lausanne
- CA: Romande Energie Holding SA, Morges; EOS Holding SA, Lausanne; Grande Dixence SA, Sion; Gaznat S.A., Lausanne; Swisssgas, Zurich; HYDRO Exploitation SA, Sion

12 Conrad Ammann Membre

- Ing. él. dipl. EPF Zurich, Dr. sc. techn., post-dipl. BWI EPF, Zurich
- Nationalité suisse
- CA: Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden
- CEO: EBM (Société coopérative Elektra Birseck), Münchenstein

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration
PCF Président du Conseil de fondation

1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



Direction générale au 31 décembre 2013

1 **Jasmin Staiblin** CEO

- Haute Ecole Technique Karlsruhe, Allemagne; Haute Ecole Technique Royale Stockholm, Suède
- Nationalité allemande
- Née en 1970
- Entrée au Groupe Alpiq en 2013 en qualité de CEO
- CA: Georg Fischer AG, Schaffhouse.; Rolls-Royce plc, Londres; Nouvelle Banque d'Argovie, S.A., Aarau
- Membre: Conseil des EPF

2 **Michael Wider** Directeur Generation, Deputy CEO

- MA in Law, MBA, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1961
- Entrée au Groupe Alpiq en 2003, membre de la Direction générale depuis 2009
- PCA: HYDRO Exploitation SA, Sion; Nant de Drance SA, Finhaut; Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken SA, Däniken
- VPCA: Centrale nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt
- CA: Centrale Thermique de Vouvry S.A. (C.T.V.), Vouvry; Romande Energie Holding SA, Morges; Grande Dixence SA, Sion; Swissgrid AG, Laufenburg
- Membre du comité: Swisselectric, Bern

3 **Patrick Mariller** Directeur Financial Services, CFO

- MA Economics UNIL, IMD Lausanne, Stanford Executive Program
- Nationalité suisse
- Né en 1966
- Entrée au sein du Groupe Alpiq en 2003, membre de la Direction générale depuis 2012
- PCA: Electricité d'Emosson SA, Martigny
- CA: Grande Dixence SA, Sion; Nant de Drance SA, Finhaut; Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken SA, Däniken; Centrale nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt
- Président du conseil de surveillance: Kraftanlagen München GmbH, Munich

4 **Reinhold Frank** Directeur Energy Services

- Ingénieur dipl., ingénieur économiste, Stanford Executive Program
- Nationalité allemande
- Né en 1955
- Entrée au Groupe Alpiq en 2006 en qualité de membre de la Direction générale
- CA: AEK Energie SA, Soleure

5 **Erik Saether** Directeur Commerce & Trading

- BBA, Norwegian School of Economics
- Nationalité norvégienne
- Né en 1954
- Entrée au Groupe Alpiq en 2009, membre de la Direction générale depuis 2011
- CA: Powernext SA, Paris

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration

1



2



3



4



5



Rapport de rémunération

Le Comité de nomination et rémunération

Le comité de nomination et de rémunération («CNR») est un organe du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA nommé formellement par le Conseil d'administration. Sa tâche consiste notamment à soutenir le Conseil d'administration dans l'exécution de son obligation de surveillance concernant la politique de rémunération ainsi que la définition de tous les contrats et conditions d'engagement du CEO et de la Direction générale. En conséquence, le pouvoir décisionnel et la responsabilité correspondante demeurent du ressort du Conseil d'administration.

Principes et objectif

Dans le but d'accroître durablement la valeur de l'entreprise, les cadres supérieurs de l'entreprise sont motivés par une rémunération conforme au marché ainsi que par un système prévoyant une part variable du salaire en fonction des performances et de la valeur.

Chez Alpiq, les directives relatives à la rémunération et les systèmes régissant la part variable du salaire garantissent une rémunération des cadres en adéquation avec l'activité exercée et les responsabilités assumées. C'est la raison pour laquelle la rémunération totale des membres de la Direction générale comprend

1. des composantes fixes indépendantes des résultats,
2. des versements de la part variable du salaire effectués à court terme en fonction des résultats, et sur la base d'un exercice,
3. des versements de la part variable du salaire effectués à long terme en fonction des résultats, et sur la base de plusieurs exercices.

Publication

Conformément au Code des obligations suisse, à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), au Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance et aux directives SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, Alpiq publie ce qui suit:

- les contenus et procédures permettant de fixer les rémunérations
- les rémunérations versées aux membres en exercice des organes
- les rémunérations versées aux anciens membres des organes
- les honoraires et rémunérations complémentaires
- les prêts accordés aux membres des organes

Il n'existe pas de programmes de participation ou d'option pour les membres des organes d'Alpiq.

A. Rémunérations versées aux membres de la Direction générale

Principes

Les dispositions contractuelles, conditions d'engagement et rémunérations des membres de la Direction générale sont adoptées et vérifiées à intervalles réguliers par le Comité de nomination et de rémunération (CNR) nommé par le Conseil d'administration d'Alpiq. Le CNR approuve les objectifs de la CEO sur proposition du Président du Conseil d'administration et approuve ceux de la Direction générale sur proposition de la CEO.

Les détails relatifs aux versements de la part variable du salaire sont définis dans le règlement correspondant approuvé par le CNR à la demande de la CEO. Au cours de l'exercice 2013, les membres de la Direction générale ont été rémunérés conformément au règlement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012.

Groupe des bénéficiaires

Les personnes pouvant bénéficier du versement d'une part variable du salaire selon les termes du règlement sont la CEO ainsi que les responsables des domaines opérationnels et fonctionnels. Si un membre de la Direction générale occupe deux fonctions, seule la fonction la plus élevée sera prise en considération.

Au niveau de la Direction générale, la CEO a repris également la direction du domaine fonctionnel Management Services au 1^{er} septembre 2013. Par ailleurs, Reinhold Frank a cumulé deux fonctions, en tant que responsable du domaine opérationnel Services énergétiques et président de la Kraftanlagen München GmbH, en Allemagne (depuis le 1^{er} août 2013).

Structure de rémunération

Au cours de l'exercice 2013, les membres de la Direction générale ont reçu des rémunérations composées d'un salaire de base fixe, indépendant des résultats, et d'un salaire variable dépendant des résultats. Le salaire variable est à son tour constitué d'une composante à court terme liée aux résultats (Short Term Bonus, STB) et d'une composante à long terme également liée aux résultats (Long Term Incentive, LTI). Tandis que le versement découlant de la composante STB dépend de la réalisation d'objectifs personnels et financiers, la croissance à long terme de la valeur de l'entreprise est déterminante pour le versement de la composante LTI.

Part variable à court terme du salaire (STB)

La composante à court terme liée aux résultats a pour objectif de motiver les membres de la Direction générale et de les récompenser pour les résultats obtenus au cours de l'exercice.

Le versement de 30% de la valeur nominale du STB dépend de la réalisation d'au maximum six objectifs de performance personnelle (composantes qualitatives).

Il peut notamment s'agir de la réalisation d'objectifs clairement définis et mesurables, relatifs à des projets, à l'efficacité et au franchissement d'étapes importantes.

Le versement des 70% restants est fonction de la réalisation d'objectifs d'EBITDA (bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements, éléments quantitatifs ou financiers) fixés par le CNR au début de l'exercice.

L'EBITDA à atteindre (100%) fixé par le CNR sert de base pour le calcul des composantes quantitatives. Si l'EBITDA théorique est atteint, la composante financière s'élève à 100% de la part correspondante de la valeur nominative. A partir d'une valeur d'EBITDA définie par le CNR, aucun versement complémentaire n'est effectué au titre de la composante quantitative (EBITDA Cap). La réalisation d'une valeur EBITDA inférieure à l'objectif fixé par le CNR exclut tout versement d'une composante quantitative du STB (EBITDA Floor).

Long Term Incentive (LTI)

La LTI doit motiver les membres de la Direction générale à participer à une augmentation de la valeur d'Alpiq à moyen et à long terme dans l'optique de promouvoir une activité économique durable. Par conséquent, le versement effectif de la LTI n'intervient qu'à l'expiration d'un délai de trois ans suivant son attribution. L'augmentation durable de la valeur de l'entreprise est évaluée sur la base de la mesure de l'EVA (Economic Value Added). La LTI est payée au comptant.

Le CNR détermine la valeur nominale de la LTI au début de l'exercice. Le versement de la LTI est fonction de la réalisation, au terme d'un délai de trois ans, de la valeur à atteindre définie pour l'EVA. Les valeurs d'EVA à atteindre sont fixées chaque année par le CNR sur la base des plans d'entreprise d'Alpiq adoptés par le Conseil d'administration. La LTI atteint 100% de la valeur nominale si la valeur théorique de l'EVA sur trois ans est atteinte. A partir d'une valeur d'EVA définie par le CNR, aucun versement complémentaire n'est effectué (EVA Cap).

Autres réglementations

Conformément au Règlement du 1^{er} janvier 2012, le montant du salaire de base et des deux composantes STB et LTI ne doit pas dépasser le triple du salaire de base versé au membre de la Direction générale. Aucun montant ne sera versé en excédent de ce plafond.

Indépendamment de cette réglementation, le CNR est, à titre exceptionnel, habilité à accorder individuellement une part variable supplémentaire.

Dans des cas exceptionnels dûment motivés, le CNR peut décider qu'aucune part variable du salaire (STB et/ ou LTI) ne sera versée à la CEO (sur proposition du Président du Conseil d'administration) ou à un responsable de domaine opérationnel ou fonctionnel (sur proposition de la CEO).

Montant des rémunérations

En 2013, les rémunérations des membres de la Direction générale se sont élevées à un total de 6,1 millions de CHF (3,7 millions de CHF), dont 5,4 millions de CHF (3,2 millions de CHF) de rémunérations courantes et 0,7 million de CHF (0,5 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses renvoient aux chiffres de l'année précédente. La différence entre les rémunérations de 2012 et 2013 est liée, d'une part, au fait qu'en 2012 la fonction de CEO a été exercée par intérim par le Président du Conseil d'administration sans rémunération et, d'autre part, que la société a versé à l'ancien CFO (Kurt Baumgartner), dont les rapports de travail ont pris fin à la fin du mois de mars 2013 après 37 ans de service, sa rémunération ainsi que l'indemnité à raison de longs rapports de travail due en application de l'art. 339b CO.

Pour l'année sous revue, le rapport entre les composantes fixes du salaire (total de 2,9 millions de CHF) et les composantes variables (total de 2,5 millions de CHF) était de 54 % contre 46 %. Les versements de rémunérations sont détaillés à la page 154 du rapport financier.

B. Rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration

En 2013, les membres du Conseil d'administration d'Alpiq ont perçu des rémunérations s'élevant à un montant total de 4,1 millions de CHF (3,9 millions de CHF), dont 3,9 millions de CHF (3,7 millions de CHF) de rémunérations courantes et 0,2 million de CHF (0,2 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses renvoient aux chiffres de l'année précédente. La différence entre les rémunérations de 2012 et 2013 est liée au nombre de séances supplémentaires.

Hans E. Schweickardt est employé à temps plein en qualité de Président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA. Les différents revenus annexes versés au titre d'autres activités réalisées pour le compte du Groupe Alpiq reviennent à l'entreprise.

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires, de frais et autres paiements. Ces composantes ne dépendent pas des résultats. Le détail des montants versés à chacun des bénéficiaires est présenté en pages 152 et 153 du rapport financier.

C. Niveau des rémunérations par rapport au marché

Dans le but de garantir que le niveau des rémunérations des membres de sa Direction générale et de son Conseil d'administration est conforme au marché, Alpiq mandate régulièrement des sociétés de conseil externes et indépendantes afin d'évaluer le positionnement de l'ensemble des rémunérations qu'elle verse par rapport à ce qui est pratiqué par la concurrence. Pour ce faire, l'évaluation porte à la fois sur le montant et sur la structure des salaires. Des entreprises d'électricité et des entreprises énergétiques suisses et européennes, de structure comparable, cotées en bourse et de taille et d'activités similaires ont servi de référence, au même titre que des sociétés industrielles.

Cette comparaison et les mesures de restructuration entreprises ont mis en évidence la nécessité de procéder à des adaptations. Le CNR s'emploie actuellement à élaborer une nouvelle structure de rémunération des membres de la Direction générale.

Ajustement des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration

Lors de sa séance du 12 décembre 2013, le Conseil d'administration sur proposition du CNR a pris la décision de réduire de 20 % les honoraires, à compter du 1^{er} janvier 2014.

D. Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse

Le 1^{er} janvier 2014, l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) est entrée en vigueur. L'application de cette ordonnance nécessite une adaptation des statuts. Les différentes modifications apportées aux statuts seront donc soumises à l'Assemblée générale. Certaines de ces suggestions sont formulées en termes généraux et couvrent des éléments actuellement sans pertinence pour Alpiq. Cela concerne par exemple la proposition de l'art. 25 des statuts portant sur les crédits ou les prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle versée aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale. L'objectif de ces suggestions est d'assurer un maximum de flexibilité et de marge de manœuvre, afin de pouvoir couvrir les éventualités futures encore imprévisibles à ce jour.

Le contenu de certaines dispositions prévues par les statuts doit être fixé ou concrétisé par la société, conformément à l'ORAb. D'autres dispositions reflètent la nouvelle législation applicable. Sur la base des demandes conformément à l'ORAb, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier les statuts de la façon suivante :

-
- Choix du système de rémunération (art. 20 des statuts): L'article 20 des statuts propose un système prospectif. L'Assemblée générale approuvera ainsi les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de manière prospective pour l'exercice suivant. Les avantages de ce système résident dans le fait qu'il constitue une bonne combinaison entre la sécurité juridique pour l'entreprise et les droits de participation des actionnaires.

 - Principes généraux applicables aux tâches et aux compétences du comité de rémunération (chez Alpiq Holding SA: CNR) (art. 17 des statuts)
L'Ordonnance exige que les statuts déterminent les principes régissant les tâches et les compétences du comité de rémunération. Le principe proposé offre un maximum de flexibilité.

 - Montant complémentaire accordé à la Direction générale (art. 21 des statuts)
Les statuts peuvent permettre à la société d'octroyer des rémunérations aux membres de la Direction générale entrant au service de la société après la date du vote de l'Assemblée générale sur les rémunérations. Pour ce faire, il est nécessaire de fixer un montant supplémentaire. La suggestion est de prévoir 50% du dernier montant global des rémunérations approuvé pour la Direction générale.

 - Principes applicables à la rémunération liée aux résultats (art. 22 des statuts)
Pour être valables, les principes généraux applicables à la rémunération liée aux résultats (ainsi qu'à la répartition) doivent être intégrés aux statuts. L'art. 22 des statuts décrit désormais ces principes généraux. Ce faisant, il présente aussi des formes de rémunération qui ne sont pas utilisées chez Alpiq actuellement. Cette disposition prévue par les statuts confère à Alpiq une marge de manœuvre au cas où la société souhaiterait un jour adapter son modèle ou ses formes de rémunération pour tenir compte des évolutions, sans pour autant modifier ses statuts.

 - Durée des contrats et délais de préavis (art. 23 des statuts)
Les statuts doivent comporter des dispositions relatives à la durée des contrats des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Les principes généraux suivants doivent être définis:
 - Forme des contrats (à durée déterminée et/ou à durée indéterminée); et
 - Durée maximale du préavis ou durée maximale des contrats à durée déterminée (dans les deux cas max. 12 mois).

La disposition proposée doit conférer une flexibilité aussi importante que possible. Elle permettra à la société de conclure des contrats à durée déterminée d'un an ou bien des contrats à durée indéterminée assortis d'un préavis pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Par ailleurs, la proposition comprend une disposition relative à l'interdiction de concurrence. Il est proposé d'avoir une durée de non-concurrence pouvant atteindre trois ans et une indemnité annuelle pouvant atteindre 50% de la dernière rémunération annuelle versée.

– Nombre d'activités que les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale peuvent exercer (art. 24 des statuts)

Les statuts doivent indiquer le nombre d'activités que les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ont le droit d'exercer. L'art. 24 des statuts prévoit qu'aucun membre du Conseil d'administration ne peut occuper plus de 5 mandats et qu'aucun membre de la Direction générale ne peut occuper plus de 2 mandats supplémentaires auprès de sociétés cotées en bourse, et plus de 10 resp. 5 autres mandats supplémentaires auprès de sociétés non cotées en bourse. Les mandats auprès de différentes entités juridiques sous contrôle commun sont considérés comme un seul et unique mandat. Ne sont pas compris par cette restriction :

1. les mandats auprès d'entreprises sous le contrôle direct ou indirect de la société, ou contrôlant la société directement ou indirectement, seules ou en accord avec des tiers;
2. les mandats exercés par un membre du Conseil d'administration ou de la Direction générale sur instruction de la société ou de sociétés qu'elle contrôle. Aucun membre du Conseil d'administration ou de la Direction générale ne peut exercer plus de 10 mandats de ce type; et
3. les mandats auprès d'associations et de fondations sans but lucratif, ainsi qu'auprès de fondations de prévoyance professionnelle. Aucun membre du Conseil d'administration ou de la Direction générale ne peut exercer plus de 10 mandats de ce type.

– Prêts et crédits (art. 25 des statuts)

Les prêts, crédits ou rentes au profit de membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ne sont autorisés que si les montants des prêts, crédits ou rentes figurent dans les statuts (les rentes étant des paiements effectués directement ou indirectement par la société après le départ en retraite, sous la forme d'une prestation en rapport avec les anciennes activités de l'organe; ne sont pas concernées les rentes payées par une caisse de pension, à l'exception des fondations de prévoyance patronale, ou par l'AVS). L'amendement proposé prévoit que des crédits ne puissent être accordés à des membres de la Direction générale qu'aux conditions du marché et dans la mesure où le montant total des crédits en cours accordés à des membres de la Direction générale ne dépasse pas 20 % du montant global des rémunérations.



Kladno: Alpiq a renouvelé sa centrale au charbon près de Prague et en a augmenté la puissance de 135 mégawatts.

Rapport financier 2013

Commentaire financier Groupe Alpiq	50
Comptes consolidés Groupe Alpiq	57
Compte de résultat consolidé	58
Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés	59
Bilan consolidé	60
Variation des fonds propres	62
Tableau de financement consolidé	64
Annexe aux comptes consolidés	66
Périmètre de consolidation	133
Aperçu annuel 2009 – 2013 Groupe Alpiq	140
Rapport de l'organe de révision du Groupe	142
Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA	145
Compte de résultat	146
Bilan	147
Annexe aux comptes annuels	148
Proposition du Conseil d'administration	156
Rapport de l'organe de révision	157

Commentaire financier Groupe Alpiq

En 2013, le Groupe Alpiq (Alpiq) a réalisé un chiffre d'affaires net avant effets exceptionnels de 9370 millions de CHF et un EBITDA de 796 millions de CHF. L'EBIT s'élève à 499 millions de CHF et le résultat net à 274 millions de CHF. Alors que le secteur de l'énergie traditionnelle, qui représente une part importante des immobilisations, est demeuré sous pression, d'autres secteurs, dont celui des services énergétiques, ont évolué positivement.

Les résultats reflètent également la taille réduite du Groupe Alpiq qui a vendu des participations non stratégiques et fermé des exploitations. Les programmes de réduction des coûts engagés par le passé contribuent à améliorer la capacité bénéficiaire. En plus des désinvestissements, les capitaux hybrides levés en mai 2013, avec le soutien des actionnaires principaux suisses, à hauteur de 1017 millions de CHF, ont permis de renforcer le bilan.

En l'absence de bonnes perspectives à moyen terme concernant les prix de l'électricité, diverses corrections de valeur ont dû être effectuées, à titre exceptionnel, durant l'exercice 2013, sur les actifs immobilisés, les contrats énergétiques et les entreprises associées. Elles se chiffrent à -275 millions de CHF avant impôts, soit un montant nettement inférieur aux corrections des années précédentes. Elles concernent notamment les centrales à gaz à cycle combiné françaises, italiennes et hongroises. En Bulgarie, les conditions-cadres en matière de fiscalité ont changé à la fin 2013. A partir de 2014, des taxes supplémentaires calculées sur le chiffre d'affaires s'appliqueront à tous les parcs éoliens et solaires. Cela entraîne d'importantes charges supplémentaires et nécessite, par conséquent, une correction de valeur pour le parc éolien bulgare Vetrocom. La revalorisation des unités de production en République tchèque (Kladno et Zlín) a en revanche influé positivement sur le résultat. Fin 2012, ces centrales étaient classées comme actifs détenus en vue de la vente et avaient été amorties au prix de vente escompté. Suite à la décision de les maintenir dans le portefeuille d'Alpiq, elles ont fait l'objet d'une revalorisation à la valeur d'utilité.

Pendant l'exercice sous revue, Alpiq a par ailleurs concentré ses activités et pris d'autres mesures destinées à renforcer son bilan. Ainsi, les réseaux à haute tension ont été transférés à Swissgrid SA en janvier 2013 (dans le cadre des dispositions réglementaires) et diverses participations ont été cédées au cours de l'exercice. Au premier semestre, les participations minoritaires dans Repower AG et Romande Energie SA ont également été vendues. Ces cessions ont généré environ 520 millions de CHF de revenus. En juillet 2013, la cession de la participation majoritaire dans Società Elettrica Sopracenerina SA (SES) a rapporté environ 80 millions de CHF (nets). Grâce aux désinvestissements, l'endettement net a pu être réduit d'environ 690 millions de CHF en 2013. En Valais, la vente de la centrale industrielle de Monthel a eu lieu en décembre 2013.

L'ensemble des effets exceptionnels (dépréciations, revalorisation des unités de production en République tchèque, cession de parties de l'entreprise) représente -276 millions de CHF nets, soit -256 millions de CHF après impôts sur le revenu.

Le résultat net, y compris celui des parts minoritaires du Groupe Alpiq, s'élève à 18 millions de CHF. Pour une présentation transparente et bien délimitée des effets exceptionnels, le compte de résultat consolidé est présenté ci-après dans des comptes pro forma. Le commentaire financier se réfère au résultat opérationnel, c'est-à-dire au résultat avant les effets exceptionnels.

Compte de résultats consolidé 2013 (comptes pro forma avant et après effets exceptionnels)

En mio de CHF	2012 ¹		2012 ¹		2013	
	Résultats opérationnels avant effets exceptionnels	Effets exceptionnels	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels	Résultats opérationnels avant effets exceptionnels	Effets exceptionnels ²	Résultats conformes IFRS après effets exceptionnels
Chiffre d'affaires net	12 723		12 723	9 370		9 370
Prestations propres activées	121		121	72		72
Autres produits d'exploitation	103	210	313	101	11	112
Total des produits d'exploitation	12 947	210	13 157	9 543	11	9 554
Charges d'énergie et de marchandises	-10 538	53	-10 485	-7 525	-9	-7 534
Charges de personnel	-895		-895	-808		-808
Charges pour l'entretien et la maintenance des installations	-134		-134	-113		-113
Autres charges d'exploitation	-383	-48	-431	-301	-9	-310
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	997	215	1 212	796	-7	789
Amortissements et dépréciations	-473	-1 663	-2 136	-297	-213	-510
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	524	-1 448	-924	499	-220	279
Part des centrales partenaires et des autres entreprises associées dans le résultat	-74	12	-62	-70	-56	-126
Charges financières	-227	-46	-273	-168		-168
Produits financiers	18		18	19		19
Résultat avant impôts sur le revenu	241	-1 482	-1 241	280	-276	4
Impôts sur le revenu	-29	176	147	-6	20	14
Résultat net du Groupe	212	-1 306	-1 094	274	-256	18

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés

² Comprend des corrections de valeur, des reprises et des effets liés à la cession de parties de l'entreprise

Résultat opérationnel du Groupe Alpiq (avant effets exceptionnels)

Malgré un environnement mouvementé, le Groupe a enregistré un résultat opérationnel satisfaisant. Il se situe toutefois en recul par rapport à 2012, principalement à cause du redimensionnement des activités et de la baisse de la production. La marge EBIT s'est, quant à elle, améliorée.

L'interruption imprévue de la production de la centrale nucléaire de Gösgen et la diminution de l'approvisionnement dans le cadre des contrats à long terme ont influé négativement sur les volumes commercialisés par le parc de centrales helvétique. En revanche, le volume de production des centrales hydrauliques a dépassé le niveau enregistré l'année précédente. Cette performance tient essentiellement aux diverses révisions effectuées en 2012. Les prix se situaient toutefois à des niveaux inférieurs, mais les activités d'optimisation à court terme ont atténué cet effet négatif. Les coûts de production ont augmenté, en particulier dans le domaine nucléaire, en raison notamment des investissements supplémentaires dans la sécurité des installations. Néanmoins, les indemnités accordées en justice pour les coûts des services-système indûment prélevés en Suisse en 2009 et 2010 ont eu un effet ponctuel positif sur le résultat.

Les centrales thermiques, sises principalement à l'étranger, ont enregistré des résultats en net retrait par rapport à l'exercice précédent. Ce recul tient principalement à trois facteurs : la baisse des Clean Spark Spreads, celle de l'allocation des certifications de CO₂ et les évolutions réglementaires défavorables, comme la loi sur la réforme énergétique entrée en vigueur en Espagne en 2013.

L'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES) a enregistré quant à elle des résultats supérieurs à l'exercice précédent grâce aux parcs éoliens en Italie et à des conditions de vent exceptionnelles au premier trimestre.

Les activités d'Alpiq dans le négoce de gros en Europe centrale et orientale ont été plus fructueuses qu'en 2012. Outre un positionnement optimal du vaste portefeuille, les possibilités d'exporter de l'électricité se sont accrues.

Le domaine opérationnel Services énergétiques (Energy Services) a connu une évolution globalement stable. Il convient toutefois de faire la distinction entre le secteur technique de l'énergie et des installations en Allemagne d'une part, et les activités suisses de technique des installations d'autre part. Le groupe Alpiq InTec (AIT), qui opère essentiellement en Suisse, a bénéficié en 2013 de son excellent positionnement sur le marché et d'une conjoncture favorable dans le secteur du bâtiment. Il a ainsi enregistré un résultat supérieur à celui de l'exercice précédent. En Allemagne, la marche des affaires du secteur Technique de l'énergie et des installations (Energie- und Anlagentechnik EAT) a pâti des réticences à investir dans la technique des centrales conventionnelles et d'une baisse de la demande nationale dans le domaine de la technique nucléaire. En outre, les provisions constituées pour des projets individuels et les dépenses ponctuelles de restructuration des activités en Hongrie ont pesé sur le résultat.

Les charges financières nettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent. Alors que les revenus provenant des participations dans des entreprises associées et des centrales partenaires ont augmenté, les charges d'intérêts effectives ont été réduites suite au remboursement des dettes. La réalisation des reports de pertes non activés des exercices précédents ont diminué les impôts sur le revenu.

Bilan consolidé (valeurs après effets exceptionnels) et tableau de financement

A la date de clôture du 31 décembre 2013, le bilan atteignait un total de quelque 14,5 milliards de CHF, contre 14,9 milliards de CHF fin 2012. La baisse résulte pour l'essentiel de la cession de participations et des corrections de valeur appliquées au parc de production international et aux entreprises associées. La réintégration des unités de production détenues en vue de la vente à fin 2012 en République tchèque dans les postes du bilan correspondants et l'augmentation de la participation dans Swissgrid SA (suite à la vente des sociétés d'exploitation du réseau) ont entraîné une hausse de l'actif immobilisé.

Suite au net accroissement des liquidités générées par les ventes susmentionnées et par la levée d'un capital d'environ 1,0 milliard de CHF, l'actif circulant s'inscrit en nette hausse par rapport à l'exercice précédent. Les liquidités disponibles, dépôts à terme et titres compris, s'élèvent à 2,4 milliards de CHF. Ces avoirs importants couvrent les besoins courants en liquidités et permettent à Alpiq de réaliser les investissements définis par sa nouvelle stratégie. Les créances résultant des livraisons et prestations sont en baisse par rapport à l'exercice précédent tandis que la valeur de remplacement issue des produits dérivés énergétiques et les autres postes de régularisation demeurent globalement inchangés.

A fin 2013, les fonds propres s'élevaient à environ 5,8 milliards de CHF, en nette progression par rapport à l'exercice précédent (4,8 milliards CHF). En mai, un emprunt hybride de 650 millions de CHF a été levé avec succès sur le marché des capitaux en vue de renforcer le bilan. Les actionnaires principaux suisses y ont participé à hauteur de 367 millions de CHF supplémentaires. Au total, les fonds propres ont augmenté de 1005 millions de CHF après déduction des coûts de transaction.

Outre l'effet positif des capitaux hybrides, qui sont entièrement comptabilisés dans les fonds propres en raison de leurs caractéristiques structurelles, les pertes actuarielles liées aux prestations de prévoyance (première application de l'IAS 19 révisée) et comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat ont réduit les fonds propres de 134 millions CHF à la date de clôture. La distribution de dividendes et le versement d'intérêts sur une partie des capitaux hybrides ont également réduit les fonds propres. La part de fonds propres, en hausse, s'est établie à 40,2 % (année précédente: 32,4 %).

Les engagements financiers à court et long terme ont pu être réduits de 915 millions de CHF, grâce aux cessions évoquées plus haut et aux capitaux hybrides. L'endettement net a diminué de moitié suite à un accroissement des liquidités à hauteur de 2,0 milliards de CHF. Le ratio d'endettement (endettement net par rapport à l'EBITDA) s'est amélioré – passant de 4,0 à 2,6 – malgré un recul du résultat opérationnel.

L'augmentation des autres passifs s'explique principalement, comme pour les actifs, par la réintégration au bilan des unités de production tchèques. Les provisions et les impôts différés passifs sur le revenu ont quant à eux diminué d'environ 115 millions de CHF.

Les flux de trésorerie des activités d'exploitation ont enregistré une nette augmentation pour atteindre 670 millions de CHF en 2013 (année précédente: 466 millions de CHF). Le recul du résultat opérationnel (EBITDA) est compensé par les effets positifs liés à l'optimisation de l'actif circulant net et les autres passifs financiers à long terme. La gestion active des créances, la réduction des activités de vente et la cession de sociétés ont généré un apport de liquidités.

Les cessions et le financement hybride ont eu un effet sur les liquidités provenant des activités d'investissement et de financement. Grâce à un cash-flow plus important, les liquidités et les avoirs à terme ont permis de rembourser des passifs financiers et de réduire ainsi la charge en matière d'intérêts. Les investissements dans les immobilisations corporelles ont été réduits au minimum, de sorte que les sorties monétaires ont baissé par rapport à l'année passée. Dans l'ensemble, les liquidités se sont améliorées de 465 millions de CHF pour atteindre 1,75 milliard de CHF.

Evolution des marchés

Les perspectives économiques générales se sont légèrement améliorées en cours d'année. Pour la première fois en presque deux ans, l'économie européenne a retrouvé une croissance positive. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis prévoit de réduire progressivement ses milliards d'acquisitions obligataires mensuelles. Cependant, les effets de la politique de l'argent bon marché perdureront encore quelque temps tant en Europe qu'aux Etats-Unis, car une reprise économique durable et une solution à la problématique de la dette en Europe ne sont toujours pas en vue.

Sur les marchés de l'électricité, les prix spot et forward ont continué à fléchir en 2013. Ils souffrent de la chute des prix des certificats CO₂ et de celle des prix du charbon, mais aussi d'une offre surabondante dans le secteur de production subventionné. A cet égard, les plans de certains exploitants de centrales visant à retirer du réseau des installations temporairement ou durablement non rentables se multiplient. Cela concerne surtout les centrales à gaz à cycle combiné, qui ne sont actuellement pas concurrentielles en raison du prix élevé du gaz et enregistrent par conséquent des marges négatives par rapport aux centrales à charbon.

Dans le domaine de la régulation, plusieurs changements influenceront durablement les marchés à l'avenir. Parmi ceux-ci, il faut citer: l'intervention sur le marché des certificats European Unit Amount au moyen de la récente décision de back-loading (rétention de certificats afin d'influencer les prix de manière ciblée et de rendre l'émission de CO₂ à nouveau coûteuse), l'extension du couplage de marchés à dix pays européens environ, ainsi que l'introduction ultérieure de la méthode flow-based (couplage de marchés de l'électricité avec différents systèmes boursiers grâce à l'utilisation efficace des capacités transfrontalières de transport). Ces changements modifieront les prix dans les différentes régions ainsi que leurs écarts respectifs. D'autre part, il faut s'attendre à une modification de la loi sur les énergies renouvelables, compte tenu des objectifs d'extension accrus du nouveau gouvernement allemand mais aussi du changement de la conception du marché en général.

Domaine opérationnel Production

Le nouveau domaine opérationnel Production (Generation), créé dans le cadre de la restructuration d'Alpiq, et qui englobe toutes les installations de production y compris leur commercialisation, a enregistré en 2013 des résultats inférieurs à l'année précédente.

Les conditions du marché pour la production et la commercialisation d'énergie se sont développées plus faiblement encore que lors des exercices précédents. Afin de réduire les risques liés à la vente et aux prix, Alpiq vend à terme l'électricité produite par les centrales et celle des contrats d'approvisionnement à long terme. Elle garantit ainsi le revenu de ses centrales. C'est pourquoi les fluctuations des prix observées sur les marchés en 2013 n'ont eu qu'une incidence limitée sur les marges des centrales. Par contre, les conditions auxquelles l'électricité a été vendue avant 2013 sont déterminantes.

Dans le domaine des activités en Suisse, le produit moyen se situe légèrement en dessous du niveau de l'année précédente. De plus, des volumes de commercialisation sensiblement inférieurs, suite à la révision annuelle prolongée de la centrale nucléaire de Gösgen et à la diminution de l'approvisionnement lié aux contrats à long terme, ont eu une incidence négative par rapport à 2012.

Tandis que les coûts de production dans le secteur hydraulique sont restés très stables, les coûts inhérents aux unités de production d'énergie nucléaire ont augmenté, en premier lieu en raison des investissements dans la sécurité. Conjointement à l'effet lié aux prix, il en est résulté une pression supplémentaire sur les marges. Suite au transfert imposé par la législation du réseau de transport à Swissgrid début 2013, les résultats se sont inscrits en net recul par rapport à l'année précédente.

En revanche, des conditions hydrologiques dans l'ensemble favorables ainsi que les indemnités accordées en justice pour les coûts des services-système indûment prélevés en Suisse en 2009 et 2010 ont eu un impact positif sur le résultat.

En dehors de la Suisse, la production thermique conventionnelle a globalement souffert de la réduction des écarts entre les prix de l'énergie primaire et ceux de l'électricité. La baisse des prix ainsi que la réduction des droits d'émission de CO₂ (introduction de NAP III dans le système d'échange de quotas d'émission de l'UE) a conduit à des résultats inférieurs pour les installations de production de Novare (Italie) et de Kladno et Zlín (République tchèque). Le succès des opérations de couverture – qui ne peuvent pas être réitérées en raison de la situation du marché – réalisées pour la production à Bayet (France) ont eu un impact négatif supplémentaire sur le résultat. Les centrales de Csepel (Hongrie) et de Plana del Vent (Espagne) ont pu se maintenir au niveau de l'année précédente. En Espagne, les mesures d'austérité de l'Etat – qui se traduisent par une diminution quasiment de moitié des capacités de paiement – et un approvisionnement en gaz plus difficile ont eu un effet négatif sur les résultats.

L'unité opérationnelle Renewable Energy Sources a enregistré un résultat sensiblement supérieur à 2012, grâce à d'excellentes conditions de vent, à des volumes de production élevés au premier trimestre, ainsi qu'à l'intégration dans le périmètre de consolidation, en juin 2012, des parcs éoliens Aero-Rossa S.r.l. et EnPower 3 S.r.l. (Italie).

La construction du bloc K7 à Kladno (République tchèque), d'une puissance supplémentaire de 135 mégawatts et représentant un investissement de 260 millions d'EUR, s'est déroulée conformément à la planification. L'installation a été mise en service au 1^{er} janvier 2014 et apporte d'ores et déjà une contribution substantielle au résultat. De même, la construction de la centrale de pompage-turbine à Nant de Drance (Suisse) progresse sans problèmes majeurs. D'une puissance totale de 900 mégawatts, elle produira chaque année environ 3 000 gigawattheures.

Domaine opérationnel Commerce & Trading

Au début de la période sous revue, en vue de simplifier l'organisation du Groupe, Alpiq a regroupé au sein du nouveau domaine opérationnel Commerce & Trading les activités de marché en Suisse, Italie, France, Europe Centrale et Europe de l'Est avec les activités d'optimisation et de négoce liées aux installations en Suisse et en Europe de l'Ouest, les recettes provenant des centrales étant affectées au domaine opérationnel Production. Par ailleurs, le négoce pour compte propre a été temporairement réduit. Ces changements ont influé sur le résultat du domaine opérationnel et ne permettent qu'une comparaison partielle avec les chiffres de l'année précédente.

En ce qui concerne le marché suisse, la suppression du résultat de SES, suite à la vente de celle-ci à la mi-année, conduit dans un premier temps à des résultats inférieurs. En tant qu'actif détenu en vue de la vente depuis fin 2012, il n'a pas été amorti en 2013. La vente a donné lieu à des compensations de résultat dans l'exercice 2013.

Sur le marché français, les volumes commercialisés et les marges sont moindres en raison de la concurrence et plombent le résultat par rapport à l'exercice précédent. En Italie, la distribution et l'optimisation, qui bénéficiaient lors du précédent exercice d'effets uniques substantiels, se situent logiquement à un niveau inférieur en 2013.

Les affaires en Europe Centrale et de l'Est (CEE) se sont développées de manière positive. Un portefeuille de négoce de gros largement étayé dans presque tous les marchés de la région ainsi que le succès de la gestion transfrontalière ont eu des effets positifs sur le résultat de Portfolio Optimisation CEE.

Domaine opérationnel Services énergétiques

Début 2013, les activités du domaine Services énergétiques (Energy Services) ont été regroupées sur le plan organisationnel en un seul domaine opérationnel. Après la cession du secteur Technique d'alimentation en énergie en 2012, le domaine opérationnel Services énergétiques englobe aujourd'hui le groupe allemand Alpiq Energie- und Anlagentechnik (EAT) ainsi que le groupe suisse Alpiq InTec (AIT), qui couvre les domaines de la technique du bâtiment et de la technique d'approvisionnement en énergie et des transports.

En 2013, le résultat d'EAT a pâti de la perte de l'une de ses filiales hongroises, en raison du manque d'entrées de commandes et de l'amortissement d'un projet déficitaire. A cela s'est ajoutée la moindre performance d'une filiale roumaine. D'une manière générale, l'environnement de marché est marqué par la réticence à investir dans les techniques des centrales conventionnelles ainsi que par un recul de la demande dans le domaine de la technique nucléaire en Allemagne.

AIT a suivi une évolution positive. La technique du bâtiment profite d'un positionnement solide sur le marché autochtone et du règlement d'un volume élevé de commandes de l'année précédente. La technique d'approvisionnement en énergie et des transports est parvenue à gagner des commandes correspondantes grâce à un environnement de marché globalement favorable. Après plusieurs années difficiles, les unités en Italie ont également pu fournir un apport positif au résultat.

Perspectives

Le subventionnement toujours important de l'éolien et du photovoltaïque, le bas niveau des prix du charbon et du CO₂ ainsi que la faible demande d'électricité dans de nombreux Etats de l'Union européenne en raison de la morosité conjoncturelle vont continuer à exercer une pression sur les prix de gros. Par ailleurs, de nouvelles interventions réglementaires et fiscales pourraient réduire les marges, à l'instar de la récente décision d'imposer des prélèvements supplémentaires à tous les parcs éoliens et solaires en Bulgarie. De plus, les coûts de production ne cessent d'augmenter dans les secteurs nucléaire et hydraulique. Afin que l'énergie hydraulique suisse puisse jouer son rôle capital dans le tournant énergétique, la politique et la branche sont maintenant appelées à créer ensemble des conditions-cadres. Celles-ci doivent permettre d'exploiter de manière économique cette source d'énergie durable si importante pour la Suisse, à l'avenir également. Le résultat opérationnel actuel est majoré par les prix élevés en vigueur lors des opérations à terme négociées sur le marché de l'électricité il y a deux ou trois ans. Entre-temps, ces prix n'ont cessé de baisser, ce qui aura des répercussions sur les résultats des prochains exercices. Fin 2013, l'entreprise a adopté sa nouvelle stratégie et a déjà engagé la transformation du Groupe. Productrice d'électricité nécessitant d'importants capitaux, Alpiq développera à l'avenir ses activités de services énergétiques en proposant des solutions complètes et innovantes. La société disposera ainsi d'une position de compétitivité durable dans un nouvel environnement de marché, ce qui atténuera les incidences de la baisse des prix de l'énergie sur le résultat.

Comptes consolidés du Groupe Alpiq

Compte de résultat consolidé

En mio de CHF	Note	2012 ajusté	2013
Chiffre d'affaires net	30	12 723	9 370
Prestations propres activées	5	121	72
Autres produits d'exploitation	5	313	112
Total des produits d'exploitation		13 157	9 554
Charges d'énergie et de marchandises	6	- 10 485	- 7 534
Charges de personnel	7	- 895	- 808
Coûts de maintenance des installations		- 134	- 113
Autres charges d'exploitation		- 431	- 310
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)		1 212	789
Amortissements et dépréciations	8	- 2 136	- 510
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		- 924	279
Part des centrales partenaires et des autres entreprises associées dans le résultat	15	- 62	- 126
Charges financières	9	- 273	- 168
Produits financiers	9	18	19
Résultat avant impôts sur le revenu		- 1 241	4
Impôts sur le revenu	10	147	14
Résultat net du Groupe		- 1 094	18
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net		- 40	- 4
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans le résultat net		- 1 054	22
Résultat par action en CHF	11	- 38,76	- 0,37

Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Résultat net du Groupe	- 1 094	18
Cash-flow hedges comptabilisés dans les fonds propres	- 19	18
Impôts sur le revenu	2	- 4
Net après impôts sur le revenu	- 17	14
Effets IAS 39 des fonds propres des centrales partenaires et autres entreprises associées	- 14	18
Impôts sur les bénéfices	3	- 4
Net après impôts sur le revenu	- 11	14
Différences issues des conversions en devises des sociétés étrangères du Groupe	- 8	27
Produits et charges recyclables dans le compte de résultat, nets après impôts sur le revenu	- 36	55
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs des plans de prévoyance	- 38	63
Impôts sur les bénéfices	11	- 14
Net après impôts sur le revenu	- 27	49
Effets IAS 19 des fonds propres des centrales partenaires et autres entreprises associées	- 10	47
Impôts sur les bénéfices	2	- 10
Net après impôts sur le revenu	- 8	37
Produits et charges non recyclables dans le compte de résultat, nets après impôts sur le revenu	- 35	86
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	- 71	141
Total des produits et charges comptabilisés	- 1 165	159
Participations ne donnant pas le contrôle	- 43	- 2
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding	- 1 122	161

Bilan consolidé

Actifs

En mio de CHF	Note	1.1.2012 ajusté	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Immobilisations corporelles	12	5 041	3 628	4 132
Immobilisations incorporelles	13, 14	1 977	1 120	874
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	15	4 319	3 585	3 677
Autres immobilisations financières à long terme	16	130	103	343
Impôts sur le revenu différés	10	40	103	57
Avoirs des plans de prévoyance	26	9	15	14
Actif immobilisé		11 516	8 554	9 097
Stocks	17	111	83	93
Créances	18	2 000	2 175	2 111
Dépôts à terme		324	120	680
Liquidités	19	900	1 249	1 741
Titres de l'actif circulant		4	17	
Instruments financiers dérivés		722	733	748
Comptes de régularisation		103	83	52
Actif circulant		4 164	4 460	5 425
Actifs disponibles à la vente	33	1 838	1 849	
Total des actifs		17 518	14 863	14 522

Passifs

En mio de CHF	Note	1.1.2012 ajusté	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Capital-actions	20	272	272	272
Agio		4 431	4 377	4 323
Capital hybride	20			1 017
Bénéfices accumulés		1 169	43	176
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres		5 872	4 692	5 788
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres		184	125	51
Total des fonds propres		6 056	4 817	5 839
Provisions	21	124	106	112
Impôts sur le revenu différés	10	1 515	1 263	1 162
Passifs des plans de prévoyance	26	192	305	262
Passifs financiers à long terme	22	4 615	4 487	3 875
Autres passifs financiers à long terme	23	231	112	88
Fonds étrangers à long terme		6 677	6 273	5 499
Passifs d'impôts sur le revenu différés		44	64	51
Passifs financiers à court terme		1 331	888	596
Autres passifs financiers à court terme	24	1 390	1 222	1 232
Instruments financiers dérivés		706	777	772
Comptes de régularisation		579	558	533
Fonds étrangers à court terme		4 050	3 509	3 184
Fonds étrangers		10 727	9 782	8 683
Passifs disponibles à la vente	33	735	264	
Total des passifs		17 518	14 863	14 522

Variation des fonds propres

En mio de CHF	Capital- actions	Agio	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2011	272	4431	-32	-673	2043	6041	164	6205
Ajustement (Voir page 67)					-169	-169	20	-149
Fonds propres 1.1.2012¹	272	4431	-32	-673	1874	5872	184	6056
Résultat net de la période ¹					-1054	-1054	-40	-1094
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres ¹			-26	-8	-34	-68	-3	-71
Total des produits et charges comptabilisés¹			-26	-8	-1088	-1122	-43	-1165
Attribution depuis l'agio dans les bénéfices reportés		-54			54	0		
Distribution de dividendes ¹					-54	-54	-12	-66
Variation des participations ne donnant pas le contrôle			-1		-3	-4	-4	-8
Fonds propres 31.12.2012¹	272	4377	-59	-681	783	4692	125	4817

¹ Ajusté, voir page 67

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Capital hybride	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2012¹	272	4 377	0	- 59	- 681	783	4 692	125	4 817
Résultat net de la période						22	22	- 4	18
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres				26	27	86	139	2	141
Total des produits et charges comptabilisés				26	27	108	161	- 2	159
Attribution depuis l'agio dans les bénéfices reportés		- 54				54	0		0
Levée de capital hybride			1 017			- 12	1 005		1 005
Distribution aux bailleurs de fonds hybrides						- 16	- 16		- 16
Distribution de dividendes						- 54	- 54	- 11	- 65
Variation des participations ne donnant pas le contrôle							0	- 61	- 61
Fonds propres 31.12.2013	272	4 323	1 017	- 33	- 654	863	5 788	51	5 839

1 Ajusté, voir page 67

Le Conseil d'administration d'Alpiq propose à l'Assemblée générale du 24 avril 2014 de verser un dividende de 2,00 CHF par action nominative (exercice précédent : 2,00 CHF) au titre de l'exercice 2013, ce qui correspond à une distribution totale de 54 millions de CHF (54 millions de CHF). Des informations détaillées sont fournies à la page 156 « Proposition du Conseil d'administration ».

Tableau de financement consolidé

En mio de CHF	Note	2012 ajusté	2013
Résultat avant impôts sur le revenu		- 1 241	4
Corrections concernant:			
Prestations propres activées	5	- 121	- 72
Amortissements et pertes de valeur	8	2 136	510
Bénéfices/pertes sur la vente d'actifs immobilisés		- 7	- 8
Résultat financier		317	275
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		- 157	
Variation des provisions (hors intérêts)	21	- 51	- 7
Variation actifs/engagements découlant des plans de prévoyance et autres engagements à long terme		- 116	- 14
Variation des instruments dérivés		25	9
Variation de l'actif circulant net (hors dérivés, créances/dettes financières à court terme et provisions à court terme)		- 222	83
Autres produits financiers/charges financières		1	- 11
Impôts sur le revenu payés		- 98	- 99
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		466	670
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements		- 229	- 179
Cessions		37	16
Filiales			
Acquisitions	31	24	- 9
Cessions	32	223	296
Entreprises associées			
Investissements		- 3	- 4
Cessions		287	280
Autres immobilisations financières à long terme			
Investissements		- 5	- 2
Cessions/remboursements		24	6
Variation des dépôts à terme		212	- 547
Investissements dans des titres/cession de titres		71	47
Dividendes des centrales partenaires, des autres entreprises associées et des participations financières		44	36
Intérêts encaissés		16	17
Flux de trésorerie des activités d'investissement		701	- 43

Versements de dividendes		- 54	- 54
Distributions de bénéfices aux participations ne donnant pas le contrôle		- 12	- 11
Nouveaux engagements financiers		660	26
Remboursement des engagements financiers		- 1 335	- 941
Variation des participations ne donnant pas le contrôle		1	
Levée de capital hybride	20		1 005
Distribution aux bailleurs de fonds hybrides, comptabilisés dans les fonds propres sans effet sur le résultat	20		- 16
Intérêts versés		- 187	- 174
Flux de trésorerie des activités de financement		- 927	- 165
Différence issue des conversions en devises		- 1	3
Variation des liquidités		239	465
Etat :			
Liquidités au 1.1.		1 037	1 276
Liquidités au 31.12.		1 276	1 741
Variation		239	465

Les valeurs susmentionnées incluent également les flux de trésorerie des « actifs et passifs détenus en vue de la vente ».

Le solde des flux de trésorerie présenté dans le tableau de financement consolidé d'un montant de 1 276 millions de CHF au 31 décembre 2012 inclut la liquidité proportionnelle des activités détenues en vue de la vente d'un montant de 27 millions de CHF (1.1.2012 : 137 millions de CHF). Au 31 décembre 2013, aucune société n'était notée au bilan en tant que « actifs et passifs détenus en vue de la vente ».

Annexe aux comptes consolidés

1 Principes comptables principaux

Base de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Alpiq se basent sur les normes comptables internationales (IFRS) ainsi que sur les directives d'interprétation (IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ont été établis en conformité avec la législation suisse. Les comptes consolidés du Groupe Alpiq donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Alpiq. Ils se basent sur les coûts historiques, à l'exception des positions spécifiques telles que les instruments financiers qui sont partiellement présentés à leur valeur de marché. Le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a validé les comptes consolidés le 4 mars 2014. Les comptes consolidés doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2014.

Méthodes comptables nouvelles et révisées

Les normes ou interprétations IFRIC suivantes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 dans le cadre des International Financial Reporting Standards (IFRS) et ont été appliquées par le Groupe Alpiq:

- Amendements IAS 1: Présentation des postes des autres éléments du résultat global (1^{er} juillet 2012)
- IAS 19 rév.: Avantages du personnel (1^{er} janvier 2013)
- IAS 27 rév.: Etats financiers individuels (1^{er} janvier 2013)
- IAS 28 rév.: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (1^{er} janvier 2013)
- Amendements IFRS 7: Informations à fournir sur la compensation des actifs/passifs financiers (1^{er} janvier 2013)
- IFRS 10: Etats financiers consolidés (1^{er} janvier 2013)
- IFRS 11: Partenariats (1^{er} janvier 2013)
- IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (1^{er} janvier 2013)
- IFRS 13: Evaluation de la juste valeur (1^{er} janvier 2013)

En outre, les données comparatives reprises de l'exercice précédent qui ont subi des modifications dans la présentation du rapport actuel ont été, le cas échéant, reclassifiées ou complétées dans le compte de résultat et le bilan consolidés ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés. Les points essentiels ont été expliqués. Les changements dans la présentation englobent également des adaptations de désignations organisationnelles.

Normes IFRS et IFRIC entrant prochainement en vigueur

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les nouvelles normes et les modifications suivantes :

- Amendements IAS 19: Cotisations des employés (1^{er} juillet 2014)
- Amendements IAS 32: Compensation des actifs/passifs financiers (1^{er} janvier 2014)
- Amendements IAS 36: Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (1^{er} janvier 2014)
- Amendements IAS 39: Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (1^{er} janvier 2014)
- IFRIC 21: Taxes prélevées par une autorité publique (1^{er} janvier 2014)
- IFRS 9: Instruments financiers

Alpiq a anticipé l'application des amendements apportés à l'IAS 36. Leurs conséquences sur les comptes consolidés ne sont pas significatives. De même, on n'attend aucune incidence majeure des autres normes et interprétations, qu'il s'agisse de nouveautés ou de révisions.

Les normes nouvelles ou révisées déjà mises en œuvre ont essentiellement eu les conséquences suivantes sur les comptes consolidés d'Alpiq :

IAS 19 rév. Avantages du personnel

La norme révisée IAS 19 « Avantages du personnel » est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Le Groupe Alpiq l'a appliquée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012. Le principal amendement concerne la suppression de la méthode du corridor. Il en résulte que les pertes et gains actuariels générés sur la période sont comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global. En outre, les « charges d'intérêts » et « résultats attendus des actifs du plan », paramètres/moteurs de résultat jusqu'à présent déterminants, sont remplacés par la compensation des charges/produits d'intérêts. L'effet d'actualisation net est calculé en appliquant le taux d'actualisation sur les engagements/actifs nets du plan. De plus, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement au compte de résultat.

Parallèlement à la mise en œuvre de la norme révisée IAS 19 « Avantages du personnel », Alpiq a adapté la présentation du compte de résultat avec effet rétroactif. Le résultat d'actualisation net est désormais inscrit dans les charges/produits financiers (précédemment dans les charges de personnel). Cette présentation prend mieux en compte le nouveau concept d'actualisation de la norme.

IFRS 10 Etats financiers consolidés / IFRS 11 Partenariats

Les nouvelles normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats » publiées en mai 2011 par l'IASB sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et sont appliquées par Alpiq avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012. IFRS 10 « Etats financiers consolidés » introduit une définition modifiée du contrôle, qui intègre également la consolidation des entités ad hoc et le contrôle de facto. IFRS 11 régit la comptabilisation des opérations lorsqu'une entreprise exerce un contrôle commun (joint control) par l'intermédiaire d'une coentreprise (joint-venture) ou d'une activité commune (joint operation). A la différence d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises », IFRS 11 ne se base plus sur la forme juridique de l'activité sous contrôle commun ; la distinction s'établit sur la base des droits et obligations concrets des parties associées concernant les actifs et dettes (produits et charges) liés au partenariat. Dans le cas d'activités communes, les actifs, passifs, produits et charges doivent être présentés de manière proportionnelle. Dans le cas des coentreprises, la méthode de la mise en équivalence s'applique obligatoirement.

Suite à l'introduction de la norme IFRS 10, la société des Forces Motrices de la Gougrou SA a été intégralement reconsolidée. La norme IFRS 11 induit que les actifs, passifs, produits et charges sont dorénavant comptabilisés de manière proportionnelle dans les communautés de travail concernées.

Jusqu'à présent, la société des Forces Motrices de la Gougrou SA, dans laquelle Alpiq détient une participation de 54 %, était intégrée en tant que centrale partenaire dans les comptes consolidés d'après la méthode de la mise en équivalence. En raison du changement de définition du contrôle dans IFRS 10, la société est à consolider intégralement. La société des Forces Motrices de la Gougrou SA est une entreprise au sens d'IFRS 3. Les passifs et actifs identifiables ont été évalués rétroactivement à leur valeur de marché à la date du transfert de contrôle.

Les communautés de travail concernées étaient jusqu'à présent inscrites au bilan au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Alpiq comptabilise rétroactivement les actifs, passifs, produits et charges proportionnels de ces communautés de travail.

Modifications apportées aux périodes antérieures suite à l'application d'IAS 19 rév., d'IFRS 10 et d'IFRS 11

Modifications apportées au compte de résultat consolidé

En millions de CHF	2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	2012 ajusté
Chiffre d'affaires net	12 710		13	12 723
Autres produits d'exploitation	311		2	313
Total des produits d'exploitation	13 142		15	13 157
Charges de personnel	- 894	- 1		- 895
Autres charges d'exploitation	- 429		- 2	- 431
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 200	- 1	13	1 212
Amortissements et dépréciations	- 2 128		- 8	- 2 136
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	- 928	- 1	5	- 924
Part des centrales partenaires et des autres entreprises associées dans le résultat	- 57	- 4	- 1	- 62
Charges financières	- 266	- 5	- 2	- 273
Résultat avant impôts sur le revenu	- 1 233	- 10	2	- 1 241
Impôts sur le revenu	147	1	- 1	147
Résultat net du Groupe	- 1 086	- 9	1	- 1 094
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	- 41		1	- 40
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans le résultat net	- 1 045	- 9		- 1 054
Résultat par action en CHF	- 38,43	- 0,33		- 38,76

Modifications apportées aux produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En millions de CHF	2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	2012 ajusté
Résultat net du Groupe	- 1 086	- 9	1	- 1 094
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs des plans de prévoyance		- 38		- 38
Impôts sur le revenu		11		11
Net après impôts sur le revenu		- 27		- 27
Effets IAS 19 des fonds propres des centrales partenaires et autres entreprises associées		- 10		- 10
Impôts sur le revenu		2		2
Net après impôts sur le revenu		- 8		- 8
Produits et charges non recyclables dans le compte de résultat, nets après impôts sur le revenu		- 35		- 35
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	- 36	- 35		- 71
Total des produits et charges comptabilisés	- 1 122	- 44	1	- 1 165
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	- 43	- 1	1	- 43
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding	- 1 079	- 43		- 1 122

Modifications apportées au bilan consolidé

Actifs au 1.1.2012

En millions de CHF	1.1.2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	1.1.2012 ajusté
Immobilisations corporelles	4 900		141	5 041
Immobilisations incorporelles	1 964		13	1 977
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	4 420	- 59	- 42	4 319
Avoirs des plans de prévoyance	15	- 6		9
Actif immobilisé	11 469	- 65	112	11 516
Créances	1 999		1	2 000
Liquidités	876		24	900
Actif circulant	4 139		25	4 164
Total des actifs	17 446	- 65	137	17 518

Passifs au 1.1.2012

En millions de CHF	1.1.2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	1.1.2012 ajusté
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres	6 041	- 169		5 872
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	164	- 7	27	184
Total des fonds propres	6 205	- 176	27	6 056
Provisions	147	- 23		124
Impôts sur le revenu différés	1 546	- 31		1 515
Passifs des plans de prévoyance	34	158		192
Passifs financiers à long terme	4 525		90	4 615
Fonds étrangers à long terme	6 483	104	90	6 677
Passifs d'impôts sur le revenu différés	42		2	44
Autres passifs financiers à court terme	1 386		4	1 390
Comptes de régularisation	565		14	579
Fonds étrangers à court terme	4 030		20	4 050
Fonds étrangers	10 513	104	110	10 727
Passifs détenus en vue de la vente	728	7		735
Total des passifs	17 446	- 65	137	17 518

Actifs au 31.12.2012

En millions de CHF	31.12.2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	31.12.2012 ajusté
Immobilisations corporelles	3 476		152	3 628
Immobilisations incorporelles	1 108		12	1 120
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	3 698	- 71	- 42	3 585
Avoirs des plans de prévoyance	17	- 2		15
Actif immobilisé	8 505	- 73	122	8 554
Liquidités	1 222		27	1 249
Comptes de régularisation	80		3	83
Actif circulant	4 430		30	4 460
Total des actifs	14 784	- 73	152	14 863

Passifs au 31.12.2012

En millions de CHF	31.12.2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	31.12.2012 ajusté
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres	4 904	- 212		4 692
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	106	- 8	27	125
Total des fonds propres	5 010	- 220	27	4 817
Provisions	108	- 2		106
Impôts sur le revenu différés	1 303	- 40		1 263
Passifs des plans de prévoyance	116	189		305
Passifs financiers à long terme	4 407		80	4 487
Fonds étrangers à long terme	6 046	147	80	6 273
Passifs d'impôts sur le revenu différés	61		3	64
Passifs financiers à court terme	863		25	888
Autres passifs financiers à court terme	1 221		1	1 222
Comptes de régularisation	562	- 20	16	558
Fonds étrangers à court terme	3 484	- 20	45	3 509
Fonds étrangers	9 530	127	125	9 782
Passifs détenus en vue de la vente	244	20		264
Total des passifs	14 784	- 73	152	14 863

Modifications apportées à la variation des fonds propres

En millions de CHF	2012 rapporté	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	2012 ajusté
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans les fonds propres				
Fonds propres 1.11.2012	6 041	- 169		5 872
Résultat net de la période	- 1 045	- 9		- 1 054
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres	- 34	- 34		- 68
Total des produits et charges comptabilisés	- 1 079	- 43		- 1 122
Fonds propres 31.12.2012	4 904	- 212		4 692
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle				
Fonds propres 1.1.2012	164	- 7	27	184
Résultat net de la période	- 41		1	- 40
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres	- 2	- 1		- 3
Total des produits et charges comptabilisés	- 43	- 1	1	- 43
Distribution de dividendes	- 11		- 1	- 12
Fonds propres 31.12.2012	106	- 8	27	125

Modifications apportées au tableau de financement consolidé

En millions de CHF	2012 rapporté ¹	Amendements IAS 19 rév.	Amendements IFRS 10/11	2012 ajusté
Résultat avant impôts sur le revenu	- 1 233	- 10	2	- 1 241
Corrections concernant:				
Amortissements et pertes de valeur	2 128		8	2 136
Bénéfices/pertes sur la vente d'actifs immobilisés	- 6		- 1	- 7
Résultat financier	305	9	3	317
Variation actifs/engagement découlant des plans de prévoyance et autres engagements à long terme	- 117	1		- 116
Variation de l'actif circulant net (hors dérivés, créances/dettes financières à court terme et provisions à court terme)	- 220		- 2	- 222
Impôts sur le revenu payés	- 97		- 1	- 98
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	457		9	466
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Investissements	- 212		- 17	- 229
Cessions	36		1	37
Dividendes des centrales partenaires, des autres entreprises associées et des participations financières	45		- 1	44
Flux de trésorerie des activités d'investissement	718		- 17	701
Distributions de bénéfices aux participations ne donnant pas le contrôle	- 11		- 1	- 12
Nouveaux engagements financiers	645		15	660
Intérêts versés	- 184		- 3	- 187
Flux de trésorerie des activités de financement	- 938		11	- 927
Variation des liquidités	236		3	239

1 Après modification dans la présentation du tableau de financement consolidé: voir page 73

Changements dans la présentation des comptes annuels

Alpiq contrôle régulièrement la présentation de ses rapports financiers sur le plan de la transparence, de la clarté et de l'exactitude. Les valeurs de l'exercice précédent sont ajustées en cas d'adaptations ou de corrections importantes. Dans le présent rapport financier, les ajustements suivants ont été entrepris par rapport à l'exercice précédent :

Changement dans la présentation du tableau de financement consolidé

Durant la période sous revue, Alpiq a comparé la présentation de son tableau de financement avec celle de ses concurrents suisses et étrangers. Sur la base des résultats obtenus, Alpiq définit désormais le « Résultat avant impôts sur le revenu » (contre « Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT) » auparavant) comme point de départ de son tableau de financement. En outre, Alpiq a reclassé les postes « Intérêts encaissés » et « Intérêts versés » respectivement dans les flux de trésorerie des activités d'investissement et flux de trésorerie des activités de financement (ils étaient auparavant présentés en tant que flux de trésorerie des activités d'exploitation). Par ailleurs, le poste « Dividendes des centrales partenaires, des autres entreprises associées et des participations financières » a été reclassé dans les flux de trésorerie des activités d'investissement (il était auparavant présenté en tant que flux de trésorerie des activités d'exploitation). Par rapport à 2012, ces changements ont induit une hausse de 127 millions de CHF des flux de trésorerie des activités d'exploitation et de 60 millions de CHF des flux de trésorerie des activités d'investissement et une baisse de 187 millions de CHF des flux de trésorerie des activités de financement. De plus, Alpiq a restructuré les postes qui composent les flux de trésorerie des activités d'exploitation. Ces adaptations n'ont globalement pas modifié les flux de trésorerie. La présentation de l'année précédente a été adaptée en conséquence. Ces adaptations donnent une meilleure image des flux de trésorerie d'Alpiq, renforcent la transparence et facilitent la comparaison avec la concurrence.

Correction des erreurs de présentation de l'année précédente

La vérification des informations fournies en annexe a permis d'établir que, pour l'exercice précédent, les dépenses concernant les achats d'électricité de tiers figuraient pour un montant trop élevé, alors que symétriquement elles étaient trop basses dans le cas de l'achat d'électricité auprès des centrales partenaires. Les données présentées pour l'exercice précédent dans le cas des « charges dans le secteur de l'énergie et des produits » ainsi que des « transactions nouées avec des parties liées » ont été adaptées en conséquence.

Ces changements de présentation n'ont eu d'incidence ni sur le compte de résultat consolidé ni sur le bilan.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe Alpiq englobent les comptes consolidés de la société Alpiq Holding SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Les comptes annuels des filiales ont été établis pour le même exercice que celui de la société mère et sur la base de normes comptables uniformisées. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au Groupe ont été éliminés dans leur intégralité.

Les filiales sont des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Alpiq. Ces entreprises sont intégrées dans le périmètre de consolidation à partir de la date d'acquisition. Elles sont déconsolidées, i.e. passées au bilan sous les participations dans les entreprises associées ou les participations financières lorsque le contrôle sur l'entreprise prend fin.

Les participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées sur lesquelles le Groupe Alpiq exerce une influence déterminante sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La part du Groupe Alpiq dans les actifs et les capitaux étrangers ainsi que dans les charges et les produits de ces entreprises est publiée dans la note 15 en annexe aux comptes consolidés.

Conformément aux directives d'IAS 39, toutes les autres participations sont inscrites au bilan à leur valeur de marché dans les actifs immobilisés sous «Participations financières».

Le périmètre de consolidation englobant toutes les sociétés significatives est présenté à partir de la page 133. Y figurent la méthode de consolidation utilisée ainsi que des informations complémentaires.

Conversion des devises étrangères

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, monnaie qui sert à la fois de devise fonctionnelle pour Alpiq Holding SA et de devise de présentation. La devise fonctionnelle est définie pour chaque société du Groupe sur la base de son environnement économique. Les transactions en devises étrangères sont enregistrées dans la devise fonctionnelle de la société du Groupe au cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les dettes monétaires en devises étrangères sont convertis dans la devise fonctionnelle à la date de clôture du bilan. Les différences de conversion qui en découlent sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les créances à long terme ou prêts vis-à-vis de sociétés étrangères du Groupe pour lesquels aucun remboursement n'est planifié ou probable dans un proche avenir constituent pour l'essentiel une partie de l'investissement net dans la société étrangère concernée. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées séparément dans les autres éléments du résultat global au titre des différences de conversion et inscrites au compte de résultat de la période correspondante en cas de dissolution ou de vente de la société étrangère.

A la date de clôture du bilan, les actifs et les dettes des filiales sont convertis en francs suisses au cours en vigueur à la date de référence. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les différences de conversion sont inscrites séparément dans les autres éléments du résultat global. En cas de vente de filiales ou de cession du contrôle sur ces filiales ainsi qu'en cas de vente d'entreprises associées / centrales partenaires ou de cession de l'influence notable sur celles-ci, les différences de conversion cumulées sont inscrites au compte de résultat de la période correspondante.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion :

Unité	Date de référence 31.12.2012	Date de référence 31.12.2013	Moyenne 2012	Moyenne 2013
1 USD	0,92	0,89	0,94	0,93
1 EUR	1,207	1,228	1,205	1,231
100 CZK	4,80	4,48	4,79	4,74
100 HUF	0,41	0,41	0,42	0,41
100 NOK	16,43	14,68	16,13	15,80
100 PLN	29,63	29,55	28,82	29,33
100 RON	27,16	27,46	27,05	27,86

Transactions entre sociétés du Groupe

Les prestations entre les sociétés du Groupe sont facturées au prix du marché ou selon le prix convenu par contrat. L'électricité produite par les centrales partenaires est facturée aux actionnaires au prix de revient, sur la base des contrats de partenariat existants.

Produits des ventes

Les produits des livraisons et services sont enregistrés dans le compte de résultat une fois la prestation réalisée. Les transactions d'énergie conclues à des fins commerciales et réalisées dans le but de tirer parti de la volatilité des prix du marché à court terme sont intégrées dans le chiffre d'affaires selon la méthode nette (enregistrement du résultat commercial net). Le chiffre d'affaires généré par les mandats de fabrication est en principe pris en compte sur la base de la méthode «percentage of completion», selon laquelle les produits enregistrés correspondent à l'avancement du mandat de fabrication.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés sur les résultats imposables au moyen des taux d'imposition en vigueur lors de la clôture individuelle correspondante. La charge d'impôts sur le revenu correspond à la somme totale des impôts sur le revenu courants et différés.

Les impôts différés sont pris en considération sur la base des différences que présentent certains postes de produits et charges dans les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Le calcul des impôts sur le revenu différés résultant des différences temporaires s'effectue à l'aide de la méthode «balance sheet liability». Aucun impôt sur le revenu différé n'est pris en compte sur les différences d'évaluation liées à des participations dans des sociétés du Groupe où ces différences ne s'annuleront pas dans un avenir prévisible et où le contrôle des décisions appartient au Groupe.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan si la réalisation en est garantie avec une certitude suffisante. Les avoirs fiscaux découlant des reports de pertes non inscrits au bilan sont publiés.

Les effets de la prise en compte des différences temporaires sont présentés en annexe aux comptes consolidés (note 10).

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qu'ils concernent. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou l'établissement d'un actif qualifié sur une longue période sont portés à l'actif, et ce à hauteur du montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de l'acquisition (ou de la construction) jusqu'à la mise en service de l'installation.

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Un actif est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur au bilan est fondamentalement recouverte par la vente et non par la poursuite de son utilisation. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour la vente et celle-ci doit être hautement probable dans les 12 mois qui suivent. Il en est de même pour un groupe d'actifs (groupe destiné à la vente) et pour les passifs directement liés à ce groupe, dans la mesure où ils doivent être cédés ensemble dans le cadre d'une transaction unique.

Le Groupe Alpiq comptabilise les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente au montant le plus bas entre la valeur comptable et la valeur de marché diminuée des coûts de la vente. Tant qu'ils sont détenus en vue de la vente, ces actifs ou groupes d'actifs ne sont plus amortis selon le plan. Au bilan, les actifs et passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite du cumul des amortissements et des dépréciations. La durée de l'amortissement dépend de la durée d'utilité économique estimée pour chaque catégorie d'immobilisation, respectivement de la date d'expiration des concessions des centrales électriques. Les amortissements sont comptabilisés de façon linéaire. La durée d'utilité pour les différentes catégories d'actifs est comprise dans les fourchettes suivantes :

Bâtiments	30 – 60 ans
Terrains	uniquement en cas de dépréciation
Centrales	20 – 80 ans
Installations de transport	15 – 40 ans
Installations d'exploitation / véhicules	3 – 20 ans
Installations en cours de construction	dans la mesure où une dépréciation a déjà été identifiée

L'obligation de remise en état des terrains après expiration de la concession ou à la fin de l'exploitation est prise en compte au cas par cas conformément aux dispositions contractuelles. Les coûts estimés pour la remise en état (y compris l'éventuel démantèlement d'installations) font partie des coûts d'acquisition ou de fabrication et sont inscrits au bilan à titre de provision. Les investissements dans les rénovations ou les améliorations d'installations sont portés à l'actif s'ils en prolongent nettement la durée de vie, accroissent la capacité de production ou génèrent une amélioration substantielle de la qualité de la prestation.

Les coûts des entretiens réguliers ou ponctuels sont intégrés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, à condition que les critères déterminants pour une comptabilisation à l'actif soient satisfaits. Les réparations, la maintenance et l'entretien courant des bâtiments et sites d'exploitation sont directement comptabilisés dans les charges.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée à sa valeur comptable lors de sa cession ou lorsque plus aucune utilité économique ne peut en être attendue. Les profits ou pertes découlant des cessions d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont examinées au moins lors de la clôture de l'exercice et ajustées si nécessaire.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition englobent la rétribution versée lors de l'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise. La rétribution comprend les paiements en espèces ainsi que la valeur de marché des actifs cédés, de même que les engagements souscrits ou acceptés à la date de transaction. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa valeur de marché. Les frais découlant du regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans les charges.

Lorsque le Groupe acquiert une participation inférieure à 100 %, les participations correspondantes ne donnant pas le contrôle sont inscrites au bilan comme parts de fonds propres du Groupe. Pour chaque regroupement d'entreprise, Alpiq évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à la valeur de marché, soit à la part correspondante de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles le Groupe Alpiq détient des options (options call) ou en octroi (options put vendues) ne sont toutefois enregistrées comme participations ne donnant pas le contrôle que si le prix de l'exercice correspond à la valeur de marché. Les options call concernées sont inscrites au bilan à leur juste valeur et les options put à la valeur actuelle du prix d'exercice.

L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle est traitée au sein du Groupe comme pure transaction de fonds propres. La différence éventuelle entre le prix d'achat et les actifs nets acquis est compensée avec les bénéfices reportés.

Le goodwill correspond à la différence entre les coûts d'acquisition et la participation du Groupe à la valeur de marché de l'actif net acquis. Le goodwill et les adaptations de valeur de marché de l'actif net sont enregistrés dans les actifs et passifs de la société acquise dans la devise fonctionnelle de cette société. Le goodwill n'est pas amorti, mais un test de dépréciation de valeur est effectué au moins une fois par an. Le goodwill peut aussi provenir de participations dans des entreprises associées et correspond alors à la différence entre le coût d'acquisition de la participation et la valeur de marché proportionnelle de l'actif net identifiable. Ce goodwill est présenté au bilan dans les participations au sein des entreprises associées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à la valeur d'acquisition et de fabrication, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés.

En règle générale, la distinction est faite entre actifs à durée d'utilité déterminée et actifs à durée d'utilité indéterminée. Les actifs à durée d'utilité déterminée sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique et font l'objet d'un test de dépréciation de valeur en présence de signes correspondants. La période et la méthode d'amortissement sont vérifiées au minimum à la clôture de chaque exercice. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles figurant actuellement au bilan se situe dans une fourchette de 2 à 14 ans.

Droits d'approvisionnement en énergie

Les droits d'approvisionnement en énergie figurent au bilan parmi les immobilisations incorporelles. Ils comprennent les paiements anticipés de droits d'approvisionnement en énergie à long terme, y compris les intérêts portés à l'actif. Les amortissements sur les droits d'approvisionnement en énergie s'effectuent à hauteur des prélèvements d'énergie annuels, au prorata du volume d'approvisionnement en énergie convenu par contrat.

La position englobe également des contrats d'approvisionnement d'énergie à long terme, acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont contrôlées au moins une fois par an, afin de détecter les signes d'une éventuelle dépréciation. Un test est notamment réalisé lorsque des circonstances ou événements particuliers augmentent la probabilité d'une surévaluation des valeurs comptables. Si la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable estimée, un amortissement est effectué sur la valeur réalisable.

Est considéré comme valeur recouvrable le montant le plus élevé entre la valeur de marché, déduction faite des frais de cession, et la valeur utile d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valeur utile est calculée sur la base des flux de trésorerie escomptés (méthode du discounted cash-flow). Si l'actif ne génère pas de flux de liquidités indépendants des autres actifs, l'évaluation du montant recouvrable s'effectue au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif peut être imputé.

La dépréciation de valeur d'un actif enregistrée lors d'une période antérieure sera reprise par le compte de résultat si la perte de valeur n'est plus d'actualité ou a diminué. Le montant comptabilisé correspond au maximum à la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation, en tenant compte des amortissements ordinaires.

L'évaluation annuelle de la stabilité de la valeur fait l'objet d'un contrôle centralisé au sein du Groupe.

Dépréciations du goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées. Celles-ci correspondent généralement aux activités de vente, de service et de production identifiables sur le plan régional. Le goodwill est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (c'est-à-dire le montant le plus élevé entre la valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur utile) est inférieure à sa valeur comptable, on procède à une dépréciation de la valeur comptable. La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie est publiée dans la note 14.

Participations dans des entreprises associées et des partenariats

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe Alpiq peut exercer une influence notable dans la mesure où il est habilité à participer aux processus de décision au niveau des politiques financière et commerciale. Elle n'est ni une filiale ni une joint-venture d'Alpiq. Des sociétés peuvent être intégrées dans la comptabilité du Groupe en tant qu'entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence, même si le taux de participation est inférieur à 20%. C'est notamment le cas lorsque le Groupe Alpiq est représenté dans les organes de décision déterminants – tels que le Conseil d'administration – et qu'il participe à la politique commerciale et financière ou lorsque s'échangent des informations relatives au marché. Les entreprises dans lesquelles Alpiq détient un taux de participation de 50 % ou plus sont également évaluées selon la méthode de mise en équivalence, mais sur lesquelles elle ne peut exercer aucun contrôle en raison de restrictions inscrites dans les statuts, les contrats et le règlement d'organisation.

Un partenariat est le contrôle commun (joint control) d'une coentreprise (joint-venture) ou d'une activité commune (joint operation). La distinction s'établit sur la base des droits et obligations concrets des parties associées concernant les actifs et dettes (produits et charges) liés au partenariat. Dans le cas d'activités communes, les actifs, passifs, produits et charges sont enregistrés de manière proportionnelle, tandis que les joint-ventures sont intégrées dans la comptabilité du Groupe selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises associées et des joint-ventures sont en principe établis selon des méthodes comptables uniformisées. Lorsque des normes de comptabilité différentes sont utilisées dans les comptes locaux, l'entreprise procède à un réajustement avec les IFRS.

Stocks

Les stocks se composent essentiellement de carburants (gaz et charbon) pour la production d'énergie et de matériaux pour les prestations d'exploitation. Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat directement imputable, selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts d'acquisition englobent la totalité des dépenses générées par l'achat et par le transport jusqu'à l'entrepôt. Les coûts de fabrication englobent tous les frais de matériel et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux liés au transport, au stockage et au conditionnement des matières.

Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont classées comme contrats de location-financement ou de location simple conformément aux exigences d'IAS 17. Les transactions pour lesquelles le Groupe Alpiq, en tant que preneur, assume l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété d'un actif et découlant de l'utilisation de l'objet du contrat, dont la propriété économique lui est par conséquent attribuée, sont traitées comme des opérations de location-financement. Par conséquent, au début du contrat de location, l'objet loué est comptabilisé à l'actif à sa valeur de marché (i.e. à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location) et un passif correspondant est porté au bilan. Les engagements découlant de la location-financement sont inscrits au bilan dans les passifs financiers à court et long terme.

L'objet du crédit-bail est amorti sur sa durée d'utilité économique. Si, au début des rapports de crédit-bail, il n'est pas établi avec certitude que la propriété sera transférée au Groupe Alpiq, l'immobilisation corporelle doit être amortie sur la plus courte des deux périodes, durée du contrat ou durée d'utilisation. Le passif est repris dans les périodes suivantes en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les opérations de crédit-bail pour lesquelles le Groupe Alpiq n'assume pas l'ensemble des avantages et des risques découlant de l'utilisation de l'objet loué sont toutes traitées comme des contrats de location simple et ne sont pas inscrites au bilan. Les paiements sont comptabilisés dans les charges de manière linéaire sur la durée du contrat de location. A l'heure actuelle, les opérations de crédit-bail du Groupe Alpiq sont globalement insignifiantes.

Mandats de fabrication

Les mandats de fabrication spécifiques aux clients dans le secteur des services énergétiques sont enregistrés selon la méthode du « percentage of completion ». Le montant figurant à l'actif est présenté dans les créances et les produits des ventes. Le degré de fabrication est indiqué en fonction des prestations fournies, respectivement selon les charges encourues. Les frais de mandat sont enregistrés en tant que charges de la période où ils sont générés.

Les mandats ou groupes de mandats pour lesquels le degré de fabrication ou le résultat ne peut être estimé en toute fiabilité sont comptabilisés uniquement pour le montant du mandat qui sera probablement recouvrable. Les pertes escomptées sur les mandats de fabrication sont couvertes par des corrections de valeur ou des provisions. En cas de comptabilisation de mandats inachevés, seuls sont pris en compte, en tant que produits des mandats, les revenus contractuels ou les compléments que le donneur d'ordre a confirmés par écrit.

Provisions

Les provisions tiennent compte de l'ensemble des engagements (légaux ou implicites) identifiables au jour de clôture du bilan et qui reposent sur les événements passés pour lesquels la satisfaction des engagements semble vraisemblable alors que l'échéance et le montant sont encore indéterminés. Le montant est déterminé selon la meilleure estimation possible des sorties de liquidités à escompter.

Les provisions sont comptabilisées à hauteur des sorties de liquidités escomptées au jour de clôture du bilan. Dans ce contexte, les provisions sont vérifiées chaque année à la date de clôture du bilan et adaptées en tenant compte des évolutions récentes. Les taux d'actualisation sont des taux avant impôts qui reflètent les attentes actuelles du marché en ce qui concerne l'effet de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à ce passif.

Traitement des droits d'émission de CO₂

Les droits d'émission de CO₂ accordés sont enregistrés lors du premier calcul à la valeur nominale (zéro). Les droits d'émission de CO₂ acquis pour la production de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût dans les immobilisations incorporelles lors du premier calcul. Un engagement est enregistré lorsque l'émission de CO₂ dépasse les droits d'émission accordés initialement. Un tel engagement est porté au bilan à concurrence du volume des droits d'émission acquis aux coûts correspondants. La part dépassant le quota des droits d'émission de CO₂ est enregistrée à la valeur de marché au jour de clôture du bilan. Les modifications survenues dans l'engagement sont comptabilisées dans les charges liées à l'énergie.

Lorsque des droits d'émission sont par exemple négociés dans le but d'optimiser le portefeuille en énergie, le volume est évalué à sa valeur de marché au jour de clôture du bilan et comptabilisé dans les stocks.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Au sein du Groupe, il existe différents systèmes de prévoyance en faveur du personnel conformément aux dispositions légales.

Dans les domaines opérationnels Generation, Commerce & Trading ainsi que pour les fonctions du Group Center, les sociétés du Groupe en Suisse disposent d'une institution de prévoyance indépendante sur le plan légal, qui est instituée selon le principe suisse de la primauté des prestations et satisfait aux caractéristiques d'un plan à prestations définies selon IAS 19. A partir du 1^{er} avril 2014 s'effectue le passage à une fondation de prévoyance à primauté de cotisations dont les contrats sont également à comptabiliser en tant que plan à prestations définies selon IAS 19. Les employés des filiales étrangères sont en principe assurés par les institutions sociales étatiques ou des institutions de prévoyance indépendantes à primauté de cotisations, en fonction de la pratique en vigueur dans le pays concerné. Celles-ci satisfont aux caractéristiques d'un plan à primauté de cotisations selon IAS 19.

Les sociétés d'AIT en Suisse sont affiliées à une institution de prévoyance juridiquement autonome qui est réassurée en totalité. En conséquence, les plans de prévoyance correspondants sont classés comme étant à primauté de prestations selon IAS 19. Les employés des sociétés étrangères sont assurés par des institutions sociales étatiques qui satisfont aux critères applicables aux plans à primauté de cotisations selon IAS 19.

Le système de prévoyance du EAT allemand sert exclusivement au « mode d'exécution » de l'acceptation directe. Il n'existe pas d'institution de prévoyance juridiquement indépendante. Les engagements découlant des plans de prévoyance sont constitués dans le bilan de la société. Ces engagements découlant des plans de prévoyance se mesurent en fonction des évaluations actuarielles de l'engagement de prévoyance existant opérées chaque année. Les prestations de prévoyance sont directement versées par la société. Selon les principes de l'IAS 19, une acceptation directe de la prévoyance s'appelle en droit allemand un « unfunded plan » et figure au bilan en tant que passif (net liability). Etant donné qu'il n'existe pas d'actifs spécifiques pour satisfaire à l'engagement, les versements effectués sont portés au bilan en contrepartie des engagements découlant des plans de prévoyance.

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté de prestations est effectué chaque année par des spécialistes indépendants de la prévoyance en utilisant la méthode du « projected unit credit ». Cette procédure d'évaluation prend non seulement en compte les rentes en cours et les engagements de rentes futures, mais également les futures augmentations de salaires et de rentes. Pour la prise en compte de la mortalité, des tables de mortalité par génération sont utilisées. Celles-ci se

basent sur les dernières études de mortalité disponibles auprès de la majorité des caisses de pension de droit privé et tiennent compte de l'évolution future de la mortalité. Le taux d'actualisation utilisé ou le taux d'intérêt de projection des avoirs de vieillesse se base sur les rendements obtenus sur le marché à la date de clôture du bilan pour des obligations d'entreprise de premier ordre et à taux fixe. Le résultat d'actualisation net est inscrit directement dans les charges / produits financiers ; les autres charges de prévoyance en faveur du personnel font partie des charges de personnel. Les pertes et gains actuariels générés sur la période sont comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat et le coût des services passés directement dans le compte de résultat en tant que charges de personnel.

En règle générale, le financement de l'ensemble des plans repose sur le principe des cotisations paritaires entre employés et employeur. En ce qui concerne les institutions de prévoyance à primauté de cotisations, les cotisations de l'employeur versées ou dues sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels ou existants pour lesquels les sorties de liquidités sont jugées peu probables ne sont pas comptabilisés au bilan. En revanche, le montant de l'engagement existant au jour de clôture du bilan est publié en tant que passif éventuel en annexe aux comptes consolidés.

Information sectorielle

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent les trois domaines opérationnels Generation, Commerce & Trading et Energy Services. Ceux-ci sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. A cet égard, le résultat du segment (EBITDA, EBIT) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation interne du Groupe Alpiq. Outre les coûts de production et d'achat d'énergie, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les titres, les instruments financiers dérivés, les participations financières, les créances ainsi que les dettes financières à court et long terme.

Actifs et passifs financiers

Selon les directives en vigueur d'IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis comme suit et évalués de la même manière dans chaque catégorie :

- actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat,
- prêts et créances,
- actifs financiers disponibles à la vente et
- autres engagements financiers.

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale (déduction faite des coûts de transaction sauf pour les actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat). Un achat ou une vente normalisé d'actifs financiers sera comptabilisé à la date de règlement.

Actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement acquis dans l'optique de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme. Les produits dérivés sont également considérés comme des actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. En outre, des actifs financiers ou des dettes peuvent être affectés à cette catégorie si les critères d'IAS 39 sont remplis.

Les instruments financiers dérivés de l'activité énergétique détenus à des fins de transaction sont portés au bilan à la juste valeur (« fair value ») après la comptabilisation initiale, et les fluctuations de valeur sont présentées dans le chiffre d'affaires net de la période concernée. Les quelques positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché liquide sont évaluées sur la base d'une courbe de prix modèle. Les autres produits dérivés détenus à des fins de transaction ainsi que les instruments financiers appartenant à cette catégorie sont donc présentés à leur juste valeur et la variation de valeur est comptabilisée dans les produits (charges) financiers.

Les participations financières pour lesquelles les décisions d'investissement ou de désinvestissement s'effectuent en fonction de l'évolution de la juste valeur sont affectées à la catégorie d'évaluation « actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ». Cette répartition est conforme à la politique des risques financiers du Groupe Alpiq.

Les titres comportent des positions détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Tous les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Concernant les titres détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du compte de résultat pour la période sous revue.

Prêts et créances

Les prêts et créances émis englobent la fortune constituée par le Groupe de par la mise à disposition de prêts, marchandises ou services à des tiers. L'évaluation ultérieure s'effectue en principe au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat lorsque l'actif ou le passif financier est décomptabilisé ou déprécié.

Les liquidités entrent également dans la catégorie Prêts et créances. Elles englobent les comptes postaux, les comptes bancaires, les dépôts à vue et les dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours.

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les créances résultant de livraisons et prestations à des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant de livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les autres actifs financiers sont classés dans les actifs financiers disponibles à la vente. Pour ces positions, les ajustements de valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente sans effet sur le compte de résultat.

Autres passifs financiers

Les passifs incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées aux coûts amortis ainsi que les régularisations dans le temps.

Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date de clôture de bilan, on détermine s'il existe une indication de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Concernant les actifs qui ont été comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de la perte éventuelle doit être comptabilisé au compte de résultat. Une dépréciation d'actif comptabilisée lors d'une période antérieure sera extournée au compte de résultat pour autant que la perte de valeur n'existe plus ou ait diminué. L'extourne s'effectue à concurrence de la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation.

Concernant les actifs comptabilisés au coût, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les pertes sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée au sein des capitaux propres et qu'il existe une indication objective de dépréciation de cet actif, la perte (différence entre le coût et la juste valeur actuelle) doit être transférée des capitaux propres au résultat. Contrairement aux instruments d'emprunt, une éventuelle reprise ultérieure de valeur des instruments de capitaux propres ne sera pas comptabilisée dans le résultat.

Comptabilisation des opérations de couverture (hedge accounting)

Alpiq utilise les produits dérivés sur l'énergie, les devises et les taux d'intérêt pour se couvrir contre les fluctuations des flux de trésorerie de transactions hautement probables (cash-flow hedges).

Avant d'utiliser un nouvel instrument de couverture, la situation du risque fait l'objet d'une analyse approfondie, l'effet de l'instrument est décrit, les objectifs et stratégies de son application sont formulés et son efficacité est évaluée, mesurée et documentée. L'utilisation d'un nouvel instrument de couverture nécessite une autorisation formelle. Le degré d'efficacité des relations de couverture est évaluée en continu pendant toute la période concernée.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global, alors que la partie du profit ou de la perte sans effet sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Les montants prélevés dans les autres éléments du résultat global sont recomptabilisés dans le compte de résultat pour la période durant laquelle la transaction couverte exerce une influence sur le résultat.

Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants jusque-là comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont virés dans le compte de résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou utilisé sans être ni remplacé ni renouvelé ou que les critères de comptabilisation de la relation de couverture ne sont plus réunis, les montants jusque-là enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés séparément au sein des capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction couverte.

Incertitudes relatives aux estimations

Hypothèses-clés et sources principales d'incertitude relatives aux estimations

Selon les IFRS, la direction est tenue, lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, d'émettre des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs portés au bilan ainsi que sur les produits et charges. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience du passé et sur la meilleure évaluation possible du futur. Elles servent de base à la comptabilisation des actifs et des passifs dont l'évaluation ne découle pas de données du marché. Estimations et valeurs réelles peuvent différer significativement.

Les estimations et hypothèses sont revues en permanence. Les changements éventuels sont ajustés pour la période durant laquelle ils ont été identifiés et sont publiés.

Actualité de la valeur des actifs à long terme

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (avec goodwill) et des participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées du Groupe Alpiq s'élève à environ 8,7 milliards de CHF (année précédente: 8,3 milliards de CHF) au 31 décembre 2013. Ces actifs font chaque année l'objet d'un test de dépréciation. Pour déterminer une perte de valeur, on procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus par rapport à l'utilisation, des prix de l'électricité, des taux de croissance, des taux d'actualisation et des valeurs de vente éventuelles. Les résultats réels peuvent différer significativement des estimations. D'autres facteurs, tels que la fluctuation des durées d'utilité prévues des actifs, l'obsolescence technique des installations ou les modifications apportées aux conditions-cadres réglementaires peuvent raccourcir la durée d'utilisation ou entraîner une dépréciation.

Provisions

Le solde de la position « Provision pour les contrats générant des pertes » décrit sous la note 21 s'élève à 108 millions de CHF (année précédente: 139 millions de CHF) à la date de clôture du 31 décembre 2013. La position comprend les engagements existants et les risques prévisibles à la date de clôture du bilan qui sont liés à l'activité de négoce et de distribution d'énergie. La nécessité de constituer une provision a été établie sur la base d'une sortie probable de ressources en relation avec l'exécution du contrat. Evaluations et révisions sont effectuées à intervalles réguliers d'après la méthode DCF (discounted cash-flow) jusqu'à l'échéance des obligations contractuelles. L'évolution des prix du marché, les taux d'intérêt à long terme et les effets de la conversion dans une autre devise (EUR en CHF) font l'objet d'hypothèses et représentent de ce fait une source importante d'incertitudes. Il en découle parfois des ajustements significatifs dans les périodes suivantes.

Prévoyance professionnelle

Le calcul des avoirs et engagements de prévoyance des plans à primauté de prestations inscrits au bilan se fonde sur des hypothèses statistiques et actuarielles. Ces hypothèses peuvent s'écarter de manière significative de la réalité en raison de l'évolution du marché, de l'environnement économique, de la hausse ou de la baisse des taux de sortie, de l'espérance de vie des assurés ainsi que d'autres facteurs. Ces écarts peuvent influencer sur les avoirs et engagements inscrits au bilan à l'égard des institutions de prévoyance en faveur du personnel. Les principales hypothèses sont présentées à la note 26.

2 Entrées et sorties d'entreprises consolidées

Les entrées et les sorties ont entraîné les changements suivants par rapport à l'exercice précédent :

Entrées	Taux de participation	Première consolidation le	Domaine opérationnel
Tormoseröd Vindpark AB, Karlstad / SE	100,0%	02.12.2013	Generation
Ytre Oppedal Kraftverk AS, Voss / NO ¹	100,0%	02.12.2013	Generation
Liechti AG, Kälte-Klima-Energie, Frauenfeld / CH	100,0%	04.12.2013	Energy Services

1 Taux de participation précédent 13,6%

Sorties	Taux de participation	Déconsolidation le	Domaine opérationnel
Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno / CH	60,9%	09.07.2013	Commerce & Trading
K+M Fahrleitungstechnik GmbH, Issenbüttel / DE	100,0%	12.04.2013	Energy Services
Alpiq Réseau SA Gösgen, Niedergösgen / CH	100,0%	03.01.2013	Generation
Alpiq Réseau SA Lausanne, Lausanne / CH	100,0%	03.01.2013	Generation
Alpiq Csepeli Erömű Kft., Budapest / HU	100,0%	31.10.2013	Generation
Madland Kraftverk AD, Billingstad / NO	100,0%	02.12.2013	Generation

Les entrées n'ont pas entraîné de hausse importante du chiffre d'affaires consolidé. Les actifs et passifs acquis ou cédés, ainsi que les flux de trésorerie y afférents, sont présentés aux notes 31 et 32.

3 Gestion des risques financiers

Principes généraux

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe Alpiq est exposé à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et risques de change). Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, les risques stratégiques et opérationnels à l'échelle du Groupe sont identifiés et évalués puis affectés aux responsables des risques qui se chargent de leur gestion et de leur surveillance. L'unité de fonction Group Risk Management supervise la mise en œuvre des mesures prises. Des limites de risques sont attribuées aux risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés au prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et risques de change). Elles sont contrôlées en permanence et ajustées à la capacité de risque globale de l'entreprise.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques. La Direction générale est responsable de sa mise en œuvre. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des principes et directives. Il définit également la stratégie de couverture pour la protection de la valeur des centrales électriques. L'unité de fonction Group Risk Management (GRM) est responsable de l'application de la gestion des risques; elle est subordonnée à la CEO. Le GRM met à disposition les méthodes et les instruments nécessaires. En outre, il est assisté des domaines opérationnels, des domaines fonctionnels et des unités opérationnelles pour mener à bien sa mission. Le GRM coordonne les missions et le reporting avec la ligne hiérarchique jusqu'au niveau des responsables d'unité et veille à ce que les rapports parviennent en temps voulu au Conseil d'administration, à la Direction générale et au RMC.

La politique des risques énergétiques fixe les principes de gestion des risques du Groupe Alpiq dans ses activités liées à l'énergie. Ces principes comprennent des directives sur la prise, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques commerciaux dans le domaine de l'énergie et définissent l'organisation et les responsabilités de la gestion des risques. L'objectif est de garantir un rapport équilibré entre les risques commerciaux encourus, les revenus et les fonds propres porteurs de risque.

La politique financière définit le cadre de la gestion des risques financiers au sein du Groupe Alpiq sur le plan du contenu, de l'organisation et de la technique. Les unités compétentes gèrent leurs risques financiers dans le cadre de la politique de risque prédéfinie concernant leur domaine et dans le respect des limites prescrites. L'objectif est de réduire les risques financiers en tenant compte des coûts de couverture et des risques encourus à cet égard.

Gestion du capital

La gestion du capital au sein du Groupe Alpiq obéit à la stratégie financière du Groupe. Le niveau des fonds propres consolidés et le ratio d'endettement du Groupe sont déterminants pour la stratégie. A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2013, la part de fonds propres s'est établie à 40,2% (année précédente: 32,4%). Sur la base des résultats présentés, la part des fonds propres n'est pas significative pour l'exercice sous revue ni pour l'année précédente.

Alpiq Holding SA applique le principe de l'obtention centralisée de financements externes, la source de financement principale étant le marché suisse des capitaux. La part d'Alpiq Holding SA dans le total des dettes financières du Groupe s'élevait à 80% (année précédente: 83%) au 31 décembre 2013. Le montant des engagements financiers doit présenter un juste équilibre par rapport à la capacité bénéficiaire, notamment vis-à-vis des bailleurs de capitaux, afin de conserver une note de crédit élevée et conforme au reste de la branche. Le ratio d'endettement net par rapport à l'EBITDA est déterminant pour la capitalisation. Sur la base des résultats présentés, le ratio pour 2013 est de 2,6 (année précédente: 4,0).

Dans le cadre du processus de budgétisation et de planification, le Conseil d'administration prend chaque année connaissance de l'évolution prévue des objectifs qu'il a fixés.

Les valeurs limites et cibles mentionnées respectent intégralement les conditions des financements conclus.

Instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Note	Valeur comptable 31.12.2012 ajusté	Juste valeur 31.12.2012 ajusté	Valeur comptable 31.12.2013	Juste valeur 31.12.2013
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs détenues à des fins de négoce		17	17		
Valeurs de remplacement positives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		13	13	10	10
Dérivés sur l'énergie		720	720	738	738
Participations financières	16	3	3	2	2
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		753	753	750	750
Actifs financiers disponibles à la vente					
Participations financières	16	13	13	15	15
Total des actifs financiers disponibles à la vente		13	13	15	15
Prêts et créances					
Liquidités	19	1 249	1 249	1 741	1 741
Avoirs à terme		120	120	680	680
Créances pour livraisons et prestations de services	18	1 695	1 695	1 578	1 578
Autres créances financières	18	427	427	447	447
Prêts octroyés	16	87	87	326	326
Total des prêts et créances		3 578	3 578	4 772	4 772
Total des actifs financiers		4 344	4 344	5 537	5 537
Passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs de remplacement négatives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		120	120	84	84
Dérivés sur l'énergie		657	657	688	688
Total des passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		777	777	772	772
Autres passifs financiers					
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	24	807	807	810	810
Emprunts obligataires		3 583	3 748	3 288	3 413
Prêts passifs		1 736	1 736	1 153	1 150
Autres passifs financiers (options put comprises)		401	401	415	415
Total des autres passifs financiers		6 527	6 692	5 666	5 788
Total des passifs financiers		7 304	7 469	6 438	6 560

A la date de clôture du bilan, le Groupe Alpiq a évalué respectivement noté, les positions ci-dessous à la juste valeur. Les instruments financiers ont été classifiés selon la hiérarchie d'évaluation suivante :

Niveau 1: prix négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2: modèle d'évaluation se basant sur des prix négociés sur des marchés actifs avec une influence déterminante sur la juste valeur

Niveau 3: modèles d'évaluation avec des paramètres ne se fondant pas sur des prix négociés sur des marchés actifs et ayant une influence déterminante sur la juste valeur

En mio de CHF	31.12.2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	10		10	
Dérivés sur l'énergie	738		738	
Participations financières	17		17	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	84		84	
Dérivés sur l'énergie	688		688	
Autres passifs financiers				
Emprunts obligatoires	3 413	3 413		
Prêts passifs	1 150		1 150	

En mio de CHF	31.12.2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	17	17		
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	13		13	
Dérivés sur l'énergie	720		720	
Participations financières	16		16	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	120		120	
Dérivés sur l'énergie	657		657	
Autres passifs financiers				
Emprunts obligatoires	3 748	3 748		
Prêts passifs	1 736		1 736	

Durant les exercices clos le 31.12.2013 et le 31.12.2012, il n'a été procédé à aucune reclassification entre les niveaux 1 et 2 ni aucune reclassification depuis le niveau 3.

Les dérivés sur devises et taux d'intérêt sont des produits OTC relevant du niveau 2.

Les emprunts obligataires et les prêts passifs sont inscrits au bilan aux coûts d'acquisition amortis. La valeur de marché des prêts passifs correspond au paiement des amortissements et des intérêts convenu par contrat et actualisé aux taux du marché.

Charges/produits relatifs aux actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Compte de résultat 2012 ajusté	Autre résultat 2012	Compte de résultat 2013	Autre résultat 2013
Bénéfices/ pertes nets				
Sur les actifs et passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	- 99	- 17	- 24	14
Dont sur les actifs financiers attribués à cette catégorie				
Sur les prêts et les créances	- 8		- 7	
Produits et charges d'intérêts				
Produits d'intérêts pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	15		18	
Charges d'intérêts pour les passifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	- 182		- 157	

Durant l'exercice 2013, des corrections de valeur ont été effectuées sur les créances résultant des livraisons et prestations d'un montant de 20 millions de CHF (année précédente: 10 millions de CHF). Aucune correction de valeur n'a été faite sur d'autres instruments financiers. De plus amples informations sur le changement des corrections de valeur figurent dans le tableau «Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations».

Opérations de couverture (« hedge accounting »)

Contrats à terme sur matières premières

Au 31 décembre 2013, le Groupe Alpiq a comptabilisé les contrats à terme qui couvrent le risque de prix des livraisons futures aux clients finaux de petite et moyenne taille en Espagne. Les activités de base auront un effet sur le résultat de 2014. La transaction de couverture a apporté la preuve de sa très grande efficacité. C'est la raison pour laquelle, à la date du 31 décembre 2013, les autres éléments du résultat ont affiché un bénéfice non réalisé de 0,8 million de CHF (année précédente: perte de 0,6 million de CHF) tenant compte de 0,2 million de CHF de passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés: 0,2 million de CHF) découlant de ces contrats à terme.

Au cours de l'exercice, Alpiq a couvert les achats prévus en 2014 de certificats de CO₂ à l'aide d'achats à terme. La couverture s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée de 2 millions de CHF a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global après intégration des actifs d'impôts différés de 0,5 million de CHF.

Swaps de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2013, des swaps de taux d'intérêt servent à fixer les taux d'intérêt liés au financement de projets à taux variable en Italie. Les financements de projets ont une durée de 7 à 12 ans. La transaction de couverture a apporté la preuve de sa très grande efficacité. Le bénéfice non réalisé de 14 millions de CHF (année précédente: perte de 9 millions de CHF) tenant compte de 6 millions de CHF de passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés: 4 millions de CHF) a été comptabilisé sous «Autres éléments du résultat» au 31 décembre 2013.

Couverture de change

Les positions de change liées à la vente de capacités de production suisse en euros ont été couvertes sur la base des volumes de transactions attendus à l'aide d'activités de devise à terme. Les activités de base auront un effet sur le bénéfice dans les années 2014 et 2015. La couverture s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée de 11 millions de CHF (année précédente : perte de 4 millions de CHF) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au 31.12.2013 après intégration des actifs d'impôts différés de 3 million de CHF (année précédente : 1 million de CHF).

Activités de couverture non poursuivies

Des opérations de couverture (Hedge accounting) ont été réalisées les années précédentes pour permettre une livraison physique d'électricité dont le prix d'achat est indexé sur le charbon. En 2013, cette couverture a perdu son efficacité. Par conséquent, la fluctuation des prix du marché appliqués aux transactions effectuées en 2013 a été comptabilisée directement dans le compte de résultats à partir du 1^{er} janvier 2013. La perte comptabilisée l'année précédente sous «Autres éléments du résultat» était de 16 millions de CHF, en tenant compte d'actifs d'impôts différés de 4 millions de CHF. Les montants de transactions effectuées en 2014, comptabilisés sous «Autres éléments du résultat» à fin 2012, sont restés inchangés et seront transférés au compte de résultat en cas de réalisation de la transaction sous-jacente.

La position des couvertures comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat en tenant compte des impôts différés se compose de la façon suivante :

En mio de CHF	Actifs 2012	Dettes 2012	Actifs 2013	Dettes 2013
Contrats à terme sur matières premières		- 16		- 4
Swaps de taux d'intérêt		- 23		- 15
Couverture de change	3	- 3	1	- 9

Les montants saisis dans les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2013 sont recomptabilisés dans le résultat, une fois la transaction effectuée. La partie inefficace des instruments de couverture directement saisie dans le compte de résultat a été insignifiante durant la période sous revue.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit a pour objet les pertes potentielles découlant de l'incapacité des partenaires commerciaux à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis du Groupe Alpiq. La gestion de ce risque dans les activités énergétiques concerne toutes les unités et filiales qui enregistrent un volume de négoce significatif avec des contreparties externes. Elle consiste à contrôler en permanence les créances en cours des contreparties, à en prévoir l'évolution et à analyser la solvabilité des partenaires traditionnels ou nouveaux. Dans ce cadre, sont pris en compte tant les produits dérivés énergétiques comptabilisés en tant qu'instruments financiers que les contrats conclus en vue d'une livraison ou d'une réception d'énergie.

La gestion du risque de crédit s'effectue essentiellement à l'aide de limites de crédit fixées en fonction des notations de solvabilité. Le Groupe Alpiq classe les contreparties ou groupes de contreparties (groupes de risques) dans des catégories de risques (AAA-CCC) en fonction de leur probabilité de défaillance. Dans un premier temps, la note de solvabilité détermine la limite de crédit. La constitution de sûretés telles que garanties, paiements anticipés ou assurances peut permettre de relever cette limite. Les notations des contreparties actives sont contrôlées périodiquement et les limites de crédit sont ajustées si nécessaire.

Dans l'activité énergétique, seuls sont en principe conclus des contrats avec des contreparties satisfaisant aux critères de la « Group Risk Policy ». Les encours de crédit sont contrôlés et gérés en permanence par une procédure formalisée.

Le risque de crédit dans le domaine Energy Services est géré et contrôlé de manière décentralisée. Il s'agit pour l'essentiel de la gestion des débiteurs. Un reporting complet contenant toutes les informations nécessaires pour évaluer les encours est périodiquement adressé à la direction opérationnelle locale.

Le risque de crédit maximal calculé s'élève à 5 537 millions de CHF au 31 décembre 2013 (année précédente: 4 344 millions de CHF). Pour une liste détaillée, nous renvoyons aux justes valeurs présentées dans le tableau « Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers ». Le risque de crédit est réduit par les garanties détenues. Le nombre et la diversification géographique des clients ainsi que la consolidation des positions minimisent les possibilités de concentration des risques pour le Groupe Alpiq. Comme l'année précédente, aucune concentration de risque significative n'était à signaler à la date de clôture du bilan. Les liquidités et les dépôts à terme sont placés dans des banques qui sont au minimum notées A par une agence de notation internationale reconnue. Les placements sont limités en termes de montants, diversifiés et échelonnés dans le temps. Le contrôle des limites est effectué chaque mois ainsi qu'en cas d'événements particuliers. Jusqu'à présent, aucune correction n'a été nécessaire.

Garanties et comptabilisation des actifs et passifs financiers

Une partie significative des transactions énergétiques effectuées par le Groupe Alpiq se base sur des contrats incluant un accord de netting. La présentation des créances et engagements en montants nets dans le bilan s'effectue uniquement s'il existe un droit de compenser les montants saisis de même que l'intention d'effectuer une compensation nette. Des sécurités supplémentaires, telles que garanties, règlements d'appels de marge ou assurances, peuvent être demandées en sus si nécessaire.

2013 : Comptabilisation des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Valeurs brutes	Facturation	Valeurs nettes conformément au bilan
Actifs financiers			
Créances sur livraisons et prestations	2 553	975	1 578
Valeurs de remplacement positives Instruments dérivés de change et de taux	10		10
Valeurs de remplacement positives Dérivés énergétiques	1 654	916	738
Dettes financières			
Dettes sur livraisons et prestations	1 785	975	810
Valeurs de remplacement négatives Instruments dérivés de change et de taux	84		84
Valeurs de remplacement négatives Dérivés énergétiques	1 604	916	688

Les garanties disponibles au sein du Groupe Alpiq couvrent en général les transactions d'énergie qui ne sont pas notées au bilan à l'aide de fournitures physiques mais aussi les transactions comptabilisées sous forme d'instruments financiers. C'est pourquoi et compte tenu de leur constitution, les garanties ne peuvent pas être attribuées aux différents postes du bilan de manière judicieuse. L'ensemble du potentiel de netting du Groupe relatif à tous les postes actifs comptabilisés et non comptabilisés s'élève, au 31 décembre 2013, à 119 millions de CHF (année précédente: 94 millions de CHF) et celui relatif à tous les postes passifs comptabilisés et non comptabilisés à 151 millions de CHF (35 millions de CHF).

2012: Comptabilisation des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Valeurs brutes	Facturation	Valeurs nettes conformément au bilan
Actifs financiers			
Créances sur livraisons et prestations	3 652	1 957	1 695
Valeurs de remplacement positives Instruments dérivés de change et de taux	13		13
Valeurs de remplacement positives Dérivés énergétiques	1 440	720	720
Dettes financières			
Dettes sur livraisons et prestations	2 764	1 957	807
Valeurs de remplacement négatives Instruments dérivés de change et de taux	120		120
Valeurs de remplacement négatives Dérivés énergétiques	1 377	720	657

Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Valeur comptable avant correction de valeur	1 726	1 615
Part corrigée	31	37
Correction de valeur au début de l'exercice	32	31
Variation du périmètre de consolidation	-11	
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent	10	
Corrections de valeur supplémentaires	10	20
Décomptabilisation résultant de pertes	-8	-7
Reprise de corrections de valeur qui ne sont plus nécessaires	-2	-7
Correction de valeur à la fin de l'exercice	31	37
Part non corrigée	1 695	1 578
Non due	1 398	1 314
Due depuis 1 - 90 jours	178	116
Due depuis 91 - 180 jours	19	25
Due depuis 181 - 360 jours	16	35
Due depuis plus de 360 jours	84	88

Cette année (comme l'année précédente), des créances résultant des livraisons et prestations non significatives ont été directement décomptabilisées sur la base d'un acte de défaut de biens pour lesquelles aucune correction de valeur n'avait été préalablement entreprise en l'absence d'indication de dépréciation.

Les créances dues depuis plus de 360 jours concernent principalement un grand projet de construction d'installation. Les risques et baisses de revenus attendus sont corrigés par des avoirs. En outre, il existe en Italie des créances qui, du fait de la crise économique persistante, n'ont pu être réglées dans les délais. Alpiq est en contact étroit avec les débiteurs concernés. Des corrections de valeur ont été constituées pour couvrir les pertes attendues.

Pour les créances résultant des livraisons et prestations rectifiées ainsi que pour celles échues et non rectifiées, le Groupe Alpiq détient des sécurités (garanties bancaires) dont la juste valeur est estimée à 77 millions de CHF (année précédente: 53 millions de CHF).

Concernant les positions n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur, rien n'indique, à la date de clôture, que les débiteurs manqueront à leurs engagements.

Risque de liquidité

Dans le négoce européen de l'énergie, une partie significative des créances est compensée et réglée à des échéances fixes, ce qui réduit les pics de besoins en liquidité. Les bourses d'énergie et les grands négociants en énergie ont pour habitude de recourir aux appels de marge pour réduire le risque de contrepartie, ce qui peut entraîner des créances ou engagements significatifs à court terme en raison des fluctuations des prix de l'énergie. Le Groupe Alpiq compense la variation des besoins en gérant un système d'alerte anticipée, en détenant des liquidités suffisantes et en négociant des limites de crédit auprès de banques. L'unité Group Treasury & Insurance est responsable, au sein de Financial Services, de la gestion des liquidités à l'échelle du groupe. Sa mission consiste à planifier mois après mois, contrôler, mettre à disposition et optimiser les liquidités du Groupe.

Les échéances contractuelles des engagements financiers sont détaillées ci-après. On anticipe une sortie de trésorerie à l'échéance pour les prêts dont le refinancement est prévu après l'expiration du contrat. Les flux de trésorerie effectifs peuvent donc significativement différer des échéances contractuelles.

Les flux de trésorerie liés aux produits dérivés sont présentés en montants bruts lorsque la réalisation s'effectue par le biais de paiements bruts. Pour présenter le risque de liquidité effectif lié aux instruments dérivés, les entrées de trésorerie les concernant sont détaillées sur une ligne séparée à côté des sorties de trésorerie.

2013 : échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable	Mouvements financiers					Total
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs financiers non dérivés							
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	810	-640	-162	-5	-3		-810
Emprunts obligataires	3 288		-231	-364	-2 121	-979	-3 695
Prêts passifs	1 153	-2	-15	-28	-492	-809	-1 346
Autres passifs financiers	415	-33	-66	-295	-7	-56	-457
Instruments financiers dérivés							
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	-24						
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	50						
Entrées de fonds brutes		620	1 206	4 387	2 344		8 557
Sorties de fonds brutes		-608	-1 192	-4 379	-2 526		-8 705
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	-74						
Entrées de fonds brutes		292	307	245	74	26	944
Sorties de fonds brutes		-292	-307	-254	-112	-35	-1 000

2012: échéancier des passifs financiers (ajusté)

En mio de CHF	Valeur comptable						Mouvements financiers	
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs financiers non dérivés								
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	807	- 579	- 218	- 6	- 2	- 2	- 807	
Emprunts obligataires	3 583		- 31	- 64	- 2 226	- 1 470	- 3 791	
Prêts passifs	1 736	- 2	- 5	- 42	- 1 068	- 1 616	- 2 733	
Autres passifs financiers	401	- 63	- 53	- 238	- 5	- 60	- 419	
Instruments financiers dérivés								
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	- 44							
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	63							
Entrées de fonds brutes		929	1 902	7 722	4 109		14 662	
Sorties de fonds brutes		- 851	- 1 868	- 7 606	- 4 089		- 14 414	
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	- 107							
Entrées de fonds brutes		239	355	507	683	45	1 829	
Sorties de fonds brutes		- 240	- 355	- 519	- 752	- 68	- 1 934	

Risque de marché

Le risque de marché auquel s'expose le Groupe Alpiq se compose essentiellement des risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et aux devises. Ces risques sont évalués en continu et gérés à l'aide de divers instruments financiers dérivés.

L'évaluation des risques de marché s'inscrit dans le cadre d'une politique de risque définie à l'échelle du Groupe et qui fixe des règles concernant la prise de risque, leur mesure, leur limitation et leur surveillance. Le Risk Management Committee veille en permanence au respect de ces limites de risques, sur la base des rapports réguliers que lui transmet le Group Risk Management.

Risques liés aux prix de l'énergie

Le risque lié aux prix de l'énergie se caractérise par les fluctuations de prix potentielles susceptibles de pénaliser le Groupe Alpiq. Elles peuvent découler notamment des variations de la volatilité, du niveau de prix du marché ou des corrélations entre marchés et produits. Les risques de liquidité de l'énergie appartiennent également à cette catégorie. Ils surviennent lorsqu'une position ouverte ne peut être liquidée ou seulement à des conditions très défavorables par manque d'offres sur le marché.

Les transactions énergétiques pour usage propre (own use) ne figurent pas au bilan. Ce type de transaction s'inscrit également dans le cadre de l'optimisation du parc de centrales. Une grande partie des valeurs de remplacement issues du négoce de dérivés sur l'énergie est imputable au processus d'optimisation, sachant que les valeurs de remplacement positives et négatives se compensent largement.

Alpiq procède également, dans une mesure limitée, à des transactions de négoce portant sur des produits dérivés énergétiques.

Les dérivés sur l'énergie conclus par le Groupe Alpiq sont en général conçus sous forme de contrats à terme. Les valeurs de marché sont calculées sur la base de la différence entre les cours à terme définis par contrat et les cours à terme actuel valables le jour du bilan. L'effet du risque de crédit sur les valeurs de marché n'est pas significatif.

Les risques liés aux transactions de négoce et d'optimisation sont gérés sur la base de responsabilités clairement définies et des limites de risque prescrites conformément aux dispositions de l'«Alpiq Energy Risk Policy». Le respect de ces limites est régulièrement formalisé dans un rapport sur les risques établi par Group Risk Management à l'attention du Risk Management Committee et de la Direction générale. Les positions à risques sont surveillées conformément à la norme «Value at Risk» (VaR).

Risques de change

Pour réduire les risques de change, le Groupe Alpiq recourt dans la mesure du possible à une couverture naturelle (par compensation) des produits et charges d'exploitation en devises étrangères. Le risque de change résiduel est couvert par des contrats en devises (contrats à terme) conformément à la politique des risques financiers.

Les investissements nets dans des filiales étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change. La différence entre les taux d'inflation doit toutefois compenser ces variations à long terme. Par conséquent, les investissements dans les filiales étrangères (risques de translation) ne sont pas couverts.

Les risques de change liés à la production ou à l'achat d'énergie sont, dans la mesure du possible, transférés par contrat à la contrepartie. Lorsque cela s'avère impossible ou seulement en partie, des opérations à terme servent de couverture avec un horizon de placement à moyen terme dans le respect de la politique des risques financiers. Pour éviter que ne s'en suivent des fluctuations du résultat, on recourt dans la mesure du possible à la comptabilité de couverture.

Les dérivés sur devises sont exclusivement composés de produits OTC. Les valeurs de marché sont calculées sur la base de la différence entre les cours à terme définis par contrat et les cours à terme actuel valables le jour du bilan.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe Alpiq est également exposé à des risques liés à la volatilité des taux d'intérêt. Conformément à la politique sur les risques financiers, les liquidités sont placées à des taux d'intérêt à court terme avec une échéance maximale de 365 jours. Les besoins financiers sont toutefois couverts à long terme par le biais de taux fixes. Les financements à taux variable sont généralement garantis au moyen de swaps de taux d'intérêt. Toute variation des taux d'intérêt se répercute donc directement sur le produit financier côté actifs. En ce qui concerne les engagements financiers rémunérés, une variation des taux d'intérêt n'a pas d'impact significatif direct sur les charges financières.

Les dérivés sur taux d'intérêt sont exclusivement des produits OTC. La valeur de marché est définie sur la base des flux de trésorerie convenus par contrat et actualisés à l'aide des taux de marché actuels.

Analyse de sensibilité

Les conséquences des fluctuations possibles et réalistes des risques de marché précités sont détaillées ci-après et donnent une représentation de la sensibilité des risques de marché sur le résultat financier du Groupe Alpiq.

Les sensibilités se basent sur les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan.

Les fluctuations possibles et réalistes des taux de change concernés ont été calculées à l'aide des valeurs historiques (1 an). Une fluctuation dotée d'un écart-type de ± 1 autour de la moyenne ainsi calculée est considérée comme possible et réaliste. La sensibilité des swaps de taux reflète la conséquence d'un déplacement parallèle de 1% de la courbe de taux sur la variation de la valeur de marché.

Concernant les produits dérivés énergétiques, on détermine la fluctuation annuelle considérée comme possible (en pour cent) des justes valeurs sur la base des prix de marché des trois dernières années des matières premières suivantes: électricité, gaz, charbon et pétrole. Les écarts maximum par rapport à la moyenne sont utilisés pour calculer les sensibilités avec un niveau de confiance de 99%.

Pour quantifier les risques individuels, on part du principe que toutes les autres variables demeurent inchangées. Les effets sont indiqués avant impôts.

En 2013, l'impact potentiel des produits dérivés sur taux d'intérêt, des couvertures en devises étrangères et des opérations de couverture dans les activités Energie et Services énergétiques sur les autres éléments du résultat global a été respectivement évalué à +/- 24 millions de CHF (exercice précédent: +/- 5 millions de CHF), +/- 32 millions de CHF (exercice précédent: +/- 0 million de CHF) et +/- 1 millions de CHF (exercice précédent: +/- 12 millions de CHF).

En mio de CHF	Variation +/- 2012	Influence +/- sur le résultat avant impôts sur le revenu 2012	Variation +/- 2013	Influence +/- sur le résultat avant impôts sur le revenu 2013
Risque lié aux prix de l'énergie	90,8 %	57,4	29,8 %	14,9
Risque de change EUR/CHF	1,6 %	14,1	4,3 %	4,6
Risque de change EUR/USD	8,5 %	40,8	7,1 %	22,6
Risque de change EUR/CZK	6,4 %	1,5	6,5 %	3,3
Risque de change EUR/HUF	10,4 %	1,4	7,7 %	3,2
Risque de change EUR/NOK	5,6 %	2,8	8,3 %	0,5
Risque de change EUR/PLN	8,5 %	1,7	6,3 %	2,1
Risque de change EUR/RON	4,0 %	0,3	4,9 %	0,1
Risque de change USD/CHF	8,4 %	0,8	8,6 %	0,3
Risque de taux d'intérêt	1,0 %	56,1	1,0 %	15,1

4 Dépréciations

Comme cela a été exposé en introduction du commentaire financier en page 50, aucune perspective d'amélioration durable des prix de l'électricité ne s'est dessinée durant l'exercice 2013. Dans le sillage des changements politiques et du contexte de marché globalement plus difficile, il a fallu procéder à des dépréciations au cours de l'exercice 2013 également, mais d'une ampleur toutefois nettement moindre que les années précédentes. En raison de l'évolution attendue des prix de l'électricité, ces dépréciations ont concerné en particulier les centrales à gaz à cycle combiné en France, en Italie et en Hongrie ainsi qu'une entreprise associée dans le domaine de l'énergie renouvelable en Italie et des contrats d'approvisionnement et de livraison de longue durée. De plus, les changements apportés aux conditions-cadres fiscales des énergies renouvelables ont entraîné une correction de valeur en Bulgarie. Des dépréciations ont par ailleurs dû être effectuées dans le Group Center sur les actifs immobilisés, suite à la réduction des activités opérationnelles du Groupe Alpiq liée aux désinvestissements. Grâce à la décision de ne pas vendre les sites de production détenus en vue de la vente en République tchèque l'année précédente, la dépréciation comptabilisée au titre de l'exercice 2012 a pu être annulée.

2013 : Répartition des dépréciations et reprises

En mio de CHF		Sur les immobilisations corporelles	Sur les immobilisations incorporelles	Sur le goodwill	Autres entreprises associées	Total
Production Suisse	Generation		150			150
Production Hongrie	Generation	20		13		33
Production République tchèque	Generation	-115				-115
Production Italie	Generation	38				38
Production France	Generation	19				19
Energies renouvelables Suisse	Generation	3				3
Energies renouvelables Italie	Generation		15		48	63
Energies renouvelables France	Generation		4			4
Energies renouvelables Bulgarie	Generation	37	10			47
Projets	Generation	15			8	23
Alpiq InTec (AIT)	Energy Services		4			4
Holding, Group Center	Group Center	12	12			24
Total des dépréciations et reprises sur actifs		29	195	13	56	293
Engagements pour les contrats d'approvisionnement et de livraison ¹						-18
Total des dépréciations et reprises						275

¹ Dans le cadre du rapprochement d'Atel et d'EOS en 2009, des contrats d'approvisionnement et de livraison générant des pertes ont été apportés par EOS et inscrits au bilan à leur valeur de marché de l'époque sous les passifs à long terme du Groupe Alpiq. L'évaluation effectuée au 31 décembre 2013 aux prix actuels du marché a entraîné une réduction des passifs inscrits au bilan.

2012 : Répartition des dépréciations et des provisions / passifs

En mio de CHF		Sur les immobilisations corporelles	Sur les immobilisations incorporelles	Sur le goodwill	Sur les participations financières	Total
Production Suisse	Generation	320	335	131		786
Production Hongrie	Generation	3		32		35
Production République tchèque ¹	Generation	136		50		186
Production Italie	Generation	146				146
Production France	Generation	103				103
Production Espagne	Generation	98	3			101
Energies renouvelables Suisse	Generation			17		17
Energies renouvelables Italie	Generation	68		74		142
Energies renouvelables France	Generation	29	7			36
Energies renouvelables Bulgarie	Generation	8		4		12
Energies renouvelables Nordic	Generation	6				6
Distribution Roumanie	Commerce & Trading		33	44		77
Distribution Espagne	Commerce & Trading			2		2
Alpiq InTec (AIT)	Energy Services				4	4
Holding, Group Center et autres	Group Center	17				17
Total des dépréciations sur les actifs		934	378	354	4	1670
Provisions pour les contrats générant des pertes						27
Engagements pour les contrats d'approvisionnement et de livraison à long terme ²						-98
Autres provisions / passifs						16
Total des dépréciations et provisions						1615

¹ Part du groupe destinée à la vente, reclassée à la date de clôture (voir note 33)

² Dans le cadre du rapprochement d'Atel et d'EOS en 2009, des contrats d'approvisionnement et de livraison générant des pertes ont été apportés par EOS et inscrits au bilan à leur valeur de marché de l'époque sous les passifs à long terme du Groupe Alpiq. L'évaluation effectuée au 31 décembre 2012 aux prix actuels du marché a entraîné une réduction des passifs inscrits au bilan.

5 Prestations propres activées et autres produits d'exploitation

Comme pour l'année précédente, les prestations propres activées comprennent essentiellement les travaux concernant le projet de propre centrale K7 en République tchèque.

En 2013, les autres produits d'exploitation ont chuté d'environ 200 millions de CHF par rapport à l'année précédente, ce qui tient essentiellement aux bénéfices comptables réalisés sur les ventes d'entreprises ainsi qu'au produit de la procédure d'arbitrage gagnée contre le producteur d'énergie polonais PGE.

6 Charges dans le secteur de l'énergie et des produits

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Achat d'électricité de tiers	7 765	5 404
Achat d'électricité des centrales partenaires	612	533
Achat d'électricité des autres entreprises associées	102	17
Autres achats d'énergie	978	791
Charges de marchandises	1 081	789
Total avant mesures de restructuration	10 538	7 534
Mesures de restructuration et provisions	- 53	
Total	10 485	7 534

7 Charges de personnel

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Salaires et traitements	737	659
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de prestations	31	46
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de cotisations	7	2
Autres charges de personnel	120	101
Total	895	808

Effectif moyen

	2012	2013
Effectif, équivalents plein temps	9 459	7 294
Apprenants	580	513
Total	10 039	7 807

Effectif à la date de clôture

	31.12.2012	31.12.2013
Effectif, équivalents plein temps	7 340	7 318
Apprenants	586	527
Total	7 926	7 845

8 Amortissements, dépréciations et reprises

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Amortissements sur immobilisations corporelles	280	184
Amortissements sur droits de prélèvement d'énergie	106	66
Amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	49	23
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 666	352
Dépréciations des « actifs disponibles à la vente »	35	
Reprises		- 115
Total	2 136	510

La décision de ne pas vendre les sites de production de Tchèque détenus en vue de la vente l'année précédente a permis d'annuler la dépréciation des immobilisations comptabilisée sur l'exercice 2012. La revalorisation est enregistrée au poste « Reprises » du compte de résultat.

Le poste au bilan « Dépréciations des actifs disponibles à la vente » incluait l'année passée des ajustements de valeur sur les actifs des sociétés de réseaux.

Les informations sur les contrôles de stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles figurent sous la note 14.

9 Charges financières et produits financiers

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Charges financières		
Charges d'intérêts	- 196	- 143
Intérêts sur provisions et autres dettes à long terme	- 17	- 12
Intérêts activés sur capitaux étrangers	5	5
Autres charges financières	- 63	- 9
Effets liés aux taux de change	- 2	- 9
Total	- 273	- 168
Produits financiers		
Dividendes de participations financières	3	1
Produits d'intérêts	15	18
Total	18	19
Charges financières nettes	- 255	- 149

Le poste « Autres charges financières » englobe pour l'année précédente, pour l'essentiel, les pertes liées à la vente de titres (A2A) et les dépréciations sur les immobilisations financières à long terme.

10 Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu comptabilisés en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Impôts différés sur le revenu	18	- 32
Total	18	- 32

Impôts sur le revenu à charge du compte de résultat

En mio de CHF	2012	2013
Impôts courants sur le revenu	127	79
Impôts différés sur le revenu	- 274	- 93
Total	- 147	- 14

Compte de rapprochement

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Résultat avant impôts sur le revenu	- 1 241	4
Taux attendu de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	22,3 %	275,0 %
Impôts sur le revenu au taux attendu	- 277	11
Éléments entraînant des augmentations / réductions de charges :		
Incidence des charges fiscalement non déductibles ¹	164	47
Incidence des périodes antérieures	6	- 2
Incidence des revenus exonérés d'impôt ¹	- 211	- 46
Incidence de l'évaluation des reports de pertes	174	- 22
Incidence des variations de taux d'imposition	- 10	- 1
Autres incidences	7	- 1
Total des impôts sur le revenu	- 147	- 14
Taux effectif de l'impôt sur le revenu	11,8 %	- 350,0 %

1 Ces positions sont affectées par les effets des dépréciations.

En raison de la différence de participation de chacune des sociétés nationales au bénéfice et aux pertes dans le cadre du résultat global ainsi que des différences dans les taux d'imposition, on obtient un taux estimé d'impôt sur les bénéfices de 275,0% (année précédente: 22,3%)

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine des différences temporelles

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Pertes fiscales et impôts actifs non encore utilisées	25	13
Autres actifs immobilisés	5	5
Actif circulant	2	4
Provisions et engagements	55	82
Total des impôts différés actifs en termes bruts	87	104
Immobilisations corporelles	399	427
Autres actifs immobilisés	714	628
Actif circulant	48	56
Provisions et engagements	86	98
Total des impôts différés passifs en termes bruts	1 247	1 209
Impôts différés passifs, nets	1 160	1 105
Impôts actifs inscrits au bilan	103	57
Impôts passifs inscrits au bilan	1 263	1 162

Au 31.12.2013, certaines filiales disposaient de reports de pertes fiscales de 1 185 millions de CHF au total (année précédente: 1 341 millions de CHF) qu'elles peuvent compenser au cours de prochaines périodes par des bénéfices imposables.

Pour les actifs d'impôts différés, on ne prend en considération que les reports de pertes fiscales dont la probabilité de conversion en avoirs fiscaux semble réalisable. Le Groupe Alpiq n'a pas porté au bilan des avoirs fiscaux découlant de reports de pertes de 1 160 millions de CHF (année précédente: 1 269 millions de CHF).

Ces reports de pertes sont comptabilisés dans les périodes ci-après:

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Sur 1 an	5	7
Sur 2 - 3 ans	17	69
Après 3 ans	1 247	1 084
Total	1 269	1 160

11 Résultat par action

	2012 ajusté	2013
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans le résultat net en millions de CHF	- 1 054	22
Intérêts courus/versés sur capital hybride en millions de CHF ¹		- 32
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net en millions de CHF	- 1 054	- 10
Nombre pondéré d'actions en circulation	27 189 873	27 189 873
Résultat par action en CHF	- 38,76	- 0,37

¹ Voir note 20

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du résultat par action.

12 Immobilisations corporelles

En mio de CHF	Biens immobiliers	Centrales	Réseaux de transport	Autres immobilisations corporelles	Installations en cours de construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2011	339	5 257	818	358	358	7 130
Ajustements	1	239		1	39	280
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent	26			71		97
Variation du périmètre de consolidation	-1	214		-2	-2	209
Investissements ¹	8	42	33	24	55	162
Prestations propres activées			4		117	121
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 2,8%) ¹					5	5
Transferts ¹	4	69	8	14	-97	-2
Sorties	-15	-11	-2	-22	-9	-59
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-14	-618	-447	-22	-233	-1 334
Différence issue des conversions en devises	-1	-16			-2	-19
Valeurs brutes au 31.12.2012	347	5 176	414	422	231	6 590
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		734		4	277	1 015
Variation du périmètre de consolidation	1	-6		-1	5	-1
Investissements	1	38	5	29	53	126
Prestations propres activées				2	63	65
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 2,7%)					1	1
Transferts		62	8	-80	-70	-80
Sorties	-2	-8	-4	-17		-31
Différence issue des conversions en devises	3	33		1		37
Valeurs brutes au 31.12.2013	350	6 029	423	360	560	7 722

Pour la construction et l'acquisition d'immobilisations corporelles, les dettes contractuelles enregistrées à la date de clôture s'élevaient à 21 millions de CHF (année précédente: 25 millions de CHF).

Le Groupe Alpiq exploite un parc éolien qui est essentiellement financé par un contrat de crédit-bail à long terme. La valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues dans le cadre du crédit-bail s'élevait à 42 millions de CHF au 31 décembre 2013 (année précédente: 44 millions de CHF).

Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011	71	1497	424	238	0	2230
Ajustements	1	138				139
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent	9			42		51
Amortissements ordinaires ¹	12	193	31	44		280
Dépréciations		914		17	3	934
Sorties	-13	-10	-1	-21		-45
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»	-2	-357	-247	-15		-621
Différence issue des conversions en devises		-6				-6
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	78	2369	207	305	3	2962
Reclassification depuis «Actifs disponibles à la vente» l'exercice précédent		475		3		478
Variation du périmètre de consolidation				-1		-1
Amortissements ordinaires	11	123	14	32	4	184
Dépréciations	7	110		12	15	144
Reprises		-115				-115
Transferts				-57		-57
Sorties	-1	-8	-3	-15	1	-26
Différence issue des conversions en devises	3	17		1		21
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	98	2971	218	280	23	3590
Valeurs nettes au 31.12.2012	269	2807	207	117	228	3628
Valeurs nettes au 31.12.2013	252	3058	205	80	537	4132

1 Chiffres de l'exercice précédent ajustés

Engagements de paiements découlant du crédit-bail :

En mio de CHF	Paiements minimum au titre du crédit-bail 31.12.2012	Paiements minimum au titre du crédit-bail 31.12.2013	Valeur actuelle 31.12.2012	Valeur actuelle 31.12.2013
Jusqu'à 1 an	4	4	4	4
De 2 à 5 ans	15	15	13	13
Plus de 5 ans	46	41	31	30
Total	65	60	48	47
Coûts de financement	-17	-13		
Valeur actuelle des paiements minimum au titre du crédit-bail	48	47	48	47

A la date de clôture du bilan, la valeur actuelle des paiements minimum au titre du crédit-bail s'élève à 47 millions de CHF (année précédente: 48 millions de CHF). Sur ce montant, 4 millions de CHF (4 millions de CHF) sont présentés dans les passifs financiers à court terme et 43 millions de CHF (44 millions de CHF) dans les passifs à long terme.

13 Immobilisations incorporelles

En mio de CHF	Droits de prélèvement d'énergie	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2011	1 503	682	374	2 559
Ajustements	1	12	2	15
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent		4	10	14
Variation du périmètre de consolidation		24	15	39
Investissements			14	14
Transferts		-4	2	-2
Sorties ¹	-1		-10	-11
Reclassification au poste du bilan « Actifs disponibles la vente »			-15	-15
Différence issue des conversions en devises	-4	-5	-2	-11
Valeurs brutes au 31.12.2012	1 499	713	390	2 602
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent			3	3
Variation du périmètre de consolidation		1	3	4
Investissements			13	13
Prestations propres activées			4	4
Transferts			84	84
Sorties			-1	-1
Différence issue des conversions en devises	1	1	2	4
Valeurs brutes au 31.12.2013	1 500	715	498	2 713
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011	385	26	184	595
Ajustements	1		1	2
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent			6	6
Amortissements ordinaires ¹	106		49	155
Dépréciations	368	354	10	732
Sorties ¹	-1		-4	-5
Reclassification au poste du bilan « Actifs disponibles à la vente »			-1	-1
Différence issue des conversions en devises	-2			-2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	857	380	245	1 482
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent			1	1
Amortissements ordinaires	66		23	89
Dépréciations	150	13	45	208
Transferts			57	57
Différence issue des conversions en devises	1		1	2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	1 074	393	372	1 839
Valeurs nettes au 31.12.2012	642	333	145	1 120
Valeurs nettes au 31.12.2013	426	322	126	874

1 Chiffres de l'exercice précédent ajustés

Au cours des années 2012 et 2013, aucun intérêt sur les capitaux étrangers n'a été incorporé à l'actif.

14 Test de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs

Pour vérifier la stabilité de la valeur du goodwill, celui-ci a été attribué comme suit aux unités génératrices de trésorerie:

En mio de CHF	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2012	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2012	Valeur comptable 31.12.2012 ajusté	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2013	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2013	Valeur comptable 31.12.2013
Production Suisse	6,2%	4,7%	261	6,2%	4,8%	261
Production Hongrie	14,9%	7,0%	13	13,3%	8,7%	0
Distribution Europe centrale	5,5%	4,9%	13	7,5%	6,5%	13
Alpiq InTec (AIT)	7,2%	5,9%	44	6,7%	5,7%	46
Technique de l'énergie et des installations (EAT)	9,2%	6,9%	2	8,5%	6,4%	2
Total			333			322

Dépréciation production Suisse – immobilisations incorporelles

En 2013, Alpiq procédé à des dépréciations de l'ordre de 150 millions de CHF (année précédente : 335 millions de CHF) sur les contrats d'achat et de fourniture à long terme enregistrés en immobilisations incorporelles. Le montant recouvrable de 406 millions de CHF (621 millions de CHF) utilisé pour l'examen du maintien de la valeur repose sur la valeur d'utilisation. Par rapport à la période précédente, la dépréciation est notamment due à des prix de l'électricité plus faibles sur le court à moyen terme.

Autres dépréciations

Des informations sur les autres dépréciations sont communiquées à la note 4.

Maintien de la valeur Goodwill Production Suisse

Le montant recouvrable utilisé pour l'examen du maintien de la valeur repose sur la valeur d'utilisation. Les prix de l'électricité escomptés à l'avenir, notamment sur le moyen à long terme, revêtent une grande importance pour le calcul de la valeur d'utilisation. Alpiq déduit les prix de l'électricité à court terme du marché à terme liquide. Les prix à long terme de l'électricité reposent sur des prévisions en termes d'évolution macroéconomique, politique et réglementaire. Les hypothèses d'Alpiq sont validées sur la base des courbes de prix de tiers. Pour les années entre 2026 et la fin de la durée d'utilisation des installations, les prix de l'électricité sont indexés, avec un taux d'inflation de 2,0% (année précédente: 1,0%). Les quantités de production servant de base aux prévisions de chiffre d'affaires réalisé sur les ventes d'électricité sont modélisées à partir de valeurs empiriques obtenues sur une période de 10 ans. Pour les exercices suivants, jusqu'à la fin de la période d'utilisation des installations, on utilise comme quantité de production annuelle attendue la moyenne des 10 premières années. Les coûts de production prévus reposent sur les plans d'entreprise approuvés par le Management ou les centrales partenaires. Les plans d'entreprise ont été élaborés sur la base de valeurs empiriques historiques et englobent une période de trois à cinq ans. Pour les périodes suivantes, jusqu'à la fin de la durée d'utilisation des installations, les coûts de production sont indexés avec un taux d'inflation de 2,0% (année précédente: 1,0%). Le taux d'actualisation utilisé reflète l'estimation actuelle du marché des risques spécifiques inhérents à l'unité génératrice de trésorerie.

Dans le cas de l'unité génératrice de trésorerie Production Suisse, la valeur d'utilisation est supérieure à la valeur comptable de 0,4 milliards de CHF (année précédente : 0 milliard de CHF). Une augmentation du taux d'actualisation de 4,8% à 5,1% entraînerait une réduction de la valeur d'utilisation à hauteur de la valeur comptable. En supposant des spreads constants (Peak, Off-Peak), un déplacement parallèle de l'intégralité de la courbe des prix de l'électricité de -2,9% réduirait la valeur d'utilisation à hauteur de la valeur comptable.

Par la suite, des examens de la valeur des actifs corporels et incorporels à durée d'utilisation limitée ont été réalisés. Le montant recouvrable utilisé pour l'examen repose sur la valeur d'utilisation. On a utilisé les taux d'actualisation suivants: production France (taux d'actualisation avant impôts: 5,7%; après impôts: 5,7%), Production Italie (8,7%; 6,1%), Production Suisse (6,2%; 4,8%), Production Tchèque (7,8%; 6,7%), Production Hongrie (13,3%; 8,7%), Energies renouvelables Bulgarie (8,3%; 7,8%), Energies renouvelables France (7,0%; 5,1%), Energies renouvelables Italie (10,8%; 6,6%) et Energies renouvelables Suisse (5,3%; 4,0%). Pour plus de détails concernant les corrections de valeur effectuées, voir note 4 « Dépréciations et provisions ».

15 Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises associées	Total
Valeurs comptables au 31.12.2011	3 638	782	4 420
Ajustements	- 83	- 18	- 101
Reclassification depuis « Actifs disponibles à la vente » l'exercice précédent		1	1
Investissements	1	2	3
Dividendes ¹	- 31	- 10	- 41
Part de résultat ¹	- 63	- 7	- 70
Incidences IAS 19 et 39 comptabilisées dans les fonds propres ¹	- 23	- 2	- 25
Reclassification au poste du bilan « Titres de l'actif circulant »		- 126	- 126
Sorties	- 34	- 134	- 168
Reclassification au poste du bilan « Actifs disponibles la vente »		- 304	- 304
Différence issue des conversions en devises		- 4	- 4
Valeurs comptables au 31.12.2012	3 405	180	3 585
Investissements		208	208
Dividendes	- 30	- 5	- 35
Part de résultat	- 79	16	- 63
Incidences IAS 19 et 39 comptabilisées dans les fonds propres	33	15	48
Dépréciations	- 8	- 48	- 56
Reclassification	- 1		- 1
Sorties	- 8	- 2	- 10
Différence issue des conversions en devises		1	1
Valeurs comptables au 31.12.2013	3 312	365	3 677

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés

L'an dernier, sur les capitaux propres, les pertes non réalisées proportionnellement et recyclées conformément à l'IAS 39, et les produits des cessions ont entraîné un revenu net de 8 millions de CHF. Ce revenu a été enregistré dans le compte de résultat au niveau du résultat des entreprises associées.

Toutes les grandes centrales partenaires ainsi que les entreprises associées restantes sont évaluées selon des IFRS homogènes, et intégrées aux comptes annuels consolidés selon la méthode de mise en équivalence. En l'absence d'états financiers IFRS, des ajustements sont effectués.

Les dates de clôture des différentes centrales partenaires (année hydrologique) et des entreprises associées restantes diffèrent de celle du Groupe. Pour ces sociétés, on utilise les dernières clôtures disponibles des comptes consolidés du Groupe Alpiq. Les transactions et événements majeurs survenus entre la dernière clôture et le 31 décembre sont pris en considération dans les comptes annuels.

Valeurs-clés 2013

Principales centrales partenaires et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires									
	Grande Dixence SA		Nant de Drance SA		Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG		Centrale nucléaire de Leibstadt SA		Centrales nucléaires en participation S.A. (CNP)	
	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq
Actif immobilisé	3 391	2 034	885	345	3 211	1 287	9 140	1 531	1 799	600
dont immobilisations financières à long terme	11	6			1 562	628	1 426	467	5	2
Actif circulant	33	20	28	11	162	65	325	105	39	13
dont liquidité et immobilisations financières à court terme	30	18	19	7	73	29	153	50	2	1
Fonds étrangers à long terme	995	597	647	252	3 104	1 241	3 736	1 209	189	63
dont dettes financières à long terme	992	595	646	252	129	52	500	162	105	35
Fonds étrangers à court terme	70	42	138	54	104	41	85	27	70	23
dont dettes financières à court terme			113	44			17	6	55	18
Fonds propres	2 359	1 415	128	50	165	70	5 644	400	1 579	527
Produits	177	106	2	1	400	160	468	151	310	103
Charges	- 218	- 131	- 6	- 2	- 384	- 154	- 673	- 158	- 453	- 151
Résultat net	- 41	- 25	- 4	- 1	16	6	- 205	- 7	- 143	- 48
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			20	8	28	12	25	8		
Total des produits et charges comptabilisés	- 41	- 25	16	7	44	18	- 180	1	- 143	- 48
Dividendes versés		9				7		8		2

Les entreprises considérées comme essentielles par Alpiq sont exclusivement des centrales partenaires importantes sur le plan stratégique. Un prix du marché n'est disponible pour aucune de ces sociétés.

Compte tenu des contrats de partenariat existants, les actionnaires des centrales partenaires sont obligés, pendant la durée de concession, de prendre l'énergie correspondant à leur part de participation et de payer les dépenses annuelles au prorata (dont les taux d'intérêts et le remboursement des capitaux étrangers). Par ailleurs, au niveau du fonds de démantèlement et de gestion des déchets radioactifs, les propriétaires des installations nucléaires ont une obligation limitée de couvrir la différence au cas où un partenaire directement concerné ne pourrait effectuer ses paiements. La durée des contrats de partenariat correspond à toute la durée de vie de la centrale ou à la durée d'utilisation de la concession. Ces contrats ne peuvent être résiliés.

Centrales partenaires mineures individuelles et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires		Autres entreprises associées	
	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq
Actif immobilisé	4 884	1 262	2 714	934
dont immobilisations financières à long terme	47	6	2	1
Actif circulant	242	41	968	366
dont liquidité et immobilisations financières à court terme	125	24	143	52
Capitaux étrangers à long terme	1 804	375	1 787	613
dont dettes financières à long terme	1 716	364	1 598	541
Capitaux étrangers à court terme	396	78	855	322
dont dettes financières à court terme	183	35	251	89
Fonds propres	2 926	850	1 040	365
Produits	434	87	1 239	439
Charges	- 478	- 99	- 1 195	- 423
Résultat net	- 44	- 12	44	16
Total des produits et des dépenses comptabilisées dans les capitaux propres	23	5	37	15
Total des produits et des dépenses comptabilisées	- 21	- 7	81	31

Pour le Groupe Alpiq, les dépenses annuelles ordinaires au prorata de l'ensemble des centrales partenaires se sont élevées en 2013 à 533 millions de CHF (année précédente : 612 millions de CHF). Celles-ci relèvent des charges d'énergie et de marchandises.

Valeurs-clés 2012

Principales centrales partenaires et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires									
	Grande Dixence SA		Nant de Drance SA		Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG		Centrale nucléaire de Leibstadt SA		Centrales nucléaires en participation S.A. (CNP)	
	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq
Actif immobilisé	3 469	2 081	606	237	3 013	1 204	9 271	1 508	1 978	659
dont immobilisations financières à long terme	11	6			1 467	587	1 315	426	5	2
Actif circulant	16	10	36	14	124	50	264	86	66	22
dont liquidité et immobilisations financières à court terme	12	7	26	10	29	12	104	34	25	8
Fonds étrangers à long terme	994	597	104	40	2 872	1 149	3 629	1 175	240	80
dont dettes financières à long terme	991	595	104	40			500	162	155	52
Fonds étrangers à court terme	65	39	432	168	117	47	57	19	76	25
dont dettes financières à court terme			350	137					60	20
Fonds propres	2 426	1 455	106	43	148	58	5 849	400	1 728	576
Produits	181	109			386	155	561	182	271	90
Charges	-232	-139	-1		-355	-142	-748	-183	-415	-138
Résultat net	-51	-30	-1		31	13	-187	-1	-144	-48
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			-41	-16	-7	-3	-7	-2		
Total des produits et charges comptabilisés	-51	-30	-42	-16	24	10	-194	-3	-144	-48
Dividendes versés		9				7		8		2

Centrales partenaires mineures individuelles et autres entreprises associées

En mio de CHF	Centrales partenaires		Autres entreprises associées	
	Valeurs brutes	Part d'Alpiq	Valeurs brutes	Part d'Alpiq
Actif immobilisé	4 701	1 197	774	263
dont immobilisations financières à long terme	66	8	2	1
Actif circulant	164	27	581	219
dont liquidité et immobilisations financières à court terme	108	22	143	49
Capitaux étrangers à long terme	1 617	303	623	183
dont dettes financières à long terme	1 691	348	216	48
Capitaux étrangers à court terme	246	48	275	119
dont dettes financières à court terme	97	24		
Fonds propres	3 002	873	457	180
Produits	521	154	4 075	878
Charges	- 538	- 163	- 3 693	- 853
Résultat net	- 17	- 9	382	25
Total des produits et des dépenses comptabilisées dans les capitaux propres	- 9	- 2	- 7	- 2
Total des produits et des dépenses comptabilisées	- 26	- 11	375	23

16 Autres immobilisations financières à long terme

En mio de CHF	Participations financières	Prêts octroyés	Total
Valeurs comptables au 31.12.2011	27	103	130
Investissements		5	5
Reclassifications	1	2	3
Sorties	- 8	- 16	- 24
Dépréciations	- 4	- 6	- 10
Reclassification au poste du bilan « Actifs disponibles à la vente »		- 1	- 1
Valeurs comptables au 31.12.2012	16	87	103
Investissements		248	248
Reclassifications	1	- 3	- 2
Sorties		- 6	- 6
Valeurs comptables au 31.12.2013	17	326	343

17 Stocks

A la date de clôture, les stocks comprennent essentiellement les combustibles (gaz et charbon) avec une valeur comptable de 39 millions de CHF (année précédente: 42 millions de CHF) ainsi que des produits auxiliaires et d'exploitation d'un montant de 54 millions de CHF (41 millions de CHF).

18 Créances

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Créances pour livraisons et prestations de services	1 695	1 578
Paiements d'avance aux fournisseurs	41	68
Chiffre d'affaires avant facturation	12	18
Autres créances	427	447
Total	2 175	2 111

Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus avec les contreparties et que le paiement ait lieu net. Les créances et passifs issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 975 millions de CHF (année précédente: 1 957 millions de CHF).

Le chiffre d'affaires avant facturation des mandats de fabrication en cours est déterminé en fonction du degré d'avancement, sous déduction des acomptes facturés. Il se détaille comme suit:

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Chiffre d'affaires avant facturation (brut)	1 061	1 091
Acomptes facturés de clients	- 1 049	- 1 073
Chiffre d'affaires avant facturation (net)	12	18

19 Liquidités

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Avoirs à vue	1 129	1 525
Dépôts à terme avec échéances inférieures à 90 jours	120	216
Total	1 249	1 741

Les avoires à vue comprennent 5 million de CHF (exercice précédent: 1 millions de CHF) pour des prestations de garantie vis-à-vis de bourses de l'énergie et pour des engagements pour post-emploi à temps partiel vis-à-vis de collaborateurs.

20 Fonds propres

Capital-actions

Le capital-actions de 271,9 millions de CHF (année précédente : 271,9 millions de CHF) se compose de 27 189 873 actions nominatives à 10 CHF (27 189 873 actions nominatives) et est entièrement libéré. Selon l'inscription au registre des actions, les sociétés suivantes sont actionnaires :

en %	Parts au 31.12.2012	Parts au 31.12.2013
EOS HOLDING SA (EOSH)	31,38	31,38
EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI)	25,00	25,00
EBM (Genossenschaft Elektra Birseck)	13,63	13,63
EBL (Genossenschaft Elektra Baselland)	7,12	7,12
Canton de Soleure	5,60	5,60
Aziende Industriali di Lugano (AIL)	2,12	2,12
IBAAarau (IBA)	2,00	2,00
Wasserwerke Zug (WWZ)	0,91	0,91
Public	12,24	12,24

Capital hybride

Les actionnaires principaux suisses ont souscrit un emprunt hybride d'un montant de 367 millions de CHF le 24 avril 2013. Alpiq a en outre placé le 2 mai 2013 un emprunt hybride public de 650 millions de CHF sur le marché des capitaux suisse. Ce capital hybride d'un montant total de 1 017 millions de CHF a une durée illimitée et est considéré comme fonds propres, conformément aux normes de présentation des comptes IFRS. Alpiq dispose toutefois du droit de résilier l'emprunt hybride public de manière anticipée, au plus tôt le 15 novembre 2018, et de le rembourser ensuite par tranches annuelles. L'emprunt hybride souscrit par les actionnaires principaux suisses ne peut être remboursé qu'après le remboursement de l'emprunt hybride public, auquel il est subordonné. Alpiq peut, sous certaines conditions, substituer des actions ou des instruments hybrides de même rang à l'emprunt hybride détenu par les actionnaires principaux suisses. Le capital hybride est rémunéré au moyen d'un coupon de 5 % jusqu'à la première échéance de remboursement, le 15 novembre 2018. A partir de cette date, puis tous les cinq ans, le taux d'intérêt sera ajusté en fonction des conditions de marché alors en vigueur. En 2023 et en 2043, la rémunération sera majorée en sus de respectivement 25 pb et 75 pb.

Les paiements d'intérêts sur le prêt hybride des actionnaires principaux suisses peuvent être suspendus selon la libre appréciation d'Alpiq, sans que celle-ci doive payer ultérieurement les intérêts suspendus. Il est également possible de suspendre la rémunération de l'emprunt hybride public, mais dans ce cas, les intérêts ne sont prescrits qu'après trois ans.

Le capital hybride a été libéré le 15 mai 2013 et a occasionné une entrée de trésorerie de 1 005 millions de CHF, déduction faite des coûts de transaction. Les intérêts après impôts attribuables aux bailleurs de capitaux hybrides s'élèvent à 32 millions de CHF au 31 décembre 2013, dont 16 millions de CHF payés le 15 novembre 2013 au titre de l'emprunt hybride public. Il n'a été procédé à aucune délimitation dans les fonds propres en raison de l'absence d'obligation juridique de payer les intérêts courus sur le montant restant. En raison du caractère de fonds propres du capital hybride, les paiements d'intérêts sont enregistrés dans les fonds propres (bénéfices accumulés), sans effet sur le résultat.

Selon les IFRS, les intérêts attribuables à l'exercice 2013, indépendamment du fait qu'ils aient été payés ou qu'il existe une obligation juridique de les payer, remplissent les critères d'un dividende privilégié et, par conséquent, sont déduits de la part d'Alpiq Holding dans le résultat net, en tant que bailleur de fonds propres, pour le calcul du résultat non dilué par action.

21 Provisions

En mio de CHF	Provision pour les contrats générant des pertes	Provision pour restructurations	Provision pour démantèlement des centrales propres	Provision pour garanties	Autres provisions	Total
Etat des provisions à long terme au 31.12.2012¹	51	5	18	14	18	106
Provisions à court terme ¹	88	26		2	18	134
Provisions au 31.12.2012¹	139	31	18	16	36	240
Variation du périmètre de consolidation				-1		-1
Dotations	74	1	33	5	5	118
Intérêts sur provisions			1			1
Utilisation	-34	-5	-4	-1	-4	-48
Provisions non utilisées et dissoutes	-63	-10	-1	-1	-2	-77
Reclassification	-8			2		-6
Différence issue des conversions en devises					-2	-2
Provisions au 31.12.2013	108	17	47	20	33	225
Moins provisions à court terme	-88	-14	-1	-4	-6	-113
Etat des provisions à long terme au 31.12.2013	20	3	46	16	27	112
Sorties de liquidités attendues						
Dans les 12 mois	-88	-14	-1	-4	-6	-113
Dans 1 à 5 ans	-19	-3	-1	-7	-22	-52
Après 5 ans	-1		-45	-9	-5	-60
Total	-108	-17	-47	-20	-33	-225

¹ Chiffres de l'exercice précédent ajustés

La provision pour les contrats générant des pertes englobe les engagements en cours à la date de clôture et les risques identifiables découlant de l'activité de négoce et de distribution d'énergie. Le poste couvre les engagements attendus en relation avec l'achat et la livraison d'énergie.

La provision pour restructurations couvre les charges attendues sur les programmes de restructuration engagés au cours des années passées. La provision englobe les charges générées par la restructuration et qui ne sont pas en relation avec les activités poursuivies du Groupe.

La provision pour démantèlement des centrales propres couvre les coûts estimés des engagements de démantèlement du parc de centrales actuel du Groupe.

La provision pour garanties concerne essentiellement le domaine Energy Services. La provision a été calculée sur la base de valeurs historiques et d'accords contractuels.

Les autres provisions englobent des engagements dans le domaine du personnel ainsi que des risques d'exploitation généraux dont la survenue est jugée probable.

Les provisions importantes pour lesquelles la juste valeur est essentielle sont calculées à la valeur actuelle et rémunérées par le biais des charges financières. Les provisions à court terme sont portées au bilan dans les comptes de régularisation.

22 Passifs financiers à long terme

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Emprunts obligataires	3 283	2 788
Prêts passifs	1 204	1 087
Total	4 487	3 875

Emprunts obligataires existants à la date de clôture

En mio de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt effectif %	Valeur comptable 31.12.2012	Valeur comptable 31.12.2013
Alpiq Holding SA Valeur nominale 300 millions de CHF, taux fixe 3 1/8 % ^{1,2}	2003/2013	16.09.2013	3,125	300	
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009/2014	10.02.2014	3,201	200	200
Alpiq Holding SA Valeur nominale 125 millions de CHF, taux fixe 2 7/8 % ¹	2006/2014	22.09.2014	3,107	125	125
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008/2014	30.10.2014	3,559	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 150 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008/2014	30.10.2014	3,600	149	150
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 % ¹	2008/2015	25.03.2015	3,547	249	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2009/2015	03.07.2015	3,447	249	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 1 3/8 %	2011/2016	20.09.2016	1,553	248	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 4 %	2009/2017	10.02.2017	4,174	248	249
Alpiq Holding SA Valeur nominale 275 millions de CHF, taux fixe 2 %	2012/2017	13.04.2017	2,161	273	274
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 2 %	2012/2017	13.04.2017	2,139	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 2 5/8 % ¹	2006/2018	01.03.2018	2,790	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 160 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008/2018	30.10.2018	4,022	159	159
Alpiq Holding SA Valeur nominale 40 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008/2018	30.10.2018	4,020	40	40
Alpiq Holding SA Valeur nominale 500 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009/2019	25.11.2019	3,181	494	494
Alpiq Holding SA Valeur nominale 225 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 %	2011/2021	20.09.2021	2,399	222	223
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2012/2022	16.05.2022	3,056	199	199
Emosson SA Valeur nominale 130 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 % ²	2005/2017	26.10.2017	2,250	130	130

1 Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur effectué en décembre 2010.

2 L'emprunt est évalué à sa valeur nominale; il ne s'écarte pas significativement des coûts amortis. Par conséquent, les taux d'intérêt nominaux et effectifs présentés sont identiques.

La valeur de marché des obligations à taux fixe existant à la date de clôture s'élevait à 3 413 millions de CHF (année précédente : 3 748 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,86 % (année précédente : 2,88 %). Les obligations avec des échéances résiduelles inférieures à 360 jours d'un montant de 500 millions de CHF (300 million de CHF) sont comptabilisées à la date de clôture du 31.12.2013 sous les passifs financiers à court terme. La valeur de marché correspondante s'élève à 507 millions de CHF (305 million de CHF).

Prêts octroyés

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Echéance résiduelle 1 à 5 ans	455	558
Echéance résiduelle plus de 5 ans	749	529
Total	1 204	1 087

A la date de clôture, la valeur de marché des prêts octroyés s'élevait à 1 091 millions de CHF (année précédente : 1 204 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des prêts octroyés, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,17 % (2,47 %). Les prêts octroyés avec des échéances inférieures à 360 jours et d'un montant de 67 millions de CHF figurent à la date de clôture du 31.12.2013 sous les passifs financiers à court terme (554 millions de CHF).

23 Autres passifs à long terme

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Vente d'options put	3	3
Autres dettes à long terme	109	85
Total	112	88
Echéances		
Dans 1 à 5 ans	48	26
Après 5 ans	64	62
Total	112	88

24 Autres passifs à court terme

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	807	810
Autres engagements	332	361
Acomptes reçus de clients	83	61
Total	1 222	1 232

Les passifs résultant des livraisons et prestations à des fournisseurs qui sont également des clients sont passés en compte sous Créances résultant des livraisons et des prestations de services, pour autant qu'un accord de netting ait été conclu avec les contreparties et que le paiement ait lieu net. Les passifs et créances issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 975 millions de CHF (année précédente : 1 957 millions de CHF).

25 Transactions avec des parties liées

EOS Holding et EDFAI disposent d'une influence notable sur le Groupe Alpiq et sont donc désignées ci-après comme « autres entreprises liées ». Les principes comptables énoncés en début de rapport expliquent les relations entretenues avec les entreprises associées et les centrales partenaires. Les transactions entre le Groupe et les institutions de prévoyance en faveur du personnel sont présentées à la note 26.

2013 : volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises associées	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	34	227	254
Autres produits de prestations	39	16	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-533	-17	-302
Autres charges de prestations		-17	-2
Résultat financier			
Produits d'intérêts	2	3	
Charges d'intérêts			-4

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises associées	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	10	4	11
Créances financières à long terme	41	122	
Créances financières à court terme	75		
Autres créances	17	18	8
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	19	4	7
Autres passifs financiers	35	5	4

Fin 2013, le Groupe Alpiq a conclu des accords contractuels régissant l'achat d'électricité avec des centrales partenaires. L'achat d'électricité s'effectue en fonction de la participation, mais les volumes ne font l'objet d'aucun accord contractuel. La capacité de production dépend de la meilleure utilisation possible des centrales. La prise en charge des coûts liés à la production d'électricité s'effectue sur une base « cost-plus » pour les centrales partenaires.

Les transactions non financières du négoce d'énergie avec d'autres entreprises associées et liées ouvertes à la date du 31.12.2013 représentent un volume de contrats de 32 TWh (année précédente: 27 TWh) et une valeur brute de 2 milliards de CHF (2 milliards de CHF).

Membres du Conseil d'administration et de la Direction aux postes clés

En 2013, le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a reçu une indemnité de 4,1 millions de CHF (année précédente : 3,9 millions de CHF). Comme l'année précédente, aucune indemnité à raison de longs rapports de travail n'a été versée. Durant la même période, les indemnités de la Direction générale se sont montées à 6,1 millions de CHF (3,7 millions de CHF) dont 5,4 millions de CHF (3,2 millions de CHF) en indemnités courantes et 0,7 million de CHF (0,5 million de CHF) sur les prestations de prévoyance. Pour les indemnités à raison de longs rapports de travail versées au cours de l'exercice 2013, voir le rapport de rémunération (à partir de la page 40). L'année précédente, aucune indemnité à raison de longs rapports de travail n'a été versée.

2012 : volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Centrales partenaires ajusté	Autres entreprises associées	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	47	355	414
Autres produits de prestations	57	1	5
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-612	-102	-333
Autres charges de prestations	-1	-57	-2
Résultat financier			
Produits d'intérêts	2		
Charges d'intérêts			-18

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Centrales partenaires ajusté	Autres entreprises associées	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	3	26	156
Créances financières à long terme	41		
Autres créances			6
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	4	28	152
Passifs financiers à court terme	3		320

26 Engagements de prévoyance

En décembre 2013, les collaborateurs des domaines opérationnels Generation, Commerce & Trading et Group Center assurés en Suisse ont décidé de passer d'un régime à prestations définies à un régime de primauté des cotisations, avec effet au 1^{er} avril 2014. Cette évolution entraîne un changement de régime. Alpiq compense la diminution des prestations qui en découle par des apports, selon un barème en fonction de l'âge, dans l'avoir de vieillesse. Les conséquences de ce changement et de la prime unique qui y est associée sont indiquées en tant que coûts de services passés.

L'institution de prévoyance professionnelle d'Alpiq InTec en Suisse a décidé d'un changement de régime au 1^{er} janvier 2014. Ce changement de régime comprend notamment une baisse du taux de conversion et une augmentation des cotisations d'épargne. Les conséquences du changement de régime sont également indiquées en tant que coûts de services passés.

Charges liées à la prévoyance du personnel selon le compte de résultat

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Coût des services rendus au cours de la période	33	40
Charges d'intérêts nettes des régimes à prestations définies	10	8
Coût des services passés	- 2	5
Dépenses administratives		1
Charges liées à la prévoyance du personnel	41	54
Dont coût du service et charges administratives	31	46
Dont charges d'intérêts nettes	10	8

Engagements de prévoyance selon le bilan

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	1 175	1 207
Juste valeur des actifs du plan	885	959
Déficit/(excédent)	290	248
Engagement selon bilan	290	248
Inscrit comme avoir de plans de prévoyance	15	14
Inscrit comme engagement de plans de prévoyance	305	262

Rapprochement des engagements de prévoyance nets

En mio de CHF	2012	2013
Engagements de prévoyance nets au 1.1.	183	290
Reclassification depuis « Passifs disponibles à la vente » l'exercice précédent	87	
Charges liées à la prévoyance du personnel - Compte de résultat	41	54
Charges liées à la prévoyance du personnel - Autres éléments du résultat	38	-63
Cotisations de l'employeur	-40	-35
Autres	7	1
Reclassification au poste du bilan « Passifs disponibles à la vente »	-27	
Effet des variations de change	1	1
Engagements de prévoyance nets au 31.12.	290	248

Evolution de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 1.1.	1092	1175
Reclassification depuis « Passifs disponibles à la vente » l'exercice précédent	88	
Charges d'intérêts de plans orientés prestations	34	26
Coût des services rendus au cours de la période	33	40
Cotisations de l'employé	19	19
Coût des services passés	-2	5
Changement/liquidation de régime	19	
Prestations versées	-70	-76
Coût pour l'administration		1
Variation du périmètre de consolidation		6
(Gains)/pertes actuariel(le)s		
Hypothèses financières	68	-18
Hypothèses démographiques		27
Adaptations empiriques	5	
Reclassification au poste du bilan « Passifs disponibles à la vente »	-112	
Effet des variations de change	1	2
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 31.12.	1175	1207

Au jour du bilan, la durée résiduelle moyenne de versement de capital et d'intérêts de l'obligation basée sur la primauté des prestations (duration) est de 14,0 ans (année précédente : 13,1 ans).

Evolution de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2012 ajusté	2013
Juste valeur des actifs du plan le 1.1.	909	885
Reclassification depuis « Passifs disponibles à la vente » l'exercice précédent	1	
Intérêts sur actifs du plan	24	18
Cotisations de l'employeur	40	35
Cotisations des employés	19	19
Prestations versées	-65	-76
Changement/liquidation de régime	20	
Variation du périmètre de consolidation		5
Réévaluation des actifs du plan	22	72
Reclassification au poste du bilan « Passifs disponibles à la vente »	-85	
Effet des variations de change		1
Juste valeur des actifs du plan le 31.12.	885	959

Répartition de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Prix cotés sur le marché		
Liquidités	17	26
Instruments de capitaux propres de tiers	335	354
Instruments d'emprunt de tiers	382	404
Biens immobiliers non exploités par la société	127	142
Autres	22	31
Montant de la juste valeur des actifs du plan (prix cotés sur le marché)	883	957
Prix non cotés sur le marché		
Autres	2	2
Montant de la juste valeur des actifs du plan (prix non cotés sur le marché)	2	2
Montant de la juste valeur des actifs du plan	885	959

Calculs fondés sur les hypothèses actuarielles

En %	2012 ajusté	2013
Taux d'actualisation	2,20	2,39
Augmentations de salaires attendues	1,35	1,27
Hausse des rentes attendue	0,16	0,17

Pour les régimes suisses, le calcul de l'espérance de vie applique les tables de génération LPP 2010 et, pour les régimes allemands, les barèmes 2005G du Prof. Heubeck.

Analyse de sensibilité

L'évaluation de l'obligation nette au titre des prestations est particulièrement sensible aux changements du taux d'actualisation, aux hypothèses liées à l'évolution des salaires et à l'évolution de l'espérance de vie. Le tableau ci-dessous récapitule les conséquences d'une évolution de ces hypothèses sur la valeur des obligations basées sur la primauté des prestations.

En mio de CHF	2012	2013
Espérance de vie		
Augmentation d'un an de l'espérance de vie	37	34
Diminution d'un an de l'espérance de vie	-38	-36
Taux d'actualisation		
Augmentation 0,25 %	-46	-43
Réduction 0,25 %	49	46
Augmentation des salaires et traitements		
Augmentation 0,25 %	9	5
Réduction 0,25 %	-9	-5

L'analyse de sensibilité considère à chaque fois l'évolution d'une seule hypothèse, les hypothèses restantes demeurant inchangées. Cette approche ne tient pas compte du fait que certaines hypothèses sont liées.

Estimation des cotisations de l'employeur et des employés pour la période suivante

En mio de CHF	2013 ajusté	2014
Cotisations de l'employeur	41	66
Cotisations des employés	19	19

27 Passifs éventuels et engagements de garantie

A la date de clôture du bilan, les engagements liés à des cautionnements, garanties ou liens de subordination analogues vis-à-vis d'entreprises associées ou de tiers s'élevaient à 12 millions de CHF (année précédente : 73 millions de CHF). Alpiq est solidairement responsable pour toutes les communautés de travail ayant la forme d'entreprises simples auxquelles participent des sociétés du Groupe. Outre sa participation dans plusieurs entreprises simples, Alpiq est le chef de file du consortium Transtec Gotthard. Pour d'autres engagements en relation avec des centrales partenaires, se référer à la note 15.

28 Actifs nantis

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Immeubles grevés d'hypothèques	2	
Participations à des centrales	224	199
Total	226	199

Les installations de Novel S.p.A., Milan/IT, En Plus S.r.l., Milan/IT, Alpiq Wind Italia S.r.l., Vérone/IT, ainsi que les installations acquises en 2012 par Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT et Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT sont financées par des banques aux conditions habituelles du marché. Les fonds étrangers y relatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Le Groupe Alpiq a nanti ses participations dans ces centrales auprès des banques finançant le projet.

29 Evénements après la date de clôture du bilan

Aucun événement devant être inscrit au bilan n'est survenu après le jour du bilan (31.12.2013).

30 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe Alpiq se base sur la structure d'organisation et de management interne du Groupe ainsi que sur les rapports financiers internes à l'attention des dirigeants. Les segments soumis à rapport selon l'IFRS 8 regroupent les trois divisions, telles qu'elles figurent dans l'organigramme de la partie Corporate Governance. Ceux-ci sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. A cet égard, le résultat du segment (EBITDA, EBIT) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être.

Alpiq a adapté sa structure d'organisation et de management au 1^{er} janvier 2013. Les segments Energy Switzerland, Energy International et Optimisation & Trading présentés dans le rapport financier 2012 ont été remplacés par une structure couvrant l'ensemble de la chaîne de création de valeur. La structure de management d'Alpiq se concentre désormais sur les domaines opérationnels Generation, Commerce & Trading et Energy Services. L'information sectorielle de l'année précédente a été ajustée à des fins de comparaison.

- Le domaine opérationnel Generation englobe la production d'électricité dans les centrales gérées par Alpiq et ses partenaires en Suisse ainsi que dans toutes les unités de production étrangères en France, Italie, Espagne, République tchèque et Hongrie, y compris les capacités issues des nouvelles énergies renouvelables en Suisse, Bulgarie, France, Italie et Scandinavie.
- Le domaine opérationnel Commerce & Trading englobe la vente et la distribution d'énergie en Suisse, France, Italie, Pologne, République tchèque et Hongrie ainsi que dans d'autres pays d'Europe centrale. Les activités de négoce en Suisse et en Europe dans le domaine de l'électricité, du gaz et d'autres matières premières ainsi que celles portant sur les certificats sont rattachées à ce domaine opérationnel. Les recettes des centrales et provenant des activités d'optimisation et de négoce pour la Suisse et l'Europe de l'Ouest sont affectées au domaine opérationnel Generation.
- Le domaine opérationnel Energy Services regroupe les activités des deux groupes d'entreprises de services énergétiques Alpiq InTec (AIT) et Alpiq Energie- und Anlagentechnik (EAT). Le groupe suisse AIT se concentre essentiellement sur la technique du bâtiment et des transports en Suisse et en Italie. Le groupe allemand EAT est spécialisé dans la technique de production énergétique et des installations dans une grande partie de l'Europe.

Il n'a été procédé à aucun regroupement de secteurs d'activité opérationnels en ce qui concerne les secteurs devant faire l'objet de rapports. Le rapprochement des résultats des domaines opérationnels avec les chiffres consolidés du Groupe Alpiq intègre les résultats des unités qui n'opèrent pas sur le marché (notamment Alpiq Holding SA, Group Center, sociétés financières) ainsi que les effets liés à la consolidation du Groupe. Ce rapprochement comprend les résultats des participations qui ne sont pas directement affectées aux domaines opérationnels présentés (participations financières et non stratégiques), les activités des centrales du Groupe (qui comprennent les unités Financial Services et Management Services regroupées à l'échelle du Groupe), les effets et éliminations liés à la consolidation ainsi que les postes de charges et de produits non influençables au niveau des domaines opérationnels.

2013 : informations par domaine opérationnel

En mio de CHF	Generation	Commerce & Trading	Energy Services	Holding, Group Center, autres et consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie/ des mandats en cours	2 882	5 001	1 577	- 65	9 395
Résultat des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers	- 46	25		- 4	- 25
dont opérations propres		5			5
dont opérations de couverture	- 46	20		- 4	- 30
Total du chiffre d'affaires net externe	2 836	5 026	1 577	- 69	9 370
Transactions internes	1 421	242	9	- 1 672	0
Total du chiffre d'affaires net	4 257	5 268	1 586	- 1 741	9 370
Autres produits	54	21	11	87	173
Effets exceptionnels ¹	11				11
Total des produits d'exploitation	4 322	5 289	1 597	- 1 654	9 554
Coûts d'exploitation	- 3 541	- 5 246	- 1 487	1 527	- 8 747
Effets exceptionnels ¹	- 9	- 9			- 18
EBITDA avant effets exceptionnels¹	770	43	110	- 127	796
EBITDA	772	34	110	- 127	789
Amortissements	- 233	- 13	- 27	- 24	- 297
Effets exceptionnels ¹	- 185		- 4	- 24	- 213
EBIT avant effets exceptionnels¹	537	30	83	- 151	499
EBIT	354	21	79	- 175	279
Effectif à la date de clôture	771	314	6 317	443	7 845
Immobilisations corporelles	3 659	216	160	97	4 132
Immobilisations incorporelles	893	54	77	- 150	874
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	3 113	2	9	553	3 677
Total des actifs à long terme	7 665	272	246	500	8 683
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 112	- 28	- 23		- 163

1 Comprend des corrections de valeur, des reprises et des effets liés à la cession de parties de l'entreprise

Le résultat du négoce des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers inclut les bénéfices et les pertes issus des transactions réalisées et des fluctuations de valeur des transactions non réalisées évaluées à leur juste valeur.

Les transactions financières du négoce d'énergie avec des tiers ouvertes le 31.12.2013 présentent un volume de contrats de 3,4 TWh (31.12.2012: 0,7 TWh). Les valeurs brutes des volumes de contrats se montent au 31.12.2013 à 371,1 TWh (année précédente: 696,6 TWh), soit 17 milliards de CHF (contre 29 milliards de CHF).

Il n'existe aucune transaction avec un client externe dont les revenus se montent à 10 % ou plus du chiffre d'affaires net consolidé du Groupe Alpiq.

2012: informations par domaine opérationnel (ajustées)

En mio de CHF	Generation	Commerce & Trading	Energy Services	Holding, Group Center, autres et consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	4 748	6 147	1 952	- 103	12 744
Résultat des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers	- 24	- 7		10	- 21
dont opérations propres		- 12			- 12
dont opérations de couverture	- 24	5		10	- 9
Total du chiffre d'affaires net externe	4 724	6 140	1 952	- 93	12 723
Transactions internes	592	- 386	40	- 246	0
Total du chiffre d'affaires net	5 316	5 754	1 992	- 339	12 723
Autres produits	55	181	- 138	126	224
Produit des ventes / de la procédure d'arbitrage	5	54	151		210
Total des produits d'exploitation	5 376	5 989	2 005	- 213	13 157
Coûts d'exploitation	- 4 416	- 5 907	- 1 732	105	- 11 950
Dépréciations et provisions	73	- 60	- 8		5
EBITDA avant dépréciations, provisions et produit des ventes / de la procédure d'arbitrage	955	28	122	- 108	997
EBITDA	1 033	22	265	- 108	1 212
Amortissements	- 370	- 38	- 34	- 31	- 473
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 570	- 76		- 17	- 1 663
EBIT avant dépréciations, provisions et produit des ventes / de la procédure d'arbitrage	585	- 10	88	- 139	524
EBIT	- 907	- 92	231	- 156	- 924
Effectif à la date de clôture	838	504	6 074	510	7 926
Immobilisations corporelles	3 051	308	159	110	3 628
Immobilisations incorporelles	1 002	8	78	32	1 120
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	3 382	194		9	3 585
Total des actifs à long terme	7 435	510	237	151	8 333
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 268	- 22	98		- 192

2013 : informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	2 569	1 811	1 461	1 217	207	288	304	1 513	9 370
Immobilisations corporelles	2 626	419	35	139			734	179	4 132
Immobilisations incorporelles	763	51	5	11	8	12	6	18	874
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées	3 646	23						8	3 677
Total des actifs à long terme	7 035	493	40	150	8	12	740	205	8 683

2012 : informations par région géographique (ajustées)

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	3 150	2 198	2 054	1 506	570	841	338	2 066	12 723
Immobilisations corporelles ¹	2 676	476	41	159			10	266	3 628
Immobilisations incorporelles ¹	969	62	5	16	8	15	2	43	1 120
Participations dans des centrales partenaires et autres entreprises associées ¹	3 507	70						8	3 585
Total des actifs à long terme	7 152	608	46	175	8	15	12	317	8 333

¹ Hors actifs disponibles à la vente

Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients externes par pays est imputé au domicile du client. Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les participations dans les pays concernés. La présente information sectorielle indique de façon séparée les pays dans lesquels Alpiq a réalisé le chiffre d'affaires net le plus important au cours de la période sous revue ou de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net réalisé dans d'autres pays est regroupé sous « Autres pays ».

31 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises 2013

En 2013, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés :

- Domaine opérationnel Generation
02.12.2013 : 100 % dans Tormoseröd Vindpark AB, Karlstad / SE
02.12.2013 : 100 % dans Ytre Oppedal Kraftverk AS, Voss / NO
- Domaine opérationnel Energy Services
04.12.2013 : 100 % dans Liechti AG, Kälte-Klima-Energie, Frauenfeld / CH

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 10 millions de CHF. L'imputation au bilan des justes valeurs a été effectuée comme suit :

En mio de CHF	Domaine opérationnel Generation	Domaine opérationnel Energy Services
Immobilisations corporelles	4	2
Immobilisations incorporelles		3
Liquidités		1
Autres actifs circulants		3
Autres passifs financiers à court et long terme	-1	-2
Impôts différés sur le revenu (passif)		-1
Actifs nets acquis	3	6
Goodwill obtenu par acquisition		1
Cash-flow net de l'activité d'acquisition :		
Liquidités acquises des filiales		1
Coûts d'acquisition	-3	-7
Cash-flow net	-3	-6

Tormoseröd Vindpark AB, Karlstad/SE

Début décembre 2013, Alpiq a repris Tormoseröd Vindpark AB, Karlstad/SE à 100%. Il s'agit là d'une société de projet construisant des parcs éoliens de 13 turbines éoliennes à Tanum et Strömstad. Les coûts d'acquisition se sont élevés à 2,6 millions de CHF.

Ytre Oppedal Kraftverk AS, Voss/NO

Début décembre 2013, Alpiq a augmenté de 13,6% à 100% sa participation dans Ytre Oppedal Kraftverk AS, Voss/NO. La société développe une centrale au fil de l'eau de 2,8 MW à Gulen. Les coûts d'acquisition se sont élevés à 0,4 million de CHF.

Liechti AG, Frauenfeld/CH

Début décembre 2013, Alpiq a acquis une participation à 100% dans Liechti AG, Kälte-Klima-Energie à Frauenfeld. Les coûts d'acquisition se sont élevés à 7 millions de CHF. En 2013, le chiffre d'affaires comme la contribution au bénéfice ont été négligeables. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2013, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq aurait augmenté de 8 millions de CHF et le bénéfice du Groupe de 1 million de CHF.

Regroupements d'entreprises 2012

En 2012, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés :

- Domaine opérationnel Generation
 - 04.06.2012 : 100% dans Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT
 - 04.06.2012 : 100% dans Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT
- Domaine opérationnel Energy Services
 - 16.05.2012 : 100% dans Infra Haustechnik Service AG, Emmenbrücke/CH
 - 27.06.2012 : 100% dans Hirt Haustechnik AG, Luterbach/CH
 - 28.11.2012 : 100% dans Wüst Haustechnik AG, Lupfig/CH

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 130 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit :

En mio de CHF	Domaine opérationnel Generation	Domaine opérationnel Energy Services
	Energies Renouvelables Italie	Alpiq InTec (AIT)
Immobilisations corporelles	215	1
Immobilisations incorporelles	14	1
Impôts différés sur le revenu (actif)	6	
Liquidités	28	
Autres actifs circulants	42	4
Passifs financiers à court et long terme	-171	
Autres passifs financiers à court et long terme	-25	-2
Impôts différés sur le revenu (passifs)	-7	
Actifs nets	102	4
Actifs nets acquis	102	4
Goodwill obtenu par acquisition	23	1
Cash-flow net de l'activité d'acquisition :		
Liquidités acquises des filiales	28	
Coûts d'acquisition	-126	-4
Cession participation dans des entreprises associées	126	
Cash-flow net	28	-4

Scission d'actifs M&A Rinnovabili S.r.l.

En 2008, Alpiq a acquis une participation de 30% dans l'entreprise M&A Rinnovabili S.r.l.. Suite à une scission d'actifs début juin 2012, Alpiq a repris 100% des parcs éoliens Aero Rossa S.r.l. et Enpower 3 S.r.l. Avec l'acquisition de ces installations, la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. a en même temps été réduite à 22%.

Aero Rossa S.r.l., Aragona/IT

Alpiq a acquis une participation de 100% dans l'entreprise Aero Rossa S.r.l. début juin 2012. Il s'agit d'un parc éolien en Sicile issu de la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. Sa puissance installée est de 84 MW. Les coûts d'acquisition de 88 millions de CHF ont été compensés par l'investissement initial dans M&A Rinnovabili. L'acquisition a donné lieu à une entrée de trésorerie de 22 millions de CHF par le biais de la liquidité acquise. Le goodwill acquis représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date d'acquisition, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 s'est élevée à 15 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe atteignait environ 3 millions de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 29 millions de CHF et le bénéfice de 7 millions de CHF.

Enpower 3 S.r.l., Aragona/IT

Alpiq a acquis une participation de 100% dans l'entreprise Enpower 3 S.r.l. début juin 2012. Il s'agit d'un parc éolien en Sicile issu de la participation dans M&A Rinnovabili S.r.l. Sa puissance installée est de 40 MW. Les coûts d'acquisition de 38 millions de CHF ont été compensés par l'investissement initial dans M&A Rinnovabili. L'acquisition a donné lieu à une entrée de trésorerie de 6 millions de CHF par le biais de la liquidité acquise. Le goodwill acquis représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date

d'acquisition, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 s'est élevée à 6 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe atteignait environ 1 million de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 12 millions de CHF et le bénéfice de 3 millions de CHF.

Le parc éolien repris avec l'acquisition d'Enpower 3 S.r.l. est essentiellement financé par le biais d'un contrat de crédit-bail à long terme.

Autres acquisitions

Les autres acquisitions concernent le secteur des services énergétiques avec des coûts d'acquisition de 4 millions de CHF. Le chiffre d'affaires à compter de la date d'acquisition a totalisé 4 millions de CHF. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2012, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté de 19 millions de CHF. Les contributions au bénéfice ont été insignifiantes.

32 Vente de domaines d'activité

Durant la période sous revue, les sociétés suivantes ont été vendues :

- Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno / CH
- Alpiq Réseau SA Gösgen, Niedergösgen / CH
- Alpiq Réseau SA Lausanne, Lausanne / CH
- Madland Kraftverk AS, Billingstad / NO
- K+M Fahrleitungstechnik GmbH, Issenbüttel / DE
- Alpiq Csepeli Erözü Kft., Budapest / HU

Les sociétés Energ.it S.p.A., Cagliari / IT, Energiakolmio OY, Jyväskylä / FI, Kraftwerk Havelland GmbH, Leipzig / DE et les sociétés de l'unité opérationnelle «Energieversorgungstechnik» (Technique d'alimentation en énergie) d'Alpiq Anlagetechnik GmbH, Heidelberg / DE ont été vendues au cours de l'exercice précédent.

Les bénéfices comptables réalisés sur les ventes figurent dans les autres produits d'exploitation (+ 12 millions de CHF) et les pertes sont présentées dans les postes de charges correspondants (- 9 millions de CHF).

A la date de la cession, les actifs et passifs s'élevaient à :

En mio de CHF	2012	2013
Immobilisations corporelles	86	854
Immobilisations incorporelles	37	95
Immobilisations financières		3
Impôts différés sur le revenu (actif)	7	7
Liquidités	26	18
Autres actifs circulants	262	58
Passifs financiers à court et long terme	-32	-88
Autres passifs financiers à court et long terme	-278	-100
Impôts différés sur le revenu (passif)	-22	-13
Participations ne donnant pas le contrôle	-4	-60
Actifs nets cédés	82	774

Flux de trésorerie net provenant de la cession

En mio de CHF	2012	2013
Liquidités de la filiale vendue	- 26	- 18
Prix de la cession	249	314
Flux de trésorerie net	223	296

Alpiq Réseau SA Gösgen, Niedergösgen / CH

Alpiq Réseau SA Lausanne, Lausanne / CH

Le 3 janvier 2013, Alpiq a transféré sa participation dans le réseau à très haute tension suisse à Swissgrid SA, la société nationale pour l'exploitation du réseau, au moyen d'un share deal, à la suite de quoi les deux sociétés pour l'exploitation du réseau d'Alpiq ont été déconsolidées. Parallèlement à l'attribution d'actions Swissgrid pour un montant de 205 millions de CHF, Alpiq a obtenu en contrepartie de la transaction un prêt de 469 millions de CHF qui sera remboursé de façon échelonnée. Une première tranche de 223 millions de CHF a déjà été remboursée en janvier 2013, et figure en tant que cash-flow résultant de la cession de filiales. Le prêt restant, d'une durée de 10 ans, comprend un droit de conversion pour Swissgrid selon lequel, sous réserve que certaines conditions soient remplies, le prêt d'actionnaires peut ou doit être converti en capitaux propres. Les rentrées sans incidence sur le cash-flow des « participations dans les centrales partenaires et autres entreprises associées » (note 15) ainsi sur les « autres immobilisations financières à long terme » (note 16) sont indiquées en tant qu'investissements.

33 Actifs disponibles à la vente

Au 31 décembre 2013, plus aucune société ne figure au bilan en tant qu'« actifs détenus en vue de la vente ».

Au jour du bilan (31 décembre 2012), suite aux intentions de vente, le distributeur d'énergie Società Elettrica Sopracenerina SA, les sites de production d'Alpiq Generation s.r.o. en République tchèque, les parts de participation dans Repower AG et Romande Energie Holding SA ainsi que les activités des sociétés de réseau ont été notées au bilan en tant qu'« actifs détenus en vue de la vente » en raison de la situation juridique de départ.

Le 3 janvier 2013, les sociétés de réseau ont été transférées à la société nationale pour l'exploitation du réseau, Swissgrid SA (voir note 32). Ensuite, le 28 mars 2013, Alpiq a vendu la totalité de sa participation, soit 24,6 %, à Repower AG. Au cours de l'exercice 2013, la participation de 10 % dans la Romande Energie Holding SA a par ailleurs été vendue en trois tranches.

Le 29 mai 2013, Alpiq a annoncé la conclusion d'un contrat portant sur la vente de sa participation de 60,9 % dans le distributeur d'énergie tessinois Società Elettrica Sopracenerina SA. Le 9 juillet 2013, la vente a été validée par l'administration de surveillance de la concurrence compétente, permettant la réalisation de la transaction.

En novembre 2013, Alpiq a pris la décision de ne pas vendre les sites de production d'Alpiq Generation s.r.o. en République tchèque. En raison de l'évolution de la situation de départ, la société a à nouveau changé de catégorie.

Actifs

En mio de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Immobilisations corporelles	1 306	
Immobilisations incorporelles	107	
Participations dans des entreprises associées	304	
Autres immobilisations financières à long terme	1	
Impôts sur le revenu différés	10	
Stocks	26	
Créances	55	
Liquidités	27	
Comptes de régularisation	13	
Total actifs détenus en vue de la vente	1 849	0

Passifs

En mio de CHF	31.12.2012 ajusté	31.12.2013
Provisions	1	
Impôts sur le revenu différés	25	
Passifs des plans de prévoyance	26	
Passifs financiers à long terme	82	
Autres passifs financiers à long terme	20	
Passifs d'impôts sur le revenu différés	7	
Passifs financiers à court terme	2	
Autres passifs financiers à court terme	78	
Comptes de régularisation	23	
Total passifs détenus en vue de la vente	264	0

Suite aux ventes réalisées en 2013, les frais découlant de l'IAS 39 Effets ont été recyclés à hauteur de 5 millions nets des capitaux propres au compte de résultat. L'effet de 6 millions avant impôt est enregistré dans « Part des centrales partenaires et des autres entreprises associées dans le résultat ».

Les recettes et dépenses enregistrées l'année précédente sans incidence sur le résultat dans « Résultat divers », du fait des groupes d'actifs destinés à être cédés et des actifs détenus en vue de la vente, comprennent des recettes sur taux de change de l'ordre de 27 millions de CHF ainsi que des dépenses liées à l'IAS 39 Effets de l'ordre de 5 millions de CHF.

Les dépréciations comptabilisées l'année passée des actifs disponibles à la vente sont présentées sous la note 4.

Périmètre de consolidation

Sociétés holdings et financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Holding SA	Lausanne	CHF	271,90	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Deutschland GmbH	Heidelberg / DE	EUR	10,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finance Ltd.	St. Helier / JE	EUR	1,15	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Finanzbeteiligungen SA	Olten	CHF	0,10	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Re (Guernsey) Ltd.	Guernsey / GB	EUR	3,00	100,0	G	S	31.12.
Motor-Columbus SA	Olten	CHF	2,00	100,0	G	S	31.12.

Sociétés d'énergie

	Siège	Fin de concession	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Aar et Tessin SA d'Electricité	Olten		CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Aarewerke AG	Klingnau	2015	CHF	16,80	10,1	E	P	30.06.
AEK Energie AG	Soleure		CHF	6,00	38,7	E	D	31.12.
Aero Rossa S.r.l.	Aragona / IT		EUR	2,20	100,0	G	P	31.12.
AlpEnergie Suisse S.à.r.l.	Lausanne		CHF	0,02	100,0	G	S	31.12.
Alpiq SA	Olten		CHF	303,60	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Csepel Kft.	Budapest / HU		HUF	4 930,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Szolgáltató Kft.	Budapest / HU		HUF	20,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower SA	Olten		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Italia SA	Olten		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Scandinavia AS	Oslo / NO		NOK	50,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq EcoPower Suisse SA	Olten		CHF	25,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Energía España S.A.U.	Barcelone / ES		EUR	17,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energia Italia S.p.A.	Milan / IT		EUR	20,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie France S.A.S.	Paris / FR		EUR	14,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija BH d.o.o.	Sarajevo / BA		BAM	1,20	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija Hrvatska d.o.o.	Zagreb / HR		HRK	0,02	100,0	G	N	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq Energija Lietuva UAB	Vilnius/LT		LTL	0,01	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija RS d.o.o. Beograd	Belgrade/RS		RSD	138,58	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Albania SHPK	Tirana/AL		ALL	17,63	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy SE	Prague/CZ		EUR	0,16	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Skopje DOOEL	Skopje/MK		MKD	20,34	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Ukraine LLC	Kiev/UA		UAH	1,16	100,0	G	N	31.12.
Alpiq EnerTrans SA	Niedergösgen		CHF	0,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Generation (CZ) s.r.o.	Kladno/CZ		CZK	2 975,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Aare AG	Boningen		CHF	53,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Italia S.r.l.	Milan/IT		EUR	0,73	90,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Ticino SA	Airolo		CHF	3,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq le Bayet S.A.S.	St-Paul-sur-Isère/FR		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Produzione Italia Management S.r.l.	Milan/IT		EUR	0,25	100,0	G	P	31.12.
Alpiq RomEnergie S.R.L.	Bucarest/RO		RON	2,49	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomIndustries S.R.L.	Bucarest/RO		RON	4,61	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Solutions France SAS	Paris/FR		EUR	0,05	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Spreetal GmbH	Düsseldorf/DE		EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Suisse SA	Lausanne		CHF	145,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Turkey Enerji Toptan Satis Limited Sirketi	Istanbul/TR		TRY	2,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Vercelli S.r.l.	Milan/IT		EUR	10,33	95,0	G	P	30.09.
Alpiq Versorgungs AG (AVAG)	Olten		CHF	50,00	96,7	G	D	31.12.
Aare Energie AG (a.en)	Olten		CHF	2,00	50,0	E	S	31.12.
Alpiq Wind Italia S.r.l.	Vérone/IT		EUR	0,01	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Bulgaria Ltd.	Sofia/BG		BGN	0,20	100,0	G	N	31.12.
Atel Energy Romania S.R.L.	Bucarest/RO		RON	0,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Hellas S.A.	Ambelokipi Athen/GR		EUR	0,06	95,0	G	N	31.12.
Biella Power S.r.l.	Milan/IT		EUR	1,00	60,0	G	P	31.12.
Birs Wasserkraft AG	Grellingen		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Forces motrices de Blenio SA	Blenio	2042	CHF	60,00	17,0	E	P	30.09.
Botnen Kraftverk AS	Voss/NO		NOK	0,10	38,0	E	P	31.12.
CEPE Les Gravières SAS	Vergigny/FR		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
CERS Holding SAS	Paris/FR		EUR	0,50	15,0	E	P	31.12.
CISEL Informatique SA	Matran		CHF	1,20	18,0	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence ¹	Sion	2044	CHF	0,00	31,8	E	P	31.12.
Cotlan AG	Glaris Sud		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Csepel III Erőmű Kft.	Budapest/HU		HUF	754,86	100,0	G	P	31.12.
ECS Elektrarna Cechy-Stred a.s.	Prague/CZ		CZK	90,00	49,0	E	S	31.12.
Electra-Massa AG	Naters	2048	CHF	20,00	34,5	E	P	31.12.
Electricité d'Emosson SA	Martigny		CHF	140,00	50,0	G	P	31.12.
En Plus S.r.l.	Milan/IT		EUR	25,50	66,7	G	P	31.12.
Energie Biberist AG	Biberist		CHF	5,00	25,0	E	P	31.12.
Energie Electrique du Simplon SA (E.E.S.)	Simplon		CHF	8,00	81,9	G	P	31.12.
Usines Electriques de l'Engadine SA	Zernez	2050/2074	CHF	140,00	22,0	E	P	30.09.
Enpower 3 S.r.l.	Aragona/IT		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.

Entegra Wasserkraft AG	St. Gall		CHF	4,12	75,0	G	P	31.12.
Eole Jura SA	Muriaux		CHF	4,00	100,0	G	P	31.12.
Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	Château-d'Oex	2051	CHF	30,00	39,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Fully SA (FMDF)	Fully	2085	CHF	0,80	28,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	2080	CHF	3,00	18,0	E	P	31.12.
Geitåni Kraftverk AS	Voss/NO		NOK	0,10	40,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Conches SA	Ernen	2051	CHF	30,00	26,0	E	P	31.12.
Grande Dixence SA	Sion	2044	CHF	300,00	60,0	E	P	31.12.
HYDRO Exploitation SA	Sion		CHF	13,00	26,2	E	S	31.12.
Hydro-Solar Energie AG	Niederdorf		CHF	0,10	65,0	G	P	31.12.
Isento AG	Thal		CHF	0,25	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG	Däniken		CHF	350,00 ²	40,0	E	P	31.12.
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	Leibstadt		CHF	450,00	32,4	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Niederramt AG	Oltén		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	Berne	2016/2032	CHF	150,00	33,3	E	P	31.12.
KohleNusbaumer SA	Lausanne		CHF	0,10	35,0	E	S	31.12.
Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt AG	Rheinfelden	2070	CHF	30,00	13,5	E	P	30.09.
Forces Motrices de la Gougtra SA	Sierre	2039/2084	CHF	50,00	54,0	G	P	30.09.
Kraftwerke Hinterrhein AG	Thusis	2042	CHF	100,00	9,3	E	P	30.09.
Kraftwerke Zervreila AG	Vals	2037	CHF	50,00	21,6	E	P	31.12.
M&A Rinnovabili S.r.l.	Aragona/IT		EUR	5,00	22,0	E	P	31.12.
Maggia Kraftwerke AG	Locarno	2035/2048	CHF	100,00	12,5	E	P	30.09.
Kraftwerk Aegina AG	Obergoms		CHF	12,00	50,0	E	P	30.09.
Monthel SA	Monthey		CHF	15,00	100,0	G	P	31.12.
Nant de Drance SA	Finhaut		CHF	150,00	39,0	E	P	31.12.
Novel S.p.A.	Milan/IT		EUR	23,00	51,0	G	P	30.09.
Ouvra Electrica Lavinuoz Lavin SA (OELL)	Lavin		CHF	2,00	25,0	E	P	31.12.
Reisæter Kraftverk AS	Ullensvang/NO		NOK	0,10	20,0	E	P	31.12.
Romande Energie Commerce SA	Morges		CHF	15,00	11,8	E	S	31.12.
Sabloal Energie Eoliana S.R.L.	Oradea/RO		RON	0,20	100,0	G	P	31.12.
Salanfe SA	Vernayaz		CHF	18,00	100,0	G	P	31.12.
Scanenergy AS	Billingsstad/NO		NOK	37,50	10,0	E	P	31.12.
Sevre Kraftverk AS	Nesbyen/NO		NOK	0,10	90,0	G	P	31.12.
Société des Forces Motrices du Grand-St.-Bernard SA	Bourg-St-Pierre	2040	CHF	10,00	25,0	E	P	31.12.
Stølsdalselva Kraftverk AS	Jondal/NO		NOK	0,50	8,0	E	P	31.12.
Tormoseröd Vindpark AB	Karlstad/SE		SEK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Tysvær Vindpark AS	Rogaland/NO		NOK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Unoenergia S.r.l.	Biella/IT		EUR	0,11	40,0	E	P	31.12.
Vetrocom Ltd.	Sofia/BG		BGN	136,91	100,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerk Tambobach AG	Splügen		CHF	2,00	70,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerke Weinfeld AG	Weinfeld		CHF	5,00	49,0	E	P	31.12.
Xamax AG	Oltén		CHF	0,20	100,0	V	S	31.12.
Ytre Oppedal Kraftverk AS	Voss/NO		NOK	0,10	100,0	V	P	31.12.
3CB SAS	Paris/FR		EUR	103,00	100,0	G	P	31.12.

1 Société simple

2 Dont 290 millions de CHF versés

Réseau

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
ETRANS SA	Laufenburg	CHF	7,50	33,3	E	S	31.12.
Swissgrid SA	Laufenburg	CHF	275,72	35,3	E	S	31.12.

Sociétés holdings et de management

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Central Europe SA	Niedergösgen	CHF	0,40	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Hydro France S.A.S.	Toulouse/FR	EUR	7,79	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Italia S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,25	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Management SA	Oltén	CHF	10,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Management Services Ltd.	St. Helier/JE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Western Europe S.à r.l.	Luxembourg/LU	EUR	1,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Wind Italia 2 S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,01	100,0	G	H	31.12.

Sociétés de services énergétiques

Alpiq InTec (AIT)

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
 Holding et management 							
Alpiq InTec SA	Olten	CHF	30,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq InTec Management SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Management S.r.l.	Milan/IT	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
 Technique des transports 							
Elektroline a.s.	Prague/CZ	EUR	0,17	100,0	G	S	31.12.
K+M Verkehrstechnik GmbH	Herne/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Kummler + Matter SA	Zurich	CHF	2,50	100,0	G	S	31.12.
Liechti AG, Kälte-Klima-Energie	Frauenfeld	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Mauerhofer et Zuber SA	Renens	CHF	1,70	100,0	G	S	31.12.
Transtec Gotthard ¹	Amsteg	CHF	0,00	25,0	Q	S	31.12.
 Technique et gestion des bâtiments 							
Advens AG	Winterthour	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Burkhalter Bahntechnik AG	Zurich	CHF	0,25	50,0	E	S	31.12.
Alpiq E-Mobility SA	Zurich	CHF	0,50	90,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoServices SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Infra SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec (FL) AG	Schaan/LI	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Milano S.p.A.	Milan/IT	EUR	3,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Est SA	Zurich	CHF	7,85	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Romandie SA	Meyrin	CHF	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Tessin SA	Lugano	CHF	2,70	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Verona S.p.A.	Vérone/IT	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Ouest SA	Olten	CHF	5,90	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Prozessautomation AG	Strengelbach	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Robert Schellenberg AG	Winterthour	CHF	0,15	100,0	G	S	31.12.

¹ Communauté de travail

Technique de l'énergie et des installations (Energie- und Anlagentechnik EAT)

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Technique de l'énergie et des installations (EAT)							
Kraftanlagen München GmbH	Munich/DE	EUR	5,00	100,0	G	H/S	31.12.
Caliqua Anlagentechnik GmbH	Vienne Neudorf/AT	EUR	0,19	100,0	G	S	31.12.
ECM Ingenieur-Unternehmen für Energie- und Umwelttechnik GmbH	Munich/DE	EUR	0,05	100,0	G	S	31.12.
FINOW Rohrsysteme GmbH	Eberswalde/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Ingenieurbüro Kiefer & Voß GmbH	Erlangen/DE	EUR	0,08	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Energie- und Umwelttechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Hamburg GmbH	Hambourg/DE	EUR	0,77	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Heidelberg GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Power Plants GmbH	Munich/DE	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Romania S.R.L.	Ploiesti/RO	RON	2,04	100,0	G	S	31.12.
Kraftszer Vállalkozási Kft.	Budapest/HU	HUF	198,00	90,0	G	S	31.12.
Autres							
GAH Pensions GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,26	100,0	G	S	31.12.

Participations financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
European Energy Exchange	Leipzig/DE	EUR	40,05	4,5	A	S	31.12.
New Energies Invest SA	Bâle	CHF	43,00	0,6	J	S	31.12.
Powernext SA	Paris/FR	EUR	11,74	5,0	A	S	31.12.

1 Fund capital

Objet de la société

- N Négoce
- D Distribution et approvisionnement
- P Production
- S Service
- H Holding

Méthode de consolidation

- G Intégration globale
- E Mise en équivalence
- Q Actifs, passifs, produits et charges proportionnels
- J Juste valeur
- A Coûts d'acquisition

Aperçu annuel 2009 – 2013 Groupe Alpiq

Compte de résultat

En mio de CHF	2009	2010	2011	2012 ajusté	2013
Chiffre d'affaires net	14 822	14 104	13 961	12 723	9 370
Autres produits d'exploitation	235	181	205	434	184
Total des produits d'exploitation	15 057	14 285	14 166	13 157	9 554
Charges d'exploitation avant amortissements	-13 511	-12 787	-13 229	-11 945	-8 765
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 546	1 498	937	1 212	789
Amortissements	-481	-502	-1 229	-2 136	-510
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	1 065	996	-292	-924	279
Part des entreprises associées dans le résultat	-1	-26	-901	-62	-126
Résultat financier	-164	-156	-181	-255	-149
Impôts sur le revenu	-224	-169	28	147	14
Résultat net du Groupe	676	645	-1 346	-1 094	18
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	10	7	-21	-40	-4
Part des bailleurs de fonds propres d'Alpiq Holding dans le résultat net	666	638	-1 325	-1 054	22
Collaborateurs ¹	10 629	11 033	11 009	10 039	7 807

1 Effectif moyen en postes à plein temps

2009 – 2011 : Valeurs sans adaptation IAS 19 rév. et IFRS 10/11

Bilan

En mio de CHF	2009	2010	2011	2012 ajusté	2013
Total du bilan	20 099	18 473	17 446	14 863	14 522
Actifs					
Actif immobilisé	14 302	13 793	11 469	8 554	9 097
Actif circulant	5 797	4 680	4 139	4 460	5 425
Actifs détenus en vue de la vente			1 838	1 849	
Passifs					
Total des fonds propres	7 930	7 779	6 205	4 817	5 839
en % du total du bilan	39,5	42,1	35,6	32,4	40,2
Fonds étrangers	12 169	10 694	10 513	9 782	8 683
Passifs détenus en vue de la vente			728	264	

Informations par action

En CHF	2009	2010	2011	2012 ajusté	2013
Valeur nominale	10	10	10	10	10
Cours boursier au 31.12	430	360	170	131	122
Plus haut	567	453	381	189	132
Plus bas	328	339	150	126	106
Nombre pondéré d'actions en circulation (en milliers d'unités)	26 749	27 190	27 190	27 190	27 190
Résultat net	24,90	23,46	- 48,73	- 38,76	- 0,37
Dividende ¹	8,70	8,70	2,00	2,00	2,00

¹ Proposition à l'attention de l'assemblée générale du 24 avril 2014

2009 – 2011 : Valeurs sans adaptation IAS 19 rév. et IFRS 10/11



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Lausanne

Zurich, le 4 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d' Alpiq Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, le bilan, la variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 58 - 139) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Roger Müller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Mathias Zeller
Expert-réviseur agréé

Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA

Bref commentaire

Par rapport à l'année précédente, le total des produits d'Alpiq Holding a augmenté de 565 millions de CHF, essentiellement en raison de dividendes encaissés au sein du Groupe. Les autres postes de recettes comprennent notamment des rentrées supérieures dues à des facturations internes au Groupe. La hausse des amortissements est, pour l'essentiel, due à des corrections de valeur relatives aux participations, pour un montant de 386 millions de CHF. La baisse des autres dépenses, de même que le recul des pertes de change, ont eu un effet positif.

Le total du bilan n'a que faiblement reculé. La valeur des participations a baissé de 1,4 milliard de CHF, passant à 4,5 milliards, en raison de remboursements de capital importants par des sociétés du Groupe ainsi qu'à cause des amortissements déduits. D'un autre côté, le besoin de financement des filiales a augmenté. Globalement, il y a eu une réduction de 0,7 milliard de CHF de l'actif immobilisé. La liquidité disponible a augmenté de 0,7 milliard de CHF. La levée de 1 milliard de CHF de capital hybride a partiellement servi au remboursement d'emprunts et de prêts passifs.

Compte de résultat

En CHF	Note	2012	2013
Produits			
Produits financiers	2	206 950 344	178 270 325
Produits des participations	3	149 655 865	718 944 588
Autres produits		7 929 310	31 954 740
Total des produits		364 535 519	929 169 653
Charges			
Charges financières	4	304 110 252	280 198 960
Impôts		1 348 699	1 770 013
Autres charges		57 177 119	34 776 891
Amortissements		4 940 413	395 775 289
Total des charges		367 576 483	712 521 153
Résultat annuel		- 3 040 964	216 648 500

Bilan

Actifs

En CHF	Note	31.12.2012	31.12.2013
Immobilisations incorporelles		9 880 825	
Participations	5	5 912 760 624	4 506 426 623
Prêts octroyés	6	760 944 335	1 443 727 872
Actif immobilisé		6 683 585 784	5 950 154 495
Créances à court terme	7	437 857 092	369 465 436
Comptes de régularisation		13 211 820	21 794 546
Valeurs		6 518 995	28 650
Liquidités		769 334 427	1 512 477 350
Actif circulant		1 226 922 334	1 903 765 982
Total des actifs		7 910 508 118	7 853 920 477

Passifs

En CHF	Note	31.12.2012	31.12.2013
Capital-actions		271 898 730	271 898 730
Agio		3 565 537	3 565 537
Réserves issues d'apports de capital		1 219 204 999	1 164 825 253
Réserves générales		53 332 560	53 332 560
Bénéfice au bilan		885 309 731	1 101 958 231
Fonds propres	8	2 433 311 557	2 595 580 311
Provisions		38 778 516	36 778 516
Emprunts	9	3 175 000 000	3 325 000 000
Prêts passifs	10	480 000 000	796 500 000
Fonds étrangers à long terme		3 655 000 000	4 121 500 000
Passifs à court terme	11	1 645 672 332	989 505 618
Comptes de régularisation		137 745 713	110 556 032
Capitaux étrangers à court terme		1 783 418 045	1 100 061 650
Total des passifs		7 910 508 118	7 853 920 477

Annexe aux comptes annuels

1 Remarques préliminaires

Les états financiers d'Alpiq Holding SA ont été établis en conformité avec le droit suisse sur les sociétés anonymes. Les explications ci-dessous comprennent également les informations exigées par l'art. 663b CO et l'art. 663b^{bis} CO. Au sens de l'art. 663a CO, sont considérées comme faisant partie des sociétés du Groupe les filiales et sociétés en participation mentionnées à partir de la page 133 ainsi que leurs sociétés membres.

2 Produits financiers

En milliers de CHF	2012	2013
Produits d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	36 908	48 965
Produits d'intérêts de tiers	1 265	857
Autres produits financiers des sociétés du Groupe et des actionnaires	4 586	4 462
Autres produits financiers de tiers	958	253
Bénéfice sur les cours	163 233	123 733
Total	206 950	178 270

3 Produits des participations

Les produits des participations englobent les revenus de dividendes de filiales.

4 Charges financières

En milliers de CHF	2012	2013
Charges d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	19 216	16 143
Charges d'intérêts de tiers	116 221	131 358
Autres produits financiers de tiers	29 118	25 287
Perte de cours	139 555	107 411
Total	304 110	280 199

5 Participations

Un aperçu des principales participations est disponible à partir de la page 133.

A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2013, il n'existe pas de passifs pour versements en capital (année précédente: 0 million de CHF).

6 Prêts octroyés

Comme l'année précédente, ce poste comprend essentiellement les créances de prêt à long terme vis-à-vis des sociétés du Groupe ainsi qu'un prêt subordonné accordé à une société du Groupe pour un montant de 200 millions de CHF (année précédente: 300 millions de CHF).

7 Créances à court terme

En milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Sociétés du Groupe et actionnaires	436 333	367 721
Tiers	1 524	1 744
Total	437 857	369 465

Les créances à court terme englobent les créances financières à court terme ainsi que la TVA et les impôts anticipés à recouvrer.

8 Fonds propres

En milliers de CHF	Capital actions	Agio	Réserve des dotations en capital	Réserves générales	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2011	271 899	3 565	1 273 585	53 333	888 350	2 490 732
Transformation des réserves de dotations en capital en réserves disponibles			- 54 380	54 380		0
Distribution de dividendes				- 54 380		- 54 380
Perte annuelle					- 3 041	- 3 041
Etat au 31.12.2012	271 899	3 565	1 219 205	53 333	885 309	2 433 311
Transformation des réserves de dotations en capital en réserves disponibles			- 54 380	54 380		0
Distribution de dividendes				- 54 380		- 54 380
Bénéfice annuel					216 649	216 649
Etat au 31.12.2013	271 899	3 565	1 164 825	53 333	1 101 958	2 595 580

Capital autorisé

Comme l'année précédente, Alpiq Holding SA ne disposait pas de capital autorisé à la date de clôture du 31 décembre 2013.

Principaux actionnaires

Les principaux actionnaires d'Alpiq Holding SA sont indiqués sous la note 20 des comptes consolidés.

9 Emprunts

En milliers de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale au 31.12.2012	Valeur nominale au 31.12.2013
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2003/2013	16.09.2013	3 1/8	300 000	
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2009/2014	10.02.2014	3	200 000	200 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2006/2014	22.09.2014	2 7/8	125 000	125 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2008/2014	30.10.2014	3 3/8	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2008/2014	30.10.2014	3 3/8	150 000	150 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008/2015	25.03.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009/2015	03.07.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011/2016	20.09.2016	1 3/8	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009/2017	10.02.2017	4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012/2017	13.04.2017	2	275 000	275 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012/2017	14.04.2017	2	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2006/2018	01.03.2018	2 5/8	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008/2018	30.10.2018	3 7/8	160 000	160 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008/2018	30.10.2018	3 7/8	40 000	40 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009/2019	25.11.2019	3	500 000	500 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011/2021	20.09.2021	2 1/4	225 000	225 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2012/2022	16.05.2022	3	200 000	200 000
Emprunt hybride public Alpiq Holding SA	-	15.11.2018	5		650 000

1 Noté au bilan au 31 décembre 2013 sous le poste « Passifs financiers à court terme ».

A la date de clôture, l'intérêt pondéré des obligations émises, rapporté à la valeur nominale, est de 3,24 % (année précédente: 2,90 %).

10 Prêts passifs

En milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Actionnaires (emprunt hybride)		366 500
Tiers	480 000	430 000
Total	480 000	796 500

La durée résiduelle des prêts passifs s'étend de 1 an à une durée illimitée. Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 3,52 % à la date de clôture (contre 2,30 % l'année précédente).

11 Passifs à court terme

En milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2013
Actionnaires	320 000	
Sociétés du Groupe	925 434	489 429
Tiers	400 238	500 077
Total	1 645 672	989 506

Les dettes à court terme envers des tiers comprennent les emprunts qui doivent être remboursés dans les 12 mois ainsi que les engagements dans la caisse de compensation et les dividendes non versés.

12 Passifs éventuels

Au 31.12.2013, le montant global des engagements de garantie en faveur de sociétés du Groupe et de tiers s'élève à 899 millions de CHF (31.12.2012 : 1 050 millions de CHF).

13 Informations sur les rémunérations et participations du Conseil d'administration, de la Direction générale et des parties liées

Les principes applicables aux rémunérations versées au Conseil d'administration et à la Direction générale sont détaillés dans le rapport de rémunération à partir de la page 40.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2013

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA	1016,6	71,4	100,8
Christian Wanner	Vice-président du CA	226,0	15,0	6,4
Conrad Ammann	Membre du CA/ Membre de l'ARC depuis le 25.4.2013	237,0	13,5	20,7
Michael Baumgärtner	Membre du CA depuis le 25.4.2013 / Membre du CNR depuis le 25.4.2013	151,1	9,2	
Dominique Bompont	Membre du CA depuis le 25.4.2013	120,8	8,2	
Olivier Fauqueux	Membre du CA depuis le 25.4.2013	97,4	6,0	
Damien Gros	Membre du CA depuis le 25.4.2013 / Président de l'ARC depuis le 25.4.2013	165,3	10,6	
Alex Kummer	Membre du CA depuis le 25.4.2013	120,8	8,2	17,5
Claude Lässer	Membre du CA	186,0	12,0	26,9
René Longet	Membre du CA depuis le 25.4.2013	116,8	8,2	
Guy Mustaki	Membre du CA/Président du CNR	280,0	15,5	39,7
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA/ Membre de l'ARC	233,0	13,5	
Urs Steiner	Membre du CA/ Membre du CNR	237,0	13,5	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2013		3 187,8	204,8	212,0
François Driesen	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013	89,0	6,0	
Daniel Mouchet	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013	65,5	3,8	
Patrick Pruvot	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013	61,5	3,8	
Gérard Roth	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013 / Membre du CNR jusqu'au 25.4.2013	90,3	4,3	
Alex Stebler	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013 / Membre de l'ARC jusqu'au 25.4.2013	41,5	3,8	4,5
Stéphane Tortajada	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013 / Président de l'ARC jusqu'au 25.4.2013	83,1	5,0	
Total Conseil d'administration		3 618,7	231,5	216,5

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat d'administrateur, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC. Les bases de rémunération n'ont pas été augmentées par rapport à 2012.

En sa qualité de président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, Hans E. Schweickardt a occupé un emploi fixe avec un taux d'activité de 100 %. Les revenus annexes issus d'autres activités pour le compte du Groupe Alpiq ont été imputés à l'entreprise durant la même période.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2012

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA / Président du SB jusqu'au 30.4.2012	1 000,6	59,5	97,9
Christian Wanner	Vice-président du CA / Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	253,3	16,1	11,8
Conrad Ammann	Membre du CA depuis le 26.4.2012	112,3	8,2	8,0
François Driesen	Membre du CA depuis le 26.4.2012	116,5	8,2	
Claude Lässer	Membre du CA	174,0	12,0	25,1
Daniel Mouchet	Membre du CA	174,0	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA / Président du CNR / Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	295,3	16,6	41,5
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA / Membre de l'ARC	213,0	13,5	
Patrick Pruvot	Membre du CA depuis le 26.4.2012	112,5	8,2	
Gérard Roth	Membre du CA depuis le 26.4.2012 / Membre du CNR depuis le 26.4.2012	146,7	9,2	
Alex Stebler	Membre du CA / Membre de l'ARC	201,0	13,5	22,8
Urs Steiner	Membre du CA / Membre du CNR depuis le 1.1.2012	197,0	13,5	
Stéphane Tortajada	Membre du CA / Président de l'ARC / Membre du SB jusqu'au 30.4.2012	255,3	16,6	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2012		3 251,5	207,1	207,1
Pierre Aumont	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012 / Membre du CNR jusqu'au 26.4.2012	78,7	4,4	
Hans Büttiker	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	57,8	3,9	4,5
Frédéric Mayoux	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	57,9	3,9	
Philippe Torrión	Membre du CA jusqu'au 26.4.2012	41,9	3,9	
Total Conseil d'administration		3 487,8	223,2	211,6

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

SB = Sounding Board (activité stoppée au 30.4.2012)

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat d'administrateur, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC, resp. du SB.

A partir du 30 septembre 2011, Hans E. Schweickardt a exercé la fonction de CEO ad interim, qu'il a quittée le 1^{er} janvier 2013, lors de l'arrivée de Jasmin Staiblin au poste de CEO. Il n'a perçu aucune rémunération supplémentaire pour l'exercice de cette fonction et n'a pas, non plus, participé au système de bonus réservé aux membres de la Direction générale.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2013

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	2 642,5	2 461,5	126,4	696,8
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Jasmin Staiblin (CEO)	700,0	900,0 ¹	33,0	162,8

1) Le bonus comporte une prime d'entrée de 400 milliers de CHF en guise d'indemnité pour perte de prétentions vis-à-vis de l'ancien employeur.

Une indemnité forfaitaire annuelle de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 156 milliers de CHF.

Le montant des bonus indiqués correspond à la part de rémunération variable approuvée par le CNR au titre de l'exercice 2013. Les bonus 2013 seront versés après l'assemblée générale en mai 2014.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2012

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	1 687,5	1 237,9	84,2	516,8
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Kurt Baumgartner (CFO jusqu'au 30.9.2012)	410,0	317,4	22,7	105,9

Une indemnité forfaitaire de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CFO), cette indemnité s'est montée à 24 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 126 milliers de CHF.

Le montant des bonus indiqués correspond à la part de rémunération variable approuvée par le CNR au titre de l'exercice 2012.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

		Nombre 2012	Nombre 2013
Hans E. Schweickardt	Président du CA	310	310
Conrad Ammann	Membre du CA		50
Alex Kummer	Membre du CA depuis le 25.4.2013	1)	100
Alex Stebler	Membre du CA jusqu'au 25.4.2013	271	1)
Urs Steiner	Membre du CA	23	25
Patrick Mariller	Membre de la DG	5	5
Benoît Revaz	Membre de la DG jusqu'au 31.8.2013	72	1)
Michael Wider	Membre de la DG	52	52
Total		733	542

1) non recensé

14 Evaluation des risques

L'évaluation des risques d'Alpiq Holding SA s'effectue dans le cadre général de la gestion des risques du Groupe Alpiq. Le Groupe Alpiq dispose d'une gestion des risques implémentée à l'échelle globale qui évalue périodiquement les risques de chaque société du Groupe. Sur la base de l'identification des risques réalisée chaque année par la direction du Groupe, les principaux risques sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de leurs conséquences. Le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA prend des mesures pour éviter, réduire ou couvrir ces risques. Pour pouvoir réagir de façon flexible aux évolutions dans l'environnement de risque, la direction du Groupe peut mandater des enquêtes ad hoc approfondies sur les risques. La dernière évaluation des risques a été approuvée le 7 novembre 2013 par le Conseil d'administration.

Proposition du Conseil d'administration

Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale que le bénéfice au bilan, composé :

CHF	
Résultat annuel 2013 selon le compte de résultat de	216 648 500
Bénéfice reporté de l'exercice précédent de	885 309 731
Total	1 101 958 231
soit utilisé comme suit :	
Attribution à la réserve générale	0
Report à nouveau	1 101 958 231

Attribution des réserves légales (réserves de dotations en capital) aux réserves disponibles et versement exempté d'impôt anticipé sur les réserves

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale 2014 de distribuer un dividende de 2,00 CHF (exercice précédent : 2,00 CHF) par action nominative sous la forme d'un remboursement de dotations en capital sans déduction de l'impôt anticipé. Si cette proposition est acceptée par les actionnaires, les paiements de dividendes se monteront à 54 379 746 CHF.

CHF	
Attribution des réserves de dotations en capital aux réserves disponibles	54 379 746
Versement exempté d'impôt anticipé de 2,00 CHF par action nominative	- 54 379 746

Si la proposition est acceptée, le versement sera effectué à partir du 2 mai 2014 conformément aux dispositions du registre des actions.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Lausanne

Zurich, le 4 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d' Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 146 – 156) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Müller', written over a faint grid background.

Roger Müller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Zeller', written over a faint grid background.

Mathias Zeller
Experte-réviseur agréée

Unités

Monnaies

ALL	lek albanais
BGN	lev bulgare
CHF	franc suisse
CZK	couronne tchèque
EUR	euro
HRK	kuna croate
HUF	forint hongrois
LTL	litas lituanien
MKD	denar macédonien
NOK	couronne norvégienne
RON	leu roumain
RSD	dinar serbe
SEK	couronne suédoise
TRY	lire turque
UAH	hryvnia ukrainienne
USD	dollar américain
mio	million
mrd	milliard

Energie

kWh	kilowattheure
MWh	mégawattheure (1 MWh = 1000 kWh)
GWh	gigawattheure (1 GWh = 1000 MWh)
TWh	térawattheure (1 TWh = 1000 GWh)
TJ	térajoule (1 TJ = 0,2778 GWh)

Puissance

kW	kilowatt (1 kW = 1000 watt)
MW	mégawatt (1 MW = 1000 kilowatt)
GW	gigawatt (1 GW = 1000 mégawatt)

Calendrier

24 avril 2014:
Assemblée générale

24 avril 2014:
Rapport trimestriel 1

28 août 2014:
Rapport semestriel

3 novembre 2014:
Rapport trimestriel 3

Contacts

Investor Relations
Patrick Mariller, CFO
T + 41 62 286 71 11
F + 41 62 286 76 67
investors@alpiq.com

Communications
Adrienne Devely
T + 41 62 286 71 11
F + 41 62 286 76 69
info@alpiq.com

Editeur

Alpiq Holding SA, www.alpiq.com

Impression : Dietschi AG, Olten

Le rapport annuel 2013 est publié en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.

Photos

Couverture : lac de retenue d'Emosson, photographe : Michel Martinez

Page 4 : Hans E. Schweickardt, photographe : Keystone / Laurent Gillieron

Page 12 : lac de retenue d'Emosson, photographe : Michel Martinez

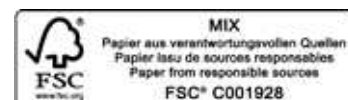
Page 20 : fourneau électrique Swiss Steel, photographe : Foto-Grafik Kriens / Christoph Arnet

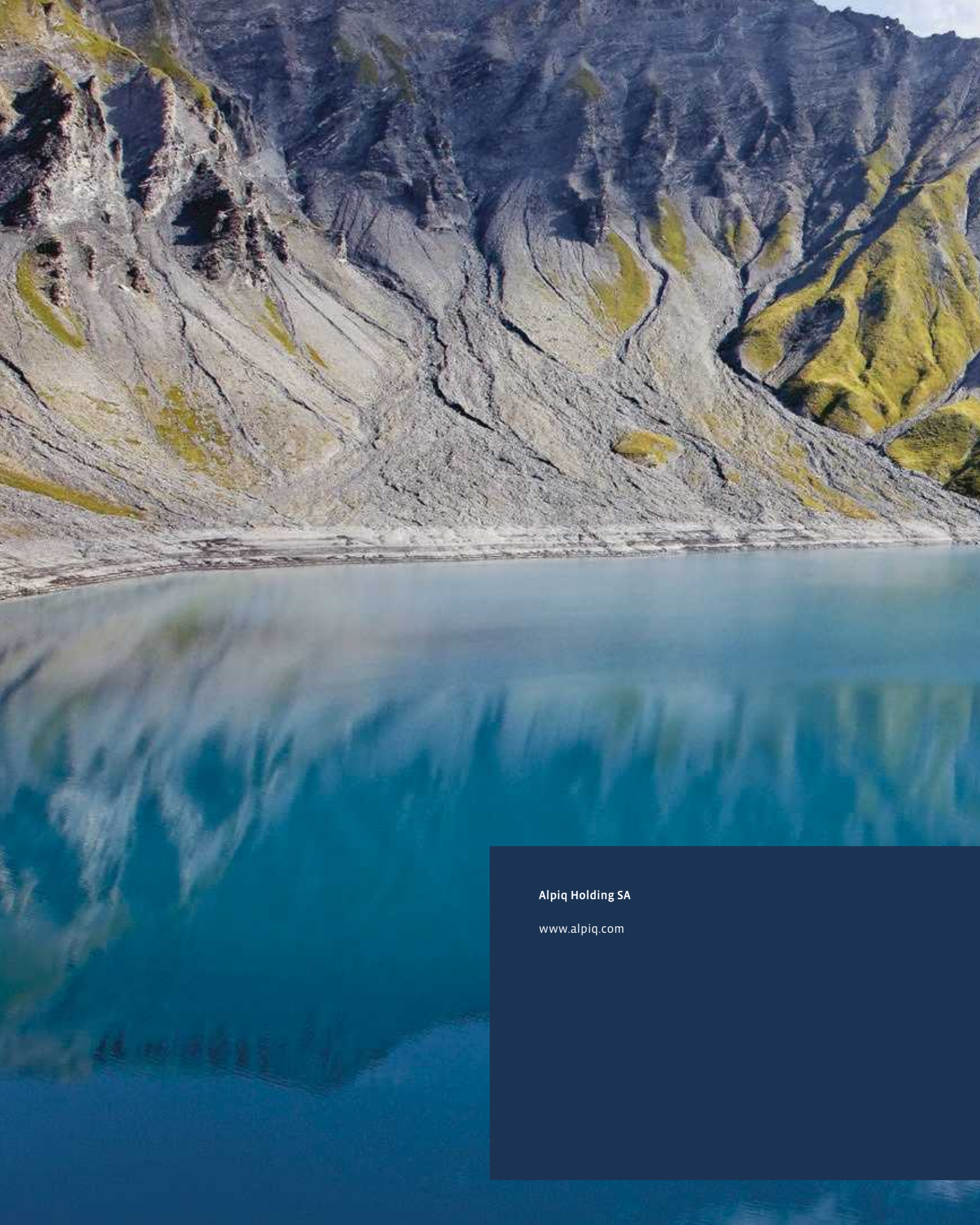
Autres illustrations : Alpiq

Rapport de gestion interactif

reports.alpiq.com

Par souci de simplicité et de lisibilité, nous avons renoncé à utiliser partout la forme féminine, le masculin sera donc compris comme valant pour les deux genres.





Alpiq Holding SA

www.alpiq.com